

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANGLES-SUR-L'ANGLIN Le Roc aux Sorciers	PRIMAULT	Jérôme	MCC	SD	X
2	ANTIGNY La Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
3	BÉRUGES Le Bourg	CHABANNE	Jean-Pierre	BEN	SD	X
4	CENON-SUR-VIENNE Chemin de Forclan	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
5	CHASSENEUIL-DU-POITOU Boulevard Antoine Lavoisier	LECONTE	Sonia	IINRAP	OPD	X
6	CHAUNAY Champs Benets, Les Breuils, Entre-les-chemins, La Preugne Chiron	MOUTARDE	Bénédictte	INRAP	OPD	X
7	CIVAUX -VALDIVIENNE Les Faugeroux, Les Varennes, les Grenouillaux	BRUNIE	David	IINRAP	OPD	X
8	CIVRAY 2 rue Pestureau et église Saint-Nicolas	MOIZAN	Emmanuel	INRAP	OPD	X
9	DANGÉ-SAINT-ROMAIN Les Varennes du Moulin à Vent	BILLY	Benoît	Inrap	OPD	X
10	JAUNAY-CLAN Rue de la Renaissance	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
11	LENCLOÎTRE Église Notre-Dame, place du Doyen Petit	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
12	LES TROIS MOUTIERS Les Terres Fortes	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
13	LES TROIS-MOUTIERS Liaison RD 347-RD49	CALMETTES	Philippe	INRAP	OSE	X
14	LUSIGNAN Porte occidentale de l'enceinte urbaine de la ville	MANDON	Fabrice	Atemporelle	OSE	X
15	MARIGNY-BRIZAY Logis de La Vauguyot	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SD	X
16	MIGNÉ-AUXANCES Limbre	CONNET	Nelly	IINRAP	OPD	X
17	MORTON Liaison RD 347-RD 49	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
18	NAINTRÉ Les Berthons	CAYRE	Morgane	BEN	SD	X
19	NAINTRÉ Laumont, rue des Dames	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
20	NAINTRÉ Le Vieux-Poitiers, Théâtre gallo-romain	BELLIARD	Christophe	Poitiers	SD	X
21	NIEUL- L'ESPOIR Route de la Marcazière	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
22	POITIERS Promenade des Cours	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
23	POITIERS Hôtel d'Yversay, 16b et 18 rue Renaudot	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
24	POITIERS Le Pré l'Abbesse	BELLIARD	Christophe	CAP	AET	X
25	POITIERS Rues Arthur de la Mauvinière et Sainte-Croix	BELLIARD	Christophe	CAP	AET	X
26	POITIERS 7 impasse Sainte-Radegonde	BELLIARD	Christophe	CAP	AET	X
27	POITIERS 21 rue de la Chaîne	MARGUERITE	Camille	HADES	SD	X
28	POITIERS Chemin de l'Hypogée	GERBER	Frédéric	INRAP	OPD	X
29	POITIERS 10 rue des Arènes	BELLIARD	Christophe	CAP	AET	X
30	QUINÇAY L'Observatoire	MAITAY	Christophe	INRAP	OPD	X
31	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ Les Cottés	SORESSI	Marie	Univ	FP	X
32	SAINT-SAUVANT La Plaine des Molles	MAGUER	Patrick	IINRAP	OPD	X
33	SCORBÉ-CLAIRVAUX Projet collectif de recherche : Le Haut de Clairvaux	DELHOUME	Didier	MCC	PCR	X
34	VALDIVIENNE La Croix Caraque	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
35	VALDIVIENNE La Croix Caraque	TAN	Chhavy-Cyril	Archéodunum	OSE	X
36	VALDIVIENNE Les Genêts	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X

**POITOU-CHARENTES
VIENNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

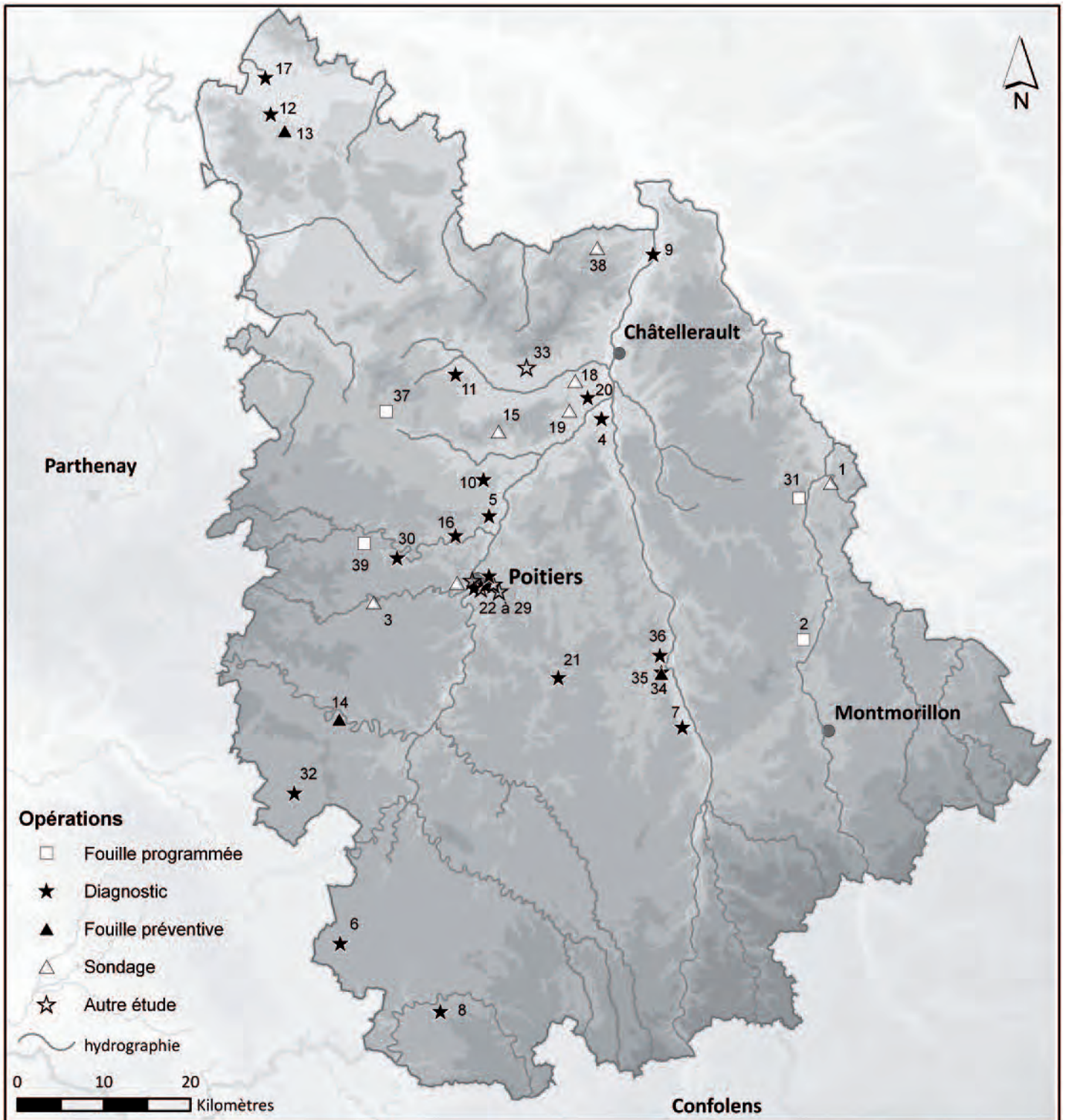
N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
37	VARENNES	La Tourette de Luché	VIVIER	Daniel	BEN	FP	X
38	VELLÈCHES	Étude archéologique préliminaire du bâti	PROUTEAU	Nicolas	Univ	SD	NR
39	VOUILLÉ	Le Champs des Tombeaux	GLAD	Damien	CNRS	FP	X
	Prospection recherche diachronique	Mise en valeur du patrimoine néolithique du nord-Vienne	AGUILLON	Vincent	BEN	PRD	X

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 4



Paléolithique

ANGLES-SUR-L'ANGLIN
Le Roc-aux-Sorciers

L'objectif principal de ces sondages était d'évaluer l'impact des fondations du futur bâtiment de protection sur le remplissage archéologique. Les deux sondages, positionnés l'un en face de l'entrée de la parcelle du Roc-aux-Sorciers, l'autre en avant de la porte d'entrée du bâtiment couvrant l'abri Bourdois, n'ont pas excédé 1 mètre de profondeur. Bien qu'aucun niveau archéologique n'a été observé, ces sondages ont confirmé la conservation de la séquence périglaciaire.

Le second objectif de cette opération visait à replacer les courtes séquences observées au sein de la complexe histoire géo-archéologique du site.

Au final, les points suivants peuvent être retenus :

L'histoire géologique du pied de falaise du Roc-aux-Sorciers est bien plus complexe que ne le laissaient entrevoir les études antérieures. D'un secteur à l'autre et d'une période



Angles-sur-L'Anglin, sondage de la Cave Taillebourg (Cliché : J. Primault).

à l'autre, les processus entraînant l'accumulation de sédiments sont divers (cryoclastie, tectonique, effondrement graduel...) et les phénomènes post-dépositionnels nombreux (ruissellement, coulées, cryoturbation...). Ces derniers sont probablement à l'origine, entre autres, du mélange de mobiliers faunique et pollinique des stades isotopiques 6 ou 5 issus d'une terrasse ancienne démantelée, avec certaines industries du Magdalénien moyen.

La Cave Taillebourg, jusqu'alors envisagée comme un laminoir, creusé par une rivière souterraine, s'avère être en fait une encoche fluviale formée par le niveau d'écoulement de l'Anglin certainement au cours des stades isotopiques 6 ou 5.

Les « dallages » repérés lors des fouilles anciennes et alternant avec les occupations humaines correspondent à la dégradation différentielle de la falaise en lien avec des événements climatiques et, certainement, tectoniques. D'autre part, le rôle de l'alluvionnement paraît primordial dans l'ac-

cumulation des sédiments en pied de falaise : le site a donc été régulièrement inondé au cours du Magdalénien moyen et supérieur.

Le sondage de la Cave Taillebourg a traversé les sédiments se trouvant sous le fond de fouille de Rousseau (fig. 1), presque au contact du bed-rock, où aucun mobilier archéologique (ou paléontologique) n'est présent.

Le sondage de l'Abri Bourdois montre que la fouille Saint-Mathurin et Garrod s'est arrêtée sur l'important effondrement intervenu au cours du Magdalénien moyen. Cet effondrement marque un abandon du site, si bien qu'aucun vestige archéologique (ni paléontologique) ne s'y retrouve.

Ces deux sondages confirment donc que les futures fondations du bâtiment de protection du Roc-aux-Sorciers ne porteront atteinte à aucun niveau d'occupation du site.

Jérôme PRIMAULT

Paléolithique

ANTIGNY La grotte du Taillis des Coteaux

La campagne 2012 - 2014 s'est fixé pour principal objectif de poursuivre la fouille de l'ensemble III (Magdalénien inférieur), tant dans la grotte que dans son talus, afin de stabiliser les caractères de chacun des assemblages archéologiques par diverses études technologiques, géologiques et paléo-environnementales. Si, dans le talus, le travail n'a pas avancé aussi rapidement que nous l'escomptions, principalement en raison de la richesse insoupçonnée de la nappe de vestiges AG-III_f, cette dernière année de fouille s'est pourtant avérée particulièrement riche en nouveautés qui ouvrent d'importantes perspectives de recherches à plus ou moins longs termes.

Structuration chronologique et culturelle du Magdalénien inférieur :

Les diverses études technologiques menées sur les différentes nappes de vestiges de l'ensemble AG/EG-III montrent qu'il existe des différences significatives entre certains niveaux. Outre une diversité apparente dans les modes de débitages lamino-lamellaires (Primault et al., 2007 ; Gioé, 2012 et 2014) dont la présence varie d'un niveau à l'autre, c'est surtout à travers les objectifs productionnels, et plus particulièrement les armatures de chasse, que s'expriment d'importants changements techno-économiques. Ces derniers ne pouvant être mis en relation avec la saisonnalité d'occupation de la grotte (bonne saison dominante), la faune chassée (le renne principalement) ou encore des variations climatiques significatives (grand froid sec), nous y percevons donc de véritables choix culturels marquant une évolution interne au sein du Magdalénien inférieur. Cette hypothèse est renforcée par le fait que d'autres sphères techno-économiques connaissent, elles aussi, ces mêmes variations (l'industrie osseuse, l'art gravé figuratif : fig. 1). D'autres semblent au contraire rester stables (la parure).

Ainsi, on constate, de la base au sommet de la séquence AG/EG-III, que les plus anciens magdaléniens (MI1) produisaient très essentiellement des micro-armatures à dos bipointes. Durant la phase moyenne du Magdalénien inférieur (MI2), les armatures à dos disparaissent presque totalement au profit de lamelles à retouche marginale accompagnées de lamelles de type Orville. Des sagaies rainurées, de gabarits variables, font leur apparition ainsi qu'un art gravé figuratif sur industrie osseuse. Enfin, au court de la dernière phase du Magdalénien inférieur (MI3), les micro-armatures à dos bipointes ré-apparaissent, remplaçant presque totalement les armatures à retouche marginale, et les armatures de type Orville disparaissent. C'est aussi le cas de l'art gravé figuratif.

Une rare séquence gravettienne :

Nous savons depuis les premières années de fouilles au Taillis des Coteaux qu'une séquence gravettienne est conservée dans le talus de la cavité (cf. rapport 2003 : sondage S2000). Avec ce nouveau sondage, dans le carré E17 à l'intérieur de la grotte, nous savons que cette séquence se développe aussi à l'intérieur de la cavité et qu'elle conserve à son sommet un niveau relativement bien individualisé de Gravettien final à lamelles bi-tronquées. Ce techno-complexe n'a pas été reconnu dans le talus. Ainsi, dans la grotte, les nappes de vestiges EG-VIA et VIB apparaissent à une quarantaine de centimètres sous l'ensemble EG-III dont elles sont séparées par des sables alluviaux pratiquement stériles. Avec le niveau AG-VI_e du talus où une production de lamelles de type Picardie sur burins du Raysse a été reconnue, et datée autours de 24 500 BP (Gravettien moyen), nous disposons au Taillis des Coteaux d'une exceptionnelle séquence gravettienne que nous espérons explorer au cours de la prochaine campagne triennale.



Antigny, sagaie du Magdalénien inférieur (AG-IIIb) gravé d'un profil de renne (Clichés et DAO : G. Martin ; relevé : P. Gaussein).

Exploration de la grotte : topographie et art pariétal

Depuis le début des opérations au Taillis des Coteaux, l'exploration de la cavité s'était limitée à la salle d'entrée, d'abord en raison de son état d'obstruction (souvent moins de 25 cm de « hauteur sous plafond »...) qui ne facilite pas la circulation et les observations, mais aussi du fait de la piètre qualité de l'air ambiant (variations importantes du taux d'oxygène, notamment en fonction de la température extérieure). En 2012, principalement pour enrichir l'étude karstologique initiée par Virginie Le Fillâtre, nous avons tenté de progresser dans un conduit se développant le long de la paroi sud, dans le prolongement de la salle d'entrée. Ce conduit débute à environ 17 mètres de l'entrée actuelle de la grotte et mesure environ 2 mètres de largeur et souvent moins de 10 cm de hauteur. La désobstruction, particulièrement difficile dans ces conditions, a principalement consisté à surcreuser un petit passage précédemment aménagé par le passage d'animaux fousseurs.

Topographie et photogrammétrie :

Cette exploration a permis de découvrir, en fin de campagne 2013, deux nouvelles salles se développant sur plus de 50 m de profondeur : la Salle des Bois de Renne et la Salle Circulaire. Le sol de cette première salle, surtout sa partie nord, est couverte de restes de faune et plus particulièrement d'une surprenante quantité de sections de bois de rennes. Un certain nombre d'objets en silex, dont un nucléus à lames et une grande lame retouchée, a aussi été observé. Ces objets jonchent le sol et ont été remontés, depuis les remplissages archéologiques, et dispersés par l'activité des fousseurs. Ils sont localement emprisonnés dans de fines coulées de calcite blanche. La seconde salle, en revanche, n'a livré aucun mobilier archéologique. Avant de poursuivre

l'exploration du réseau, qui semble possible dans le prolongement de la Salle des Bois de Renne, nous avons souhaité disposer d'une topographie des secteurs connus afin de localiser nos diverses observations. Ainsi, avec l'aide de Xavier Muth, François Lacampe-Cuyaubère et Cédric Beauval (Archéosphère/Get In Situ), nous avons procédé au relevé topographique de ces parties du karst nouvellement découvertes et tenté une photogrammétrie des secteurs les plus accessibles.

Art pariétal :

En parallèle au relevé photogrammétrique, une inspection fine des parois accessibles a été entreprise par Pascaline Gaussein à la recherche d'éventuelles manifestations pariétales. C'est ainsi que trois panneaux peints rouges ont été identifiés en vis à vis au débouché du conduit menant à la Salle des Bois de Renne. Ces panneaux sont relativement altérés, recouverts d'un voile de calcite et de dolomie et en partie salis par de l'argile déposée par le passage des animaux fousseurs. En l'état, ils ressemblent à des aplats rouges dont seule la partie supérieure est visible sur une vingtaine à une trentaine de centimètres, le reste des panneaux disparaissant sous le remplissage.

Cette découverte est extrêmement importante. Outre qu'elle motive la poursuite de l'étude fine des parois des parties connues de la grotte, elle incite à tenter d'explorer de nouveaux secteurs. En outre, elle implique que certaines occupations de la grotte n'étaient pas que de simples haltes saisonnières.

Jérôme PRIMAULT

Suivi archéologique lors de travaux sur le réseau d'alimentation en eau du bourg de Béruges. Les observations et les découvertes, mises en parallèle avec les résultats des différentes opérations archéologiques récentes menées dans ce secteur du bourg de Béruges, les témoignages laissés par les érudits du XIX^e s., permettent finalement d'avancer les éléments suivants :



Béruges, vue de la tranchée (Cliché : Ass. archéologique de Béruges)

1. Protohistoire

La période protohistorique est documentée par la découverte de fragments de céramiques de la fin de l'âge du Bronze (800 av. J.-C.) ou du début du 1^{er} âge du Fer (700 av. J.-C.) en haut de la rue de la Croix et surtout par la découverte sous cette même rue, mais à proximité du versant est de l'éperon, d'un niveau d'occupation sous la forme d'un niveau d'argile cuite (reste d'un foyer ?).

2. Antiquité

L'existence d'une importante *villa* gallo-romaine construite à l'emplacement de l'*oppidum* gaulois de Béruges a été corroborée par le repérage d'une dizaine de murs gallo-romains divisée en deux ensembles :

Dans la partie haute de la rue de la Croix découverte du mur séparant probablement la *pars urbana* (maison du maître et ses dépendances) situées à l'ouest du bourg et la *pars rustica* où sont installés les bâtiments de l'exploitation agricole) localisée à l'est, et s'étendant, entre autres, sous l'actuel lotissement des Villiers ; on note aussi l'existence, avant le mur de séparation des deux parties, à l'est de la *pars urbana*, d'un grand bassin d'agrément (sol et enduit à

mortier hydraulique),

Au carrefour de la rue François Albert et de la rue de la Croix, des blocs de calcaire taillés, provenant probablement de l'entrée monumentale est de la *villa* (dé, servant de base à une colonne de plus de 50 cm de diamètre ; et autre bloc avec trous de louves) et au moins 5 murs gallo-romains, dont l'un est encore bien conservé, ont été découverts.

Sous la rue François Albert, des remblais ont révélé du mobilier datable de la fin de la période de La Tène (fin du I^{er} s. av. J.-C.) et du I^{er} s. apr. J.-C. On peut mentionner des fragments de *Terra Nigra*, d'amphores vinaires de Tarraconaise, ou d'amphores à *garum* (sauce de poissons fermentée) en provenance de la région de Bétique.

Un autre découverte a été réalisée après le virage de la Croix, en direction du carrefour de la route du moulin de Cruché : des remblais antiques contenant plus de 20 kilos de matériel datables des I^{er} s. av. J.-C., I^{er} apr. J.-C. et peut-être début II^e s. apr. J.-C. On y note la présence de fragments de *dolia* (grands vases de stockage, d'amphores, de céramiques communes claires et sombres, de céramique à parois fines).

On peut également remarquer un aménagement en terrasse de la *villa* de Béruges.

3. Moyen Âge

La nécropole mérovingienne et carolingienne du bourg s'étend sous forme de sépultures en coffres entre le haut de la rue de la Croix et l'angle nord-ouest de la mairie de Béruges mais aussi sous forme de sépultures en plein terre, observées sur deux niveaux mais en très mauvais état de conservation (présence de nombreux réseaux qui ont endommagé le site).

Ces dernières observations permettent d'avancer l'idée que la voirie a été profondément modifiée au cours du Moyen Âge. L'actuelle rue de la Croix et la route de Vouillé ont probablement été ouvertes lors de la construction de l'église romane et l'installation du prieuré de Béruges dans la première moitié du XII^e s.

La pertinence des coupes stratigraphiques, même effectuées dans des conditions difficiles, les relevés hypsométriques, les plans, la richesse du matériel archéologique mis au jour contribuent à montrer tout l'intérêt de suivis archéologiques réguliers des travaux entrepris sur le bourg de Béruges et ses abords.

Jean-Pierre CHABANNE

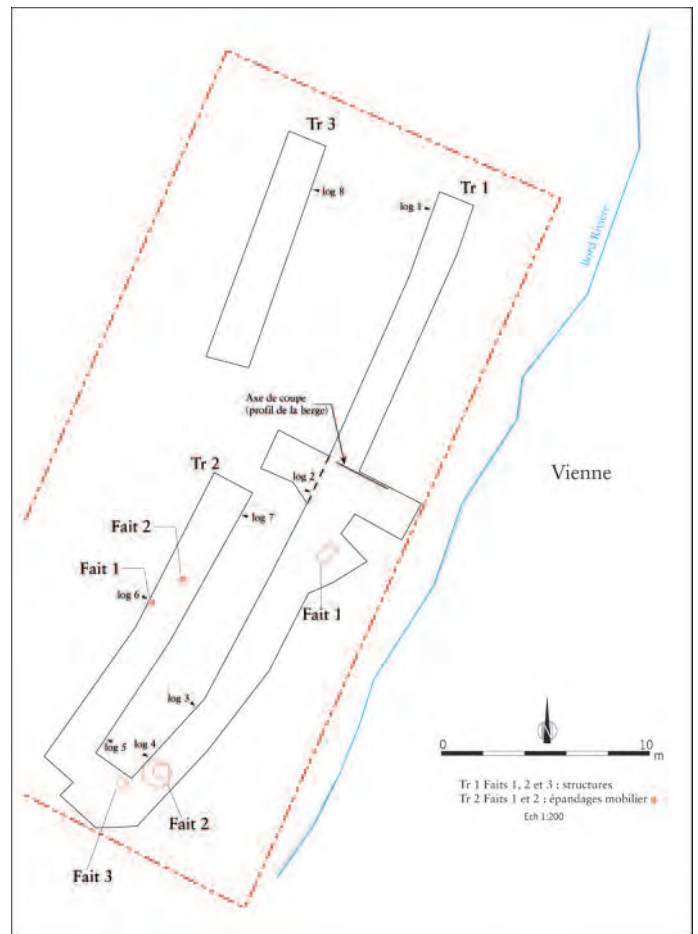
CENON-SUR-VIENNE

Chemin de Forclan

Sur la commune de Cenon-sur-Vienne, au lieu-dit Fort Clan, en aval du confluent de la Vienne et du Clain, un projet de construction d'une installation de pompage a motivé cette opération archéologique. Notre diagnostic fait suite à une série d'interventions archéologiques qui permet de considérer le site de Fort Clan comme riche en occupations. En effet, le site de Fort Clan recèle des vestiges d'occupations protohistoriques dès l'époque du Bronze final (structures fossoyées) jusqu'à l'époque romaine (*villa*).

La prescription porte sur une emprise rectangulaire de 1 000 m² juste au bord de la Vienne. Le chantier s'est déroulé durant cinq jours, du 14 au 18 avril 2014. La superficie à évaluer a été sondée en creusant deux rangées de tranchées, implantées dans le sens de la longueur de l'emprise. Avec l'accord de l'aménageur et du SRA, un sondage perpendiculaire à la berge de la Vienne a également été effectué afin de s'en rapprocher au maximum, d'y déceler d'éventuels aménagements et de se rendre compte de son profil. Environ 13,7 % de la surface ont donc été diagnostiqués. L'opération de terrain n'a permis de mettre au jour que trois faits ou structures isolés : un «amas induré» de terre rubéfiée d'époque indéterminée, une construction sommaire (remploi de matériaux) de type «plot» de l'époque romaine, et un petit empierrement (TP ?) d'une période récente. Aucun aménagement de berge de rivière n'a été découvert. Cette opération a également permis de reconnaître une séquence de la terrasse alluviale avec, à sa base, un niveau de graviers sableux, surmonté par les dépôts de débordements récents (argiles et limons) comportant du mobilier erratique, remobilisé et hétérogène en quantité moyenne avec de-ci de-là quelques petites concentrations, de différentes périodes (gallo-romaine, médiévale et moderne à contemporaine...), ce qui confirme que nous nous situons dans les parages des sites archéologiques de Fort Clan, dans une zone archéologique sensible.

Julien PELLISSIER et Patrick BIDART



Cenon, plan des tranchées de diagnostic (DAO : J. Pelissier).

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Boulevard Antoine Lavoisier

Le projet de construction d'un bâtiment scientifique, déposé par l'université de Poitiers, à Chasseneuil-du-Poitou, a entraîné la réalisation d'une intervention archéologique. L'emprise du futur aménagement se situe au sud du Parc du Futuroscope, au cœur d'une technopôle dédiée au numérique. Une fouille de sauvetage, menée en 2012, à moins d'un kilomètre au sud de la parcelle, avait permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation rurale de la fin de l'âge du Bronze. L'intervention, au lieu-dit La Vallée, a été conduite du mardi 10 juin au vendredi 13 juin 2014.

Le site avait été utilisé comme zone de dépôt de matériaux, lors de la construction du Parc du Futuroscope, dans les années 80. Des remblais de 3 à 5 mètres d'épaisseur recouvraient toute la surface du projet. Les sondages profonds, effectués de façon régulière, ont montré que le terrain avait été décapé jusqu'au sol géologique. L'absence de préservation du site a exclu toute possibilité de découverte archéologique.

Sonia LECONTE

CHAUNAY

Champs Benêts, Les Breuils, Entre-les-Chemins, La Preugne Chiron

Le futur établissement de six éoliennes sur la commune de Chaunay, le long de la voie gallo-romaine reliant *Rauranum* (Rom) à la *Via Agrippa* (Lyon-Saintes) vers Montignac-sur-Charente (Charente), a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Les terrains sont assis sur des calcaires jurassiques d'origine marine formant un plateau dont l'altitude moyenne est comprise entre cent-vingt et cent-cinquante mètres. Ce plateau se prolonge par la plaine de Chaunay à Blanzay. Le diagnostic traverse les formations du Callovien (J 3), à la limite des affleurements oxfordiens (J 4/5). Le bassin callovo-oxfordien est traversé par une série de failles orientées nord-est/sud-ouest.

Cette opération met une fois de plus en évidence le faible recouvrement de ces plateaux calcaires. Les séquences holocènes sont réduites à la pédogénèse actuelle. Les colluvions ne s'accumulent que faiblement et ponctuellement

à la faveur de rares vallons secs. Les formations pléistocènes ne sont pour ainsi dire pas représentées.

Il n'est donc pas étonnant que les résultats de ce diagnostic soient négatifs en dépit de la proximité de la voie antique. Si cette dernière marque encore fortement le paysage et la structuration parcellaire dans sa perception globale, son influence paraît nettement moins perceptible une fois passée la route entre Tagné et Vant, au sud de Chaunay.

Bénédicte MOUTARDE

Moutarde, 2014

Moutarde B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Chaunay, Champs Benêts, Les Breuils, Entre les Chemins, La Preugne Chiron*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 59 p.

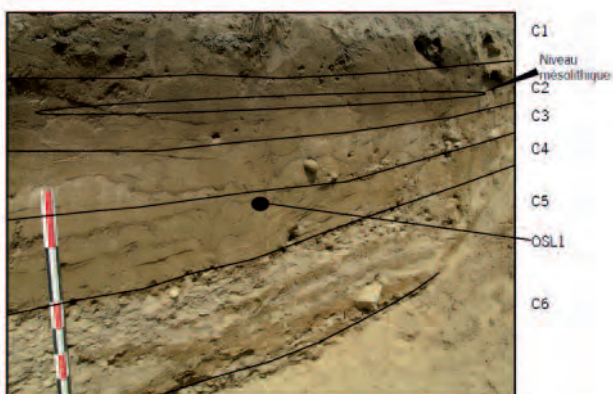
Mésolithique
Néolithique

CIVAUX ET VALDIVIENNE

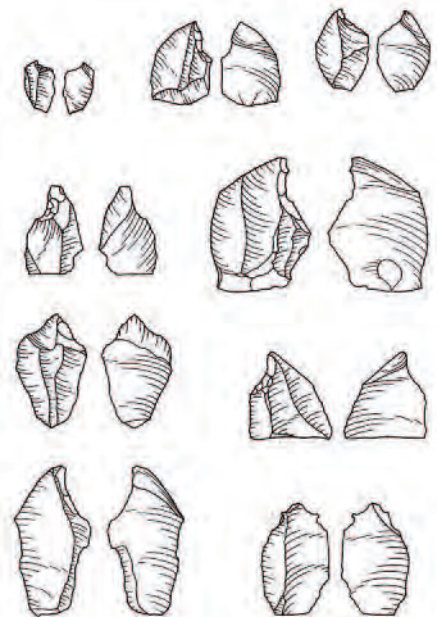
Les Faugeroux, Les Varennes, Les Grenouillaux

La demande de permis d'exploiter une carrière dans les communes de Civaux et Valdivienne (Vienne) est à l'origine d'une opération de diagnostic sur une superficie de 14 ha. Les parcelles sondées au cours de cette opération sont situées dans la commune de Valdivienne, sur la basse terrasse de la Vienne.

L'opération a permis la mise au jour de deux occupations humaines du début de l'Holocène dans des sols d'origine alluviale.



Civaux-Valdivienne, organisation des couches sur le replat et position du niveau mésolithique (Cliché : INRAP)



TR 26. Microburins
Dessin : Marie-Hélène Jamois

1 cm

Civaux-Valdivienne, matériel lithique extrait de la tranchée 26 (Dessin : M.-H. Jamois)

La fréquentation du secteur lors du Tardiglacière n'est pas à exclure, mais la grande majorité des vestiges lithiques identifiés procèdent d'occupations mésolithiques conservées sur d'importantes surfaces (14 000 m² et 3 500 m²), dans des sables pour la plus vaste et dans des limons argileux pour la seconde.

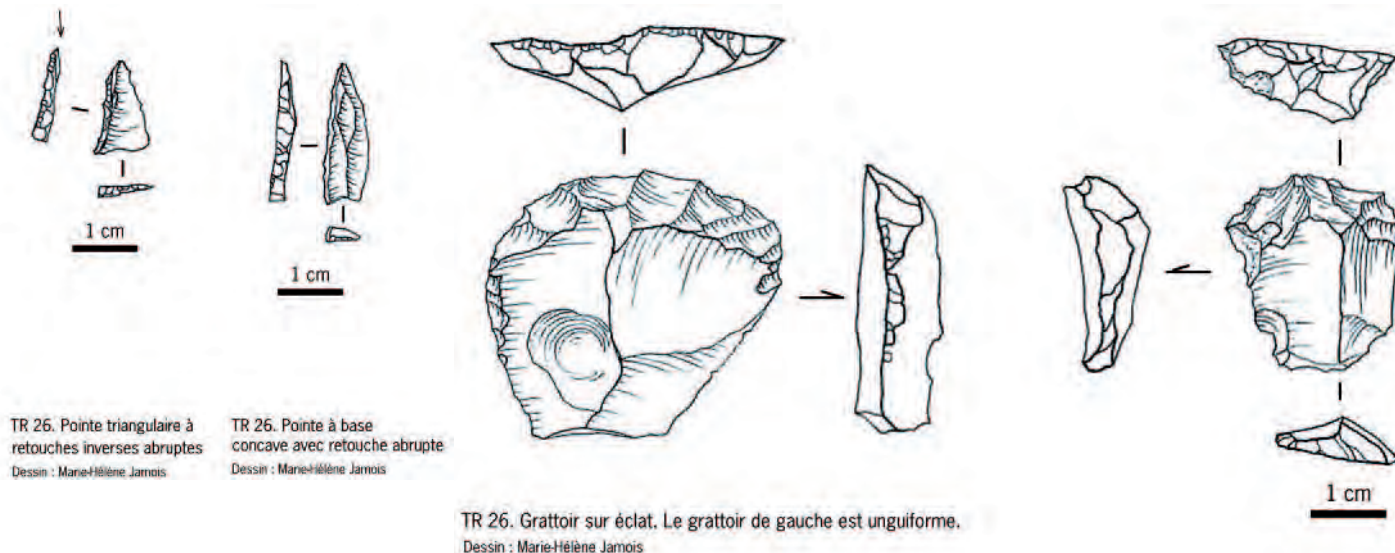
Le secteur est également occupé lors de la dernière partie du Néolithique mais l'état de conservation médiocre du mobilier céramique et l'absence de structures en creux indui-

sent un probable remaniement de cette occupation par des phénomènes taphonomiques.

David BRUNIE

Brunie et al. 2014

Brunie D., Maitay C., Marchand G., Sellami F. : *Poitou-Charentes, Vienne, communes de Civaux et Valdivienne, Les Faugeroux, Les Varennes, Les Grenouillaux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 98 p.



Civaux-Valdivienne, matériel lithique extrait de la tranchée 26 (Dessin : M.-H. Jamois)

Moyen Âge
Temps modernes

CIVRAY
2, rue Pestureau et
église Saint-Nicolas

Le diagnostic archéologique, mené autour de l'église Saint-Nicolas, sur la commune de Civray, est réalisé en amont des projets de travaux (réalisation d'un drain périphérique) et d'aménagement (création d'un espace paysagé) envisagés à proximité immédiate de l'édifice. Cette opération atteste certes une occupation modeste et de faible densité, mais révèle des informations inédites sur l'histoire de cet édifice et de son environnement immédiat.

Entre la fin du XI^e s. et le début du XII^e s., l'édification de l'église Saint-Nicolas marque le développement, en rive droite de la Charente, d'une nouvelle ville qui succède à celle de Saint-Clémentin installée au pied du château sur la rive gauche.

Les sépultures en coffres, mises au jour à proximité du chevet, sont datées de la même période que la construction de l'édifice. Elles témoignent donc, dès l'origine, d'une tradition d'inhumation sur le site. Jusqu'à présent, aucune mention de ce cimetière n'était apparue. Les seuls cime-

tières anciens reconnus étaient localisés en dehors de la ville médiévale.

L'aire sépulcrale du XII^e s. n'a été entrevue que dans un seul sondage et son étendue n'est pas circonscrite. Cependant aucune sépulture en coffre de cette époque n'a été retrouvée dans les autres sondages. Il apparaît donc que ce cimetière primitif se développe à l'arrière de l'édifice religieux.

Dans ce même secteur, un vaste fossé est implanté à proximité immédiate de l'église. Ses grandes dimensions lui confèrent certainement un rôle défensif. Cette structure est à mettre en relation avec les périodes de conflits dont la région a été témoin entre les XIV^e et XVI^e s.

Enfin, au nord de l'édifice, des sépultures attestent de l'existence d'une aire d'inhumation pour la période moderne qui semble de courte durée.

Emmanuel MOIZAN

DANGÉ-SAINT-ROMAIN

Les Varennes du Moulin à Vent

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités au lieu-dit Les varennes du Moulin à Vent, commune de Dangé-Saint-Romain, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Sous la conduite de deux archéologues de l'Inrap, une série de sondages a été effectuée entre le 06 et le 15 novembre 2013 sur l'ensemble des parcelles soumises au projet.

L'emprise du projet concernant la future zone d'activité comprend 4 parcelles implantées au sein de l'ancienne terrasse de la rive droite de la Vienne. 24 sondages, effectués à l'aide d'une pelle mécanique, ont été réalisés. D'une superficie de 50 m² en moyenne, ils ont permis une exploration du sous-sol sur près d'un mètre, profondeur moyenne au-

delà de laquelle se trouve le sommet de la terrasse fluviale. Ces sondages n'ont pas révélé de traces d'occupations anciennes à cet emplacement. Quelques menus objets ont bien été ramassés dans l'épaisse couche de sables qui se développe sur ces terrains, pour l'essentiel des éclats de silex taillés et quelques fragments de poterie, mais ils ne traduisent tout au plus qu'un léger bruit de fond. La vocation agricole de cet espace est visiblement fort ancienne et exclusive, nous sommes en marge des installations humaines, les implantations ne se sont pas faites ici-même.

Benoit BILLY

Antiquité

JAUNAY-CLAN

Rue de la Renaissance

Le projet de construction d'une maison individuelle, dans le centre-bourg de la commune de Jaunay-Clan, rue de la Renaissance, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes. Cette décision a été motivée par les nombreuses découvertes effectuées sur toute la commune, les abords immédiats du projet étant tout particulièrement concernés par celles-ci. À l'ouest, se localise l'église Saint-Denis qui concentre autour d'elle l'essentiel des vestiges antiques et médiévaux répertoriés. L'emprise du futur aménagement comprenait les parcelles 212 et 213 de la section cadastrale BP, représentant une surface de 664 m².

L'intervention n'a révélé aucun site majeur. Toutefois les terrains avaient été remblayés, jusqu'au substrat, par des apports de matériaux successifs, variant de 1,80 à 2,20 m

d'épaisseur. L'absence de mobilier ne permet pas de les dater. On peut supposer qu'ils font suite à une phase d'abandon/destruction : de probables vestiges de constructions (fragments de mortier antique, associés à des moellons calcaires) ont été observés au sein du remblai le plus ancien. Sous ces remblais a été mis en évidence un fossé ainsi qu'une vaste excavation indéterminée (extraction ?). Le fossé n'a livré que quelques fragments de *tegulae*. Quant à la fosse, sa limite septentrionale n'a pu être vérifiée faute de place disponible, et afin de ne pas endommager les fondations de la future maison. Bien que pauvre en vestiges, l'opération témoigne d'une occupation de cet espace, à une période ancienne, probablement antique.

Sonia LECONTE

Moyen Âge

LENCLOITRE

Église Notre-Dame, place du Doyen Petit

Cette intervention fait suite au dépôt d'une d'autorisation de travaux sur une église classée au titre des Monuments historiques le 19 mars 1908. Cette demande, effectuée par François Jeanneau architecte en chef des Monuments historiques, a pour but de consolider certains éléments de cette église et d'en effectuer la restauration intérieure.

C'est suite à une donation de terres, entre 1106 et 1109, qu'une communauté de religieuses fontevristes vient s'installer. L'église est très rapidement construite ainsi que les bâtiments conventuels qui se développent sur son côté sud

et ceux destinés aux moines dont les vestiges sont encore visibles à une centaine de mètres vers le nord. L'église n'est que très peu modifiée hormis sa façade occidentale restructurée au xv^e s. Suite à la Révolution, l'église sert d'écurie à chevaux avant de retrouver sa fonction religieuse en 1805, moment où elle devient paroissiale. Elle connaît dès lors d'importants travaux de restauration.

Le projet de stabilisation concerne la façade occidentale ainsi que le chevet et la chapelle du transept nord. Il consiste à renforcer et élargir les fondations de ces parties de l'édifice

par des reprises en sous œuvre. Concernant la façade, ces reprises se feraient de part et d'autre du mur occidental et de la première travée de la nef. Au niveau du chevet et de la chapelle du transept nord, le projet ne prévoit que des reprises depuis l'extérieur de l'église.

Ce diagnostic a été mené aux abords et à l'intérieur de l'église Notre-Dame de Lençloître par deux agents de l'Inrap du 10 au 18 mars 2014. En extérieur, les tranchées d'évaluation ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique de 8 tonnes et avec une pelle de 800 kg en intérieur.

L'orientation et les dimensions des sondages ont été déterminées en fonction des diverses contraintes liées aux limites d'emprise et à la présence de nombreux réseaux enterrés. Au final ce sont huit sondages, représentant une surface totale de 35 m², qui ont été réalisés.

Les sondages positionnés à l'extérieur du chevet et de la chapelle nord ont permis de localiser plusieurs sépultures en pleine terre présentant des états de conservation variables. Deux murs correspondant à l'angle d'un bâtiment ont également été observés, quasiment au contact du chevet. Le mobilier issu d'un niveau d'occupation à l'intérieur de cette construction est à rapprocher de la fin de la période médiévale.

Plusieurs sondages ont été réalisés au niveau de la partie occidentale de l'église Notre-Dame. Ces derniers ont été repartis en fonction du projet de stabilisation de la façade. Des sondages ont ainsi été réalisés de part et d'autre de la nef ainsi qu'au pied de la façade occidentale. Un sondage a également été implanté à l'intérieur de l'église. La répartition de ces tranchées d'évaluation a été faite de manière à prendre en compte les différents espaces liés à la fonction monastique du lieu et pouvant livrer des vestiges de différentes natures.



Lençloître, sépulture (cliché : Inrap)

De manière générale, les sondages ont montré la présence du terrain naturel à faible profondeur mais également celle de sépultures apparaissant à plus ou moins grande proximité du niveau de sol actuel. Une sépulture en coffre, endommagée par un réseau d'eau pluviale a été mise au jour le long du mur gouttereau nord (voir fig.). Au sud et à l'intérieur de l'église ce sont des sépultures en pleine terre qui ont été mises en évidence, certaines d'entre elles conservant des lambeaux de linceul.

Ces différents sondages ont également permis d'observer les fondations de cette église. Directement installées sur le terrain sableux, elles ne font guère plus de 70 cm de profondeur.

Adrien MONTIGNY

LES TROIS-MOUTIERS

Les Terres Fortes

Ce diagnostic archéologique motivé par un projet de liaison routière entre les routes départementales RD347 et RD49 est en relation avec la construction d'un Center Parc sur les communes de Morton, de Saint-Léger-de-Montbrillais et des Trois-Moutiers dans la Vienne. Initialement prévu sur la totalité du tracé routier, ce diagnostic n'a pu être réalisé en totalité, les parcelles méridionales étant inaccessibles suite à un contentieux entre l'exploitant agricole et l'aménageur. Cette opération fait donc suite à une première phase de diagnostic conduite par P. Maguer, Inrap en septembre 2013. La seconde phase de diagnostic concerne des parcelles sur la commune des Trois Moutiers, au lieu-dit Les Terres Fortes et porte sur une superficie de 20 000 m². Neuf tranchées ont été ouvertes, correspondant à 7,5 %

de l'emprise. Cette deuxième phase de diagnostic est négative. Elle n'a livré que quelques fossés, vraisemblablement parcellaires, présentant une orientation identique. Elle se situe à proximité d'un site ayant livré du mobilier antique et médiéval associé à des structures pouvant correspondre à un habitat rural (Maguer 2014). L'absence de mobilier et de structures permet de constater que le site ne se prolonge pas vers le sud, ce que suggérerait le caractère négatif de la tranchée la plus méridionale du précédent diagnostic (tranchée 22, Maguer, 2014). Aucune autre occupation n'est observée.

Annie BOLLE

Lichon, 2013

Lichon A.-A. : *Center Parcs, Les Trois Moutiers-Morton, Vienne (86) - phase I*, pré-rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2013.

Maguer, 2014

Maguer P., Vequaud B. : *Liaison RD 347 – RD 49, Phase 1, Morton, Les Trois Moutiers, Saint Léger de Montbrillais,*

Vienne (86), rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

Bolle, 2014

Bolle A. : *Les terres fortes, Les Trois Moutiers, Vienne (86)*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

Protohistoire

Antiquité

LES TROIS-MOUTIERS

Liaison RD 347-RD 49

Moyen Âge

La fouille des Trois-Moutiers (86) s'est déroulée du 21 juillet au 12 septembre 2014. Le site est situé sur l'axe d'une ancienne voie communale modifiée et élargie afin de constituer l'accès au futur Center Parc. Il consiste en une bande de 300 m de long pour 20 m de large environ. La fouille a révélé une occupation diachronique du site s'étalant de la Protohistoire au Moyen Âge. La période protohistorique est représentée par une dizaine de structures en creux (fosses et trous de poteaux) dont la chronologie reste encore à préciser. La période antique apparaît quantitativement la plus représentée, tant en structures (fosses, murs, puits, sépul-

tures) qu'en mobilier (verre, céramique commune, sigillée). Elle correspond essentiellement à un ensemble bâti, partiellement appréhendé. Il est constitué de murs arasés, particulièrement bien conservés sous l'emprise de l'ancienne route. Ces derniers délimitent des espaces intérieurs et extérieurs. Un puits y est associé, aménagé à l'angle de deux murs. Le comblement du puits, fouillé en totalité (profondeur totale 4,20 m) renferme de nombreux composants culturels : fragments d'enduits, fragments de tuiles à rebords, fragments de béton de tuileau, verre et céramique. Il contient également des fragments de mortier similaire à celui qui



Les Trois-Moutiers, vue générale du chantier avec en premier plan le bâtiment antique (BAT 2) en cours de fouille (Cliché : INRAP).

compose les radiers de sols. Quatre inhumations primaires en céramique d'immatures ont été mises au jour au sein de cet ensemble. La chronologie de l'occupation antique, homogène, serait attribuable au Haut-Empire. Le site est réoccupé pendant la période médiévale par plusieurs zones de stockages, constituées de nombreux silos et fossés. Deux périodes semblent se distinguer : une première, comprise entre le VIII^e et le IX^e s. et une seconde se développant du X^e au XI^e s. qui pourrait s'étendre jusqu'au XII^e s. Ces aires distinctes, qui présentent de nombreux recoupements, paraissent connaître des occupations récurrentes. Deux petits souterrains, constitués d'une simple pièce excavée et d'une

galerie d'accès, y sont associés. Enfin, trois inhumations, probablement médiévales, ont également été observées. Les résultats présentés ici ne peuvent être que partiels et les chronologies proposées sont amenées à évoluer puisque le mobilier issu de la fouille est actuellement en cours d'étude. En outre, des datations radiocarbones sont en cours de réalisation sur des échantillons de charbons et d'os humains. Elles permettront avantagement de préciser ces datations.

Philippe CALMETTES

LUSIGNAN

Porte occidentale de l'enceinte urbaine de la ville

Moyen Âge

Temps modernes

L'étude archéologique de la porte occidentale de la ville de Lusignan s'inscrit dans un projet de restauration et de mise en valeur. Il impliquait la démolition de bâtiments, la remise au jour partielle des douves ainsi que d'un pont et des deux tours de la porte de ville. Une première intervention a consisté en un suivi du chantier de démolition et une étude archéologique du pont (Ladiré, 2012). Elle était accompagnée d'une étude documentaire réalisée par Marie-Pierre Baudry, qui a permis la découverte d'un plan d'une porte de la ville, pouvant difficilement correspondre à un autre édifice que la porte occidentale de Lusignan. Ce document, daté de 1778, est accompagné d'un procès-verbal de visite assez détaillé. Il indique l'existence d'un sous-sol équipé

d'archères. L'importance des élévations conservées et la découverte de ces documents justifiaient la réalisation d'une étude archéologique du bâti des tours et la poursuite des recherches documentaires. Un sondage était prévu afin de vérifier l'existence du sous-sol. Les tours, transformées en habitation au XIX^e s., ont fait l'objet d'un piquetage complet, avec démolition de l'ensemble des aménagements intérieurs récents.

La porte consistait en un châtelet d'entrée encadré de deux tours au plan en U (fig. 1). Elles encadraient un long passage, élargi au XIX^e s. ce qui a entraîné la destruction des murs latéraux et du couvrement. Au-dessus du fossé, les

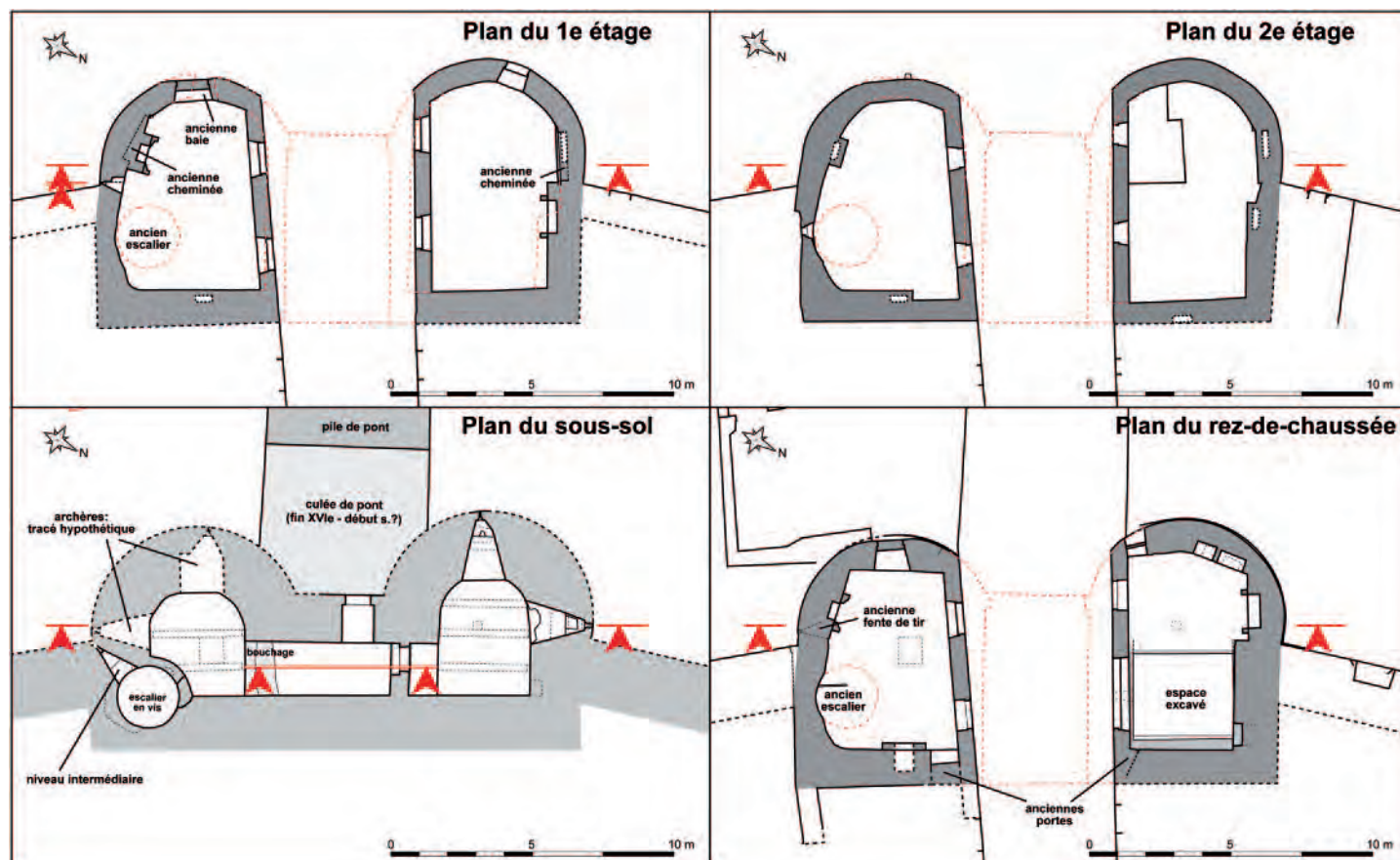


Figure 1 : Lusignan, plans de la porte occidentale. (Topographie : M. Bérard, F. Mandon – Atemporelle ; DAO : F. Mandon – Atemporelle)

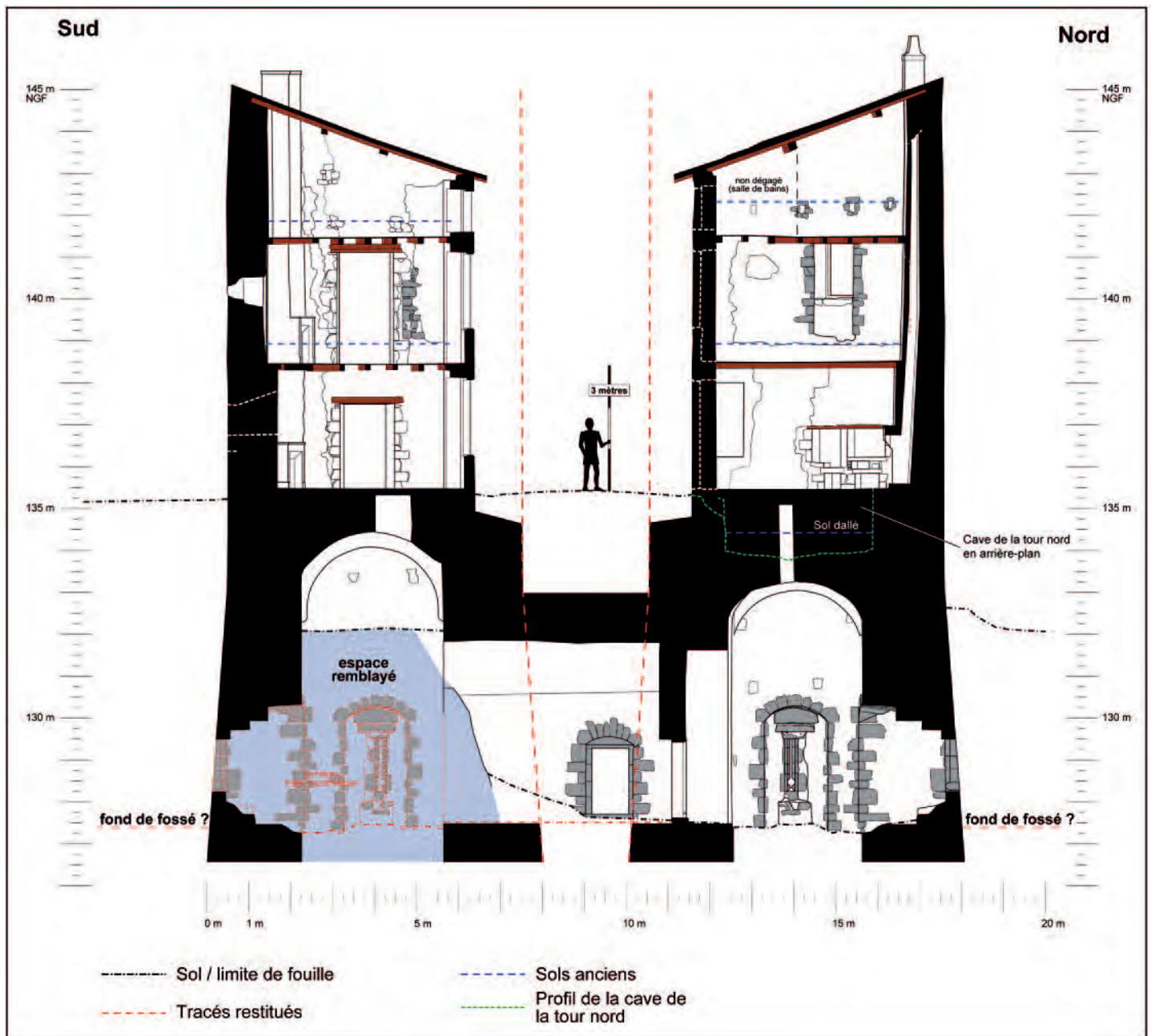


Figure 2 : Lusignan, coupe transversale sud/nord et élévation intérieure ouest de la porte occidentale (Topographie : M. Bérard, F. Mandon – Atemporelle ; DAO : F. Mandon – Atemporelle).

élévations extérieures des tours présentent deux phases bien distinctes : un soubassement légèrement taluté en pierres de taille jusqu'à hauteur de la rue et une reconstruction en moellons des niveaux supérieurs. Le soubassement correspond au 1^{er} état conservé de la porte et au sous-sol décrit au XVIII^e s. Ce dernier a été rapidement découvert : seule la tour sud avait été remblayée, laissant subsister une petite cave sous la voûte, servant de lieu de stockage et de toilettes. Un petit conduit permettait l'évacuation des déchets vers les autres pièces du sous-sol, intactes et non remblayées.

Ces salles basses sont situées bien en dessous de l'actuel fossé, plus profond à l'origine. Le sol de ces salles est à 8 m au dessous du niveau de la rue (fig. 2). Elles sont reliées par un couloir souterrain qui passe sous la route. On y accédait par un escalier en vis logé dans la tour sud, en partie conservé et présentant une fente de jour/archère. Les salles sont couvertes d'une voûte en berceau plein-cintre à doubleaux. Celle de la tour nord est percée par un petit conduit, permettant la communication orale avec le niveau supérieur. La voûte de la tour sud présente une large ouverture, pour

la descente de gros matériel (l'artillerie par exemple). La salle de la tour nord, seule entièrement dégagée, présente des murs épais de plus de 2 m, percés de deux archères canonnières, dans l'axe et flanquant la courtine nord (fig. 3). Ces dispositions correspondent bien à celles qui étaient indiquées sur le plan de 1778 et aux descriptions détaillées qui l'accompagnaient. Les archères canonnières sont assez archaïques et plaident pour une datation du milieu du XV^e s. Le couloir transversal possède une porte ouvrant vers le fossé, condamnée par la culée du pont. Elle pose le problème du profil du fossé : donnait-elle accès au fond de fossé ou à une passerelle située sous le pont et donnant éventuellement accès au niveau inférieur d'un ouvrage avancé ? Un boulevard est effectivement mentionné et l'importance des défenses extérieures a pu être révélée à l'occasion d'un diagnostic réalisé par l'Inrap, sous la direction d'Adrien Montigny (Montigny, 2013).

Au-dessus du niveau de la rue, les tours ont été presque entièrement démolies. Il ne subsiste du premier état que le mur arrière des tours avec les portes d'accès, une portion

de l'escalier en vis, et un unique bloc de la fente de tir flanquant la courtine sud, indiquant que le rez-de-chaussée possédait également des salles défensives. La destruction de la porte doit être consécutive au siège de la ville en 1574 : les tours semblent avoir été pilonnées de façon privilégiée, épargnant ainsi les courtines, mieux conservées. Les textes du début du XVII^e s. nous apprennent que la porte a été reconstruite pour servir de prison : les travaux sont en cours en 1611. Elle n'a plus vraiment de vocation défensive. Cela correspond parfaitement aux vestiges conservés : pièces planchées, murs de faible épaisseur, fentes de jour/fentes de tir étroites au rez-de-chaussée, baies et cheminée à l'étage, escalier en vis reconstruit en bois, avec cloison en torchis. Un bloc trouvé en réemploi illustre bien l'histoire du bâtiment : il s'agit d'un chapiteau de cheminée du XV^e s., réemployé comme appui de baie (vraisemblablement la baie de la tour sud, en grande partie détruite au XIX^e s.). Il porte un *graffiti* de prisonnier (emprisonné durant trois jours). Ce bloc a finalement été réutilisé dans le conduit d'une cheminée du XIX^e s. Les nouvelles découvertes permettent de préciser le phasage du pont : les culées et la contrescarpe remontent également à l'époque moderne. Contre les tours, la culée pouvait porter un avant-corps associé à un pont-levis, situé en avant de celui du XV^e s. Seule la pile centrale peut remonter au XV^e s. Dans un second temps, les tabliers en bois ont été remplacés par des arches en pierre.

Au XIX^e s, les tours sont transformées en habitation puis noyées dans d'autres constructions, entraînant d'importantes reprises : désépaississement des murs, nouveaux percements (portes, cheminées, niches), réfection des planchers (à des hauteurs différentes), reconstruction des murs sur rue.

Si les grandes lignes de l'évolution de l'édifice sont cernées, l'étude doit se poursuivre pour lever certains doutes concernant les niveaux supérieurs : subsiste-il des vestiges antérieurs à la porte du XV^e s. ? La question se pose pour le mur arrière des tours, situé en retrait par rapport à celui du sous-sol et donc potentiellement antérieur. La restitution du plan de ces niveaux est également problématique : murs épais pour la partie circulaire et murs plus minces sur rue (épaisseur induite par les portes encore conservées), disposition pouvant être héritée de celle d'une porte antérieure.

Fabrice MANDON

Mandon, à paraître

Mandon F. : *Lusignan (86), Porte occidentale de la ville, Étude archéologique du bâti*, rapport final d'opération d'étude de bâti, Parthenay, Atemporelle, à paraître.



Figure 3 : Lusignan, vue intérieure du sous-sol de la tour nord, vers l'ouest. (Cliché : F. Mandon).

Ladiré, 2012

Ladiré D. : *Lusignan (86), Porte occidentale de la ville, Analyse archéologique du pont et de ses abords*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle, 2012, 40 p. (Notice : « Lusignan, la porte occidentale », *BSR 2012*, Drac Poitou-Charentes, 2013, p. 208-209).

Montigny, 2013

Montigny A. : *Lusignan, Vienne, Rue Enjambes, ancienne école de la Sagesse*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2013, 78 p.

MARIGNY-BRIZAY

Logis de la Vauguyot

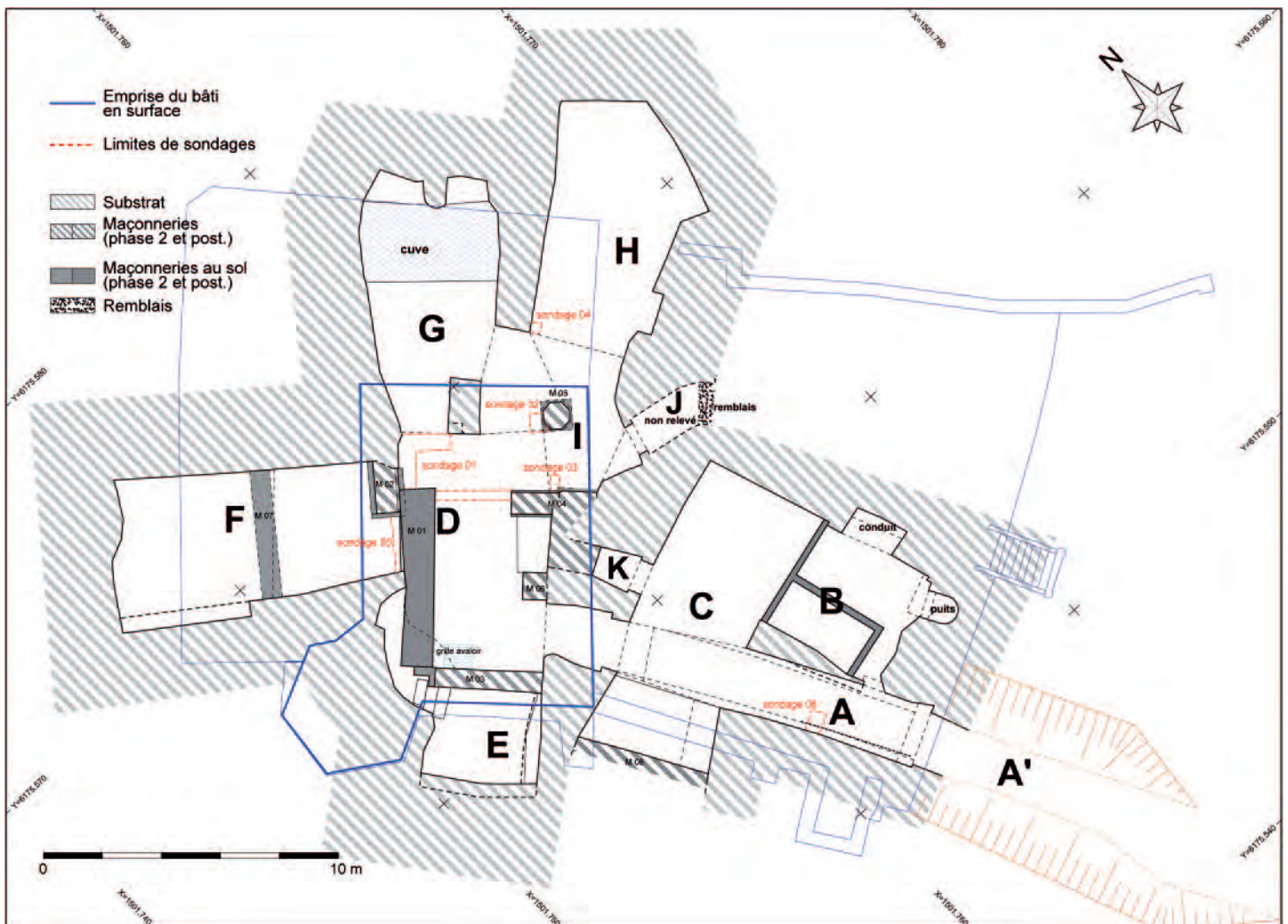
Le domaine de Lavauguyot s'organise autour du manoir dont l'origine médiévale est attestée par quelques mentions dans les textes. Si le bâtiment présente une silhouette générale assez caractéristique des logis nobles ruraux de la fin du Moyen Âge, avec sa tour d'escalier hors œuvre, il semble assez tardif (XVI^e s. ?) et a connu diverses transformations et adjonctions à l'époque contemporaine, ainsi que les dépendances qui l'entourent, à vocation agricole et viticole. Ce logis est bâti sur une haute cave en partie taillée dans le rocher, dont l'exploration laisse présager une origine plus ancienne.

La présente intervention archéologique est consécutive aux travaux d'aménagements de la cave. Suite au décaissement des sols, la découverte de fragments de sculptures médiévales a amené le propriétaire à contacter le SRA. Une petite campagne de sondages a alors été programmée afin de déterminer dans quelle mesure des tranchées pour les réseaux pouvaient être réalisées. Il ne s'agit en aucun cas d'une analyse étendue de la cave, au fort potentiel archéologique, encore préservé. En parallèle, pour asseoir le discours de présentation du domaine sur des connaissances scientifiques, une étude historique sur les domaines de La-

vauguyot et des Roches a été réalisée par Marie-Pierre Baudry et achevée en mars 2014 (Baudry, 2014).

L'existence de souterrains antérieurs à l'actuel logis est certaine, même s'ils ne peuvent être datés. Il s'agit d'un ensemble de salles, présentant des plafonds cintrés, parfois reliées entre elles par des passages plus étroits. La fonction de ces souterrains et les activités qui y étaient pratiquées restent indéterminées. Ces souterrains étaient-ils associés à un habitat de surface ? Étaient-ils en relation avec le site voisin de la Mothe-Guinement ? Le site apparaît dans les textes à la fin du XIV^e s., simple toponyme, sans preuve de présence d'habitat.

L'élément réellement datable reste le logis, de la fin du XV^e s. au plus tôt. Il n'apparaît dans les textes qu'à partir de la fin du XVI^e s. Sa construction peut être associée à une importante reconfiguration des souterrains, avec la création d'un espace central correspondant au plan du logis et sans plafond rocheux. Plusieurs maçonneries ont été construites à l'aplomb des murs pour renforcer le rocher. Autour de cet espace, les anciennes salles ont pu être agrandies. L'accès par l'actuelle rampe, avec la large porte charretière, pourrait avoir été créé à ce moment. Ces aménagements semblent



Marigny-Brizay, plan de la cave, localisation des sondages et des vestiges.

(Topographie : cabinet Abscisse Géo-conseil ; DAO : O. Malevaut - Abscisse Géo-conseil / F. Mandon - Atemporelle)

aller de paire avec un remblaiement important : les fragments de sculptures peuvent provenir de ces remblais. Des modifications ont été apportées, peut-être rapidement, associées à un nouveau remblaiement : mise en œuvre d'arcs diaphragmes pour porter le plancher du logis, construction d'une rampe d'escalier menant à une porte haute donnant dans la tourelle d'escalier et pouvant succéder à une première structure analogue, plus ancienne. Même si les nouveaux aménagements vont recouvrir pour de nombreuses années le potentiel stratigraphique, une étude approfondie de ce site peut encore être menée, notamment par l'analyse fine des parois du souterrain et des nombreux aménagements présents.

Fabrice MANDON

Moyen Âge

MIGNÉ-AUXANCES Limbre

Les travaux exploratoires entrepris sur un projet immobilier à Limbre, commune de Migné-Auxances, concernent une surface de près de 12 500 m², d'un seul tenant, située sur le haut du versant de la vallée de l'Auxance, en rive gauche. Sur cette parcelle en pente (4 %), les vestiges archéologiques mis au jour sont principalement localisés en haut de versant et le long des axes de circulation.

Hormis quelques structures non datées, et sans doute pour partie liées à l'exploitation du calcaire, les principales découvertes sont médiévales et se rapportent plus spécifiquement à la période carolingienne (datation sur céramique réalisée par Brigitte Véquaud, Inrap). Cette occupation est constituée de structures de stockage (8 au total) localisées dans le quart nord-est de la parcelle et de quelques structures plus légères, assimilables à des trous de poteaux. L'implantation des tranchées a permis de localiser 3 concen-

Baudry, 2014

Baudry M.-P. : *Histoire des domaines de Lavauguyot et des Roches à Marigny-Brizay (86)*, rapport d'étude documentaire et historique, Parthenay, Atemporelle, 2014.

Mandon, 2014

Mandon F. : *Marigny-Brizay (86), Logis de la Vauguyot, sondages archéologiques*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle, 2014, 42 p.

trations de structures sur une surface totale de moins de 2 000 m².

Les tests mécaniques et manuels ont révélé des creusements de diverses dimensions dont certains sont apparus riches en mobilier tant céramique que faunique. L'examen de ces vestiges mobiliers permet de supposer la proximité d'un habitat.

Nelly CONNET

Connet et al., 2014

Connet N., Baudry A. et Véquaud B. : *Poitou-Charentes, Vienne, Migné-Auxances, Limbre, Rue de la Croix de Limbre*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 48 p.

Protohistoire

Antiquité

MORTON Liaison RD347/RD49

Moyen Âge

Ce diagnostic archéologique était motivé par un projet de liaison routière entre les routes départementales RD347 et RD49 en relation avec la construction d'un Center Parc sur les communes limitrophes de Morton, de Saint-Léger-de-Montbrillais et des Trois Moutiers dans la Vienne. Cette opération devait porter sur une superficie de 67 610 m², mais la portion méridionale n'a pu être traitée dans le cadre de ce diagnostic.

Au total 3 222 m² ont été sondés dans une emprise de 35 353 m² (soit 9,11 %), les 32 257 m² restant faisant l'objet d'une autre phase de diagnostic. Vingt-et-une tranchées ont été réalisées, dont six se sont révélées positives (tranchées 13, 14, 17, 19, 20 et 21).

Objet de nombreuses contraintes (co-activité, contraintes écologiques, parcelles inaccessibles, zone boisée, bordure de route), cette opération a cependant permis la découverte

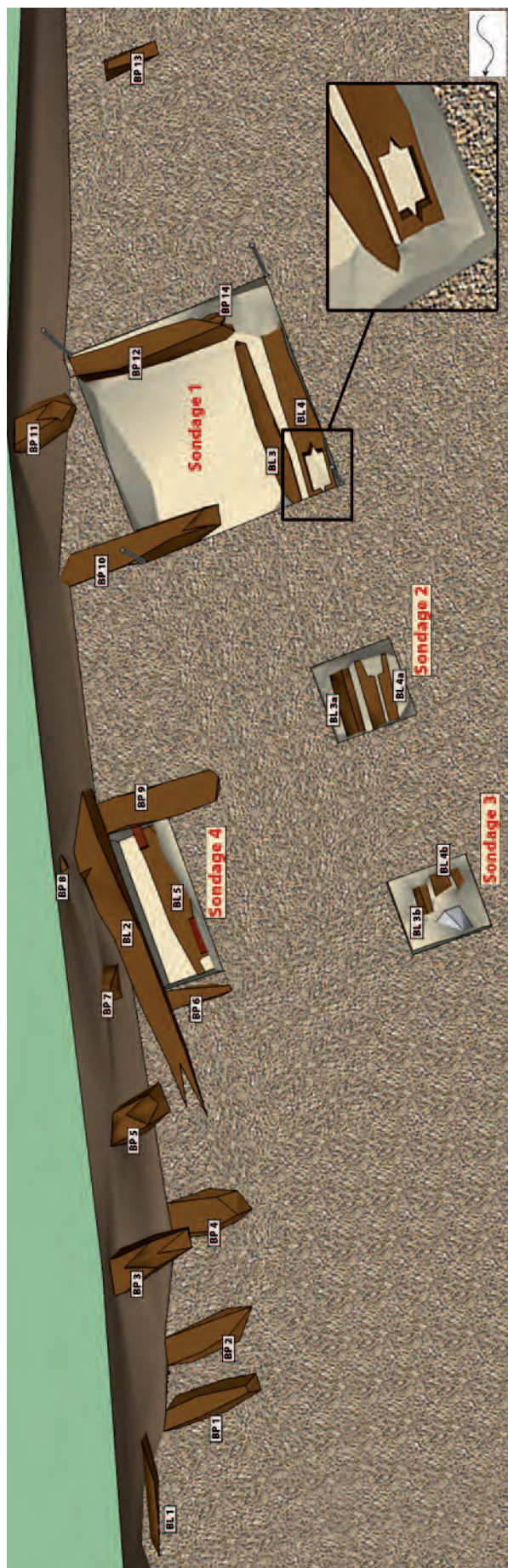
dans un même secteur, d'au moins deux occupations, l'une du Haut-Empire, la seconde de la période carolingienne correspondant vraisemblablement à des habitats ruraux, même si le caractère inabouti de ce diagnostic ne permet pas, en l'état, de proposer d'hypothèse fiable. Quelques tessons, en positions résiduelles ou découverts lors du décapage indiquent également la présence dans le secteur d'au moins une occupation protohistorique.

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

Maguer P. : *Liaison RD347/RD49, Poitou-Charentes, Vienne, Morton*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

NAINTRÉ Les Berthons



Naintré, vue d'ensemble de la structure et des sondages (DAO : M. Cayre).

L'année 2014 a vu se dérouler dans le Clain, au lieu-dit les Berthons, une campagne de sondages subaquatiques. Réalisées sur le site de la zone portuaire du Vieux Poitiers, ces recherches faisaient suite à celles effectuées l'année précédente.

Le sondage 1 (réalisé en 2013) a été rouvert et légèrement agrandi vers l'aval. Ont ensuite été réalisés deux autres sondages plus petits (environ 1 m²), afin de vérifier la continuité des bois BL4 et BL3 vers l'aval.

Les fenêtres ont été ouvertes côté chenal, dans le prolongement du premier carré implanté. On peut ainsi suivre les deux bois longitudinaux. Le BL3 qui semble bien abîmé dans le sondage 1, est mieux conservé dans les sondages 2 et 3. Il est alors possible d'observer sa section rectangulaire. Le bois BL4 quant à lui n'a été que peu dégagé compte-tenu de sa profondeur et des dimensions des sondages. Néanmoins, on constate que ce madrier est divisé en deux parties quasi égales. Le bois s'est-il fendu sur une bonne partie de sa longueur ? Est-il composé de deux morceaux de bois juxtaposés ? Il faudrait ouvrir une fenêtre beaucoup plus large et plus profonde pour pouvoir répondre à ces questions.

Lors de la réalisation de ces sondages, la présence de blocs de grosse taille surtout concentrés côté chenal, nous amène à nous demander si nous ne serions pas sur la façade du quai, et si ces blocs ne pourraient pas constituer le parement de la structure. Là encore, pour répondre à cette question, un dégagement beaucoup plus large devra être entrepris. Il n'est pas encore exclu que la structure puisse se développer davantage dans le lit du bras.

Enfin un quatrième sondage a été effectué contre la berge actuelle, entre les bois BP 6 et BP 9. C'est à cet emplacement que nous avons la plus importante superposition de bois en surface. En effet, juste au dessus des bois BP 6 et 9, nous pouvons voir le bois BL2 sur lequel sont visibles les bois BP7 et BP8. Cet étage montre, avant même de commencer le sondage, que les madriers ne sont pas superposés les uns juste au-dessus des autres, mais superposés avec un décalage (voir fig. 1).

Le but premier de ce sondage était de voir si la structure continuait ici aussi, plus profondément. D'après les altitudes des bois BL3 et 4, il y avait toutes les chances qu'un nouveau bois soit situé à cet emplacement. Cette hypothèse a été vérifiée puisque dans le fond du sondage 4 est apparu un nouveau madrier aussi large que BL4 (dans le sondage 1).

Un élément nouveau, qui a pu être observé dans les sondages 1, 2 et 4, est la présence de mortaises. En effet le bois BL4 possède deux mortaises rectangulaires dont la largeur équivaut à la largeur du madrier (L : 40 cm, l : 20 cm, h : 20 cm). Cette taille semble être la même pour toutes les mortaises découvertes, même si une seule a pu être totalement dégagée. La mortaise entièrement mise au jour est celle du sondage 1. Celle-ci présente la particularité d'avoir deux entailles à ses extrémités (voir fig.). L'interprétation de ces éléments, que l'on ne retrouve pas sur les deux autres mortaises, reste encore en suspend. S'agis-

sait-il de logements pour des coins qui viendraient caler les éléments verticaux insérés dans les mortaises ? Pour le moment aucun élément vertical n'a été découvert.

Morgane CAYRE

Cayre, 2014

Cayre M. : *Rapport de sondages subaquatiques– Rivière : Le Clain 2013-2014*, rapport d'opération de fouille programmée, Poitiers, Drac, 2014.

Antiquité

NAINTRÉ Laumont, rue des Dames

L'opération de diagnostic au lieu-dit Laumont fait suite à un projet d'extension de la déchetterie (parcelle 1075) par la Communauté d'agglomérations du Pays Châtelleraudais. Le terrain d'assiette portait initialement sur une superficie de 6 115 m², un arrêté modificatif ayant ramené la superficie

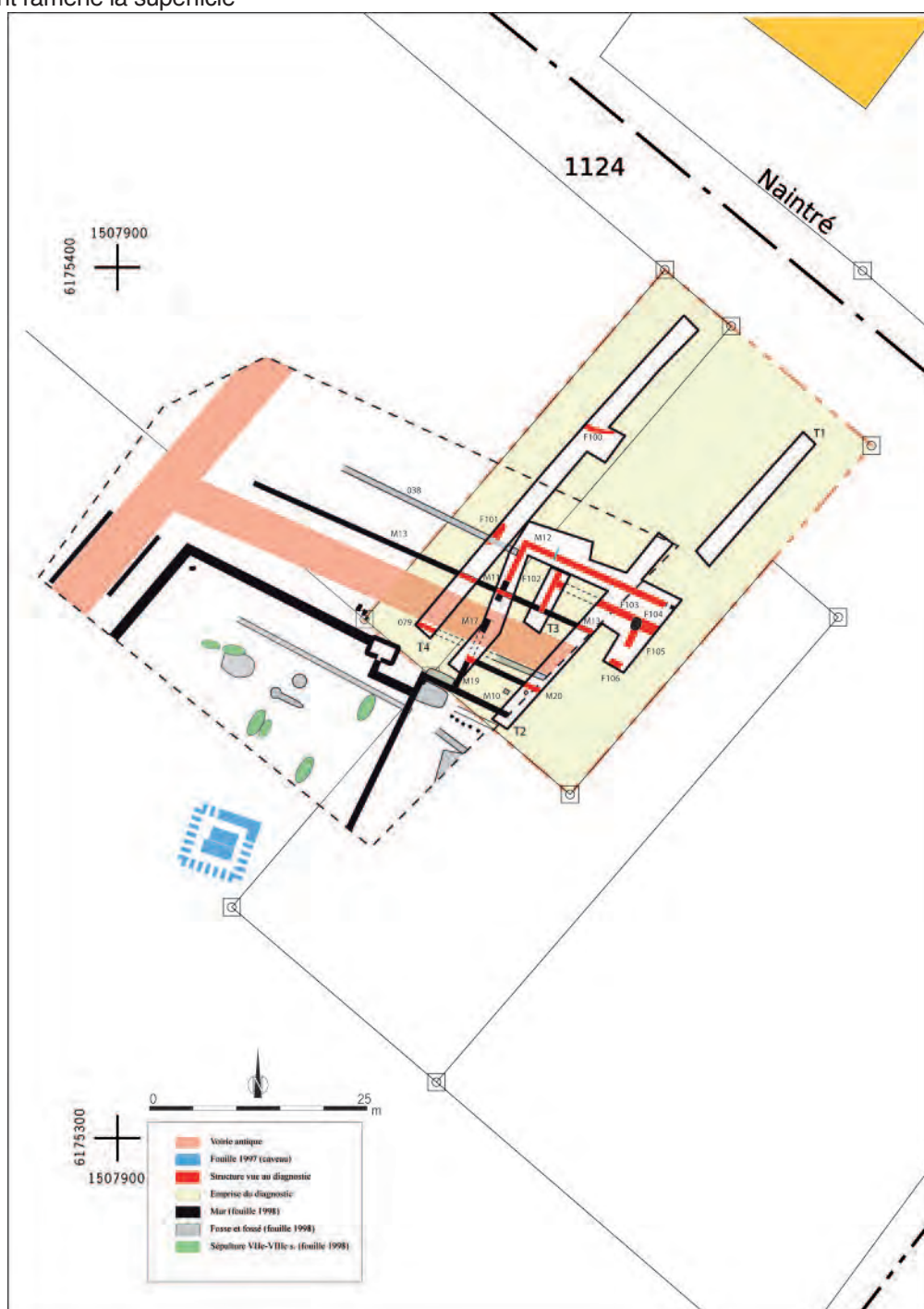
à 2 738 m². Quatre tranchées ont été ouvertes dans le sens de la pente actuelle à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de curage de 2 m de largeur. Elles ont permis d'étudier une superficie de 362 m² soit 13,22 % de la surface concernée. Ces tranchées ont été complétées par des extensions dans la portion sud-ouest de l'emprise. L'ensemble de la parcelle a pu être traitée en deux jours à deux personnes, un responsable d'opération et un technicien, entre le 26 et le 27 mars 2014.

Les résultats du diagnostic sont particulièrement limités, la portion la plus riche de la parcelle correspondant à la partie nord-est de l'ancienne zone de fouille réalisée par J.-Ph. Baigl en 1998. Il convient de noter par ailleurs que la bordure orientale de l'emprise a été fortement perturbée par la carrière (chemin d'accès). Le diagnostic a toutefois permis d'une part la découverte de quelques éléments non relevés au moment de la fouille, d'autre part de préciser la localisation de la fouille en coordonnées Lambert 93. Toutefois, l'arasement important de la zone d'étude, dû notamment à l'opération archéologique de 1998, ne permet pas de pousser bien loin l'analyse. La consultation des missions IGN de 2011 a cependant été l'occasion de mettre en évidence des segments de mur ou de fossé, visibles sous la forme d'indices phytographiques, dont l'orientation semble coïncider avec celle de l'établissement gallo-romain.

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

Maguer P. : *Laumont, Rue des Dames, Poitou-Charentes, Vienne, Naintré*, Poitiers, Inrap, 2014, 53 p.



Naintré, Laumont, plan général de l'emprise de diagnostic (DAO : Inrap)

NAINTRÉ Le Vieux-Poitiers - Théâtre gallo-romain

Au cours du mois d'août 2014, une opération de sondages archéologiques a concerné plusieurs secteurs du théâtre dans le but de compléter les résultats obtenus à l'issue des opérations précédentes.

Il s'agissait en premier lieu de préciser les liens stratigraphiques entre les niveaux de sol construits mis au jour dans l'*orchestra* à l'issue des interventions archéologiques successives et parfois anciennes. Aussi, une tranchée de 14 m de longueur et de 0,80 m de largeur a été implantée dans l'*orchestra*, depuis le mur de soubassement de la scène jusqu'au dallage conservé devant l'ouverture du premier mur concentrique, soit sensiblement dans l'axe de symétrie du théâtre. Le terrassement continu sur une profondeur de 0,60 m a suffi à caractériser la nature et la limite sud des niveaux de sols et de ragréages de mortier installés devant la scène, au sommet des remblais de sable vert. À cette occasion les liens stratigraphiques avec les structures de la scène ont été précisés.

Cinq sondages plus profonds, ouverts à intervalles réguliers dans l'axe de ce transect ont permis de révéler le profil stratigraphique du substrat aménagé, dont le niveau s'abaisse sensiblement au centre de l'*orchestra* passant de 56 m/56,21 m NGF aux extrémités de la tranchée, pour at-



Naintré, le Vieux Poitiers, tranchée et sondages jusqu'au substrat dans l'*orchestra* (cliché : C. Belliard).

teindre 55,32 m dans le sondage central, soit près de 1,55 m sous le niveau actuel. L'irrégularité du substrat sur lequel subsistent de nombreux déchets de construction (moellons calcaires et chaux) est compensée par deux dépôts successifs de sable vert d'origine géologique locale (sables cénomaniens).



Naintré, le Vieux Poitiers, vestiges des derniers niveaux de sol au sommet des remblais de sable vert de l'*orchestra* (cliché : C. Belliard).

D'autre part, des sondages ouverts au sommet de la *cavea* et au pied du mur de fond de scène ont permis de fournir des données concernant la fondation des maçonneries antiques et d'appréhender ainsi l'assiette topographique du site ainsi que les modalités d'implantation de l'édifice.

Au sommet du coteau, le sondage réalisé à la base d'un des piliers de façade de la 15^e travée rayonnante, située à proximité de l'axe de symétrie du théâtre, a montré le caractère compact, dense et non perméable du substrat argilo-limoneux du coteau (68 m NGF). C'est ce qui explique que les constructeurs ont réduit la hauteur de fondation à une semelle de mortier d'environ 0,14 m d'épaisseur.

Dans l'*orchestra*, le sondage ouvert au pied des vestiges du mur de fond de scène a permis d'observer la fondation, sous les niveaux de sol tardifs subsistant à cet endroit. Cette maçonnerie très compacte, haute de 0,75 m est constituée d'assises de moellons en grès liés à un mortier marron qui est caractéristique de la plupart des fondations du théâtre.



Naintré, le Vieux Poitiers, semelle de fondation d'un pilier de façade au sommet du coteau (cliché : C. Belliard).

L'opération de cette année a été complétée par une intervention sur l'emprise du portique et de la cour nord situés à l'arrière du mur de fond de scène. Le creusement (1,50 m x 2,20 m) a été implanté dans l'axe de l'escalier monumental situé à l'angle nord-est du théâtre où semble aboutir l'une des principales rues traversant le centre urbain. Le stylobate du portique subsistait à une profondeur de 1,32 m (56,28 m NGF) par rapport au niveau de sol actuel. D'une largeur de 1,20 m, il n'était conservé que sur une seule assise, témoignant de la récupération massive de cette partie des maçonneries du théâtre. La fosse de récupération des matériaux de construction du stylobate avait largement entamé un niveau de sol ou de circulation se situant dans l'emprise de la cour et conservé à 0,60 m (56,98 m NGF) au-dessus du niveau de l'arase du stylobate. Ce niveau de grave, limoneux et induré s'apparentait davantage à un niveau de circulation ou de voirie qu'au sol de la cour mis en évidence lors de la fouille programmée de 2010. Il était par ailleurs plus haut de 0,55 m par rapport au radier de la cour fouillée à quelques mètres plus à l'ouest. Si aucun dispositif d'accès spécifique n'a pu être décelé au niveau du stylobate, du fait de son état de conservation, la nature de ce niveau de grave

pourrait correspondre au prolongement de cette voirie majeure de l'agglomération.

Cette opération de sondages a permis d'apporter des données techniques complémentaires à l'étude de la construction de cet édifice monumental. Cette dernière sera enrichie par les résultats attendus d'une étude pétroarchéologique des mortiers prélevés sur les maçonneries les mieux documentées du point de vue stratigraphique ou qui présentent un intérêt pour l'étude de la construction.

Elle marque également la fin des investigations archéologiques qui ont contribué, à l'issue de cinq opérations successives, au renouvellement des connaissances concernant ce type d'édifice gallo-romain, si original, dont la forme et la conception ne trouvent aucun écho dans les traités d'architecture antique.

Christophe BELLIARD



Naintré, le Vieux Poitiers, maçonneries du stylobate et niveau de circulation au nord du mur de fond de scène (cliché : C. Belliard).

NIEUIL-L'ESPOIR

Route de la Marcazière

Le projet de construction de 26 maisons individuelles par la société Bouygues Immobilier, sur la commune de Nieuil-l'Espoir, au lieu-dit la Marcazière, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise du futur aménagement correspond à la parcelle 14p de la section cadastrale AI. Elle représente une surface de 14 873 m². L'intervention archéologique a mis en évidence une quarantaine de structures en creux (fosses et trous de poteaux) dépourvues de tout mobilier. Celles-ci, de par leur nature et leur caractère fruste, semblent renvoyer à une aire agricole ou pastorale. Elles prennent place le long de deux fos-

sés parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien de 1809. Leur proximité ainsi que leur agencement par rapport à ces derniers incitent à envisager leur contemporanéité. L'un des fossés parcellaires a livré un fragment de pot à cuire se rapportant à une période comprise entre la deuxième moitié du xiv^e siècle et le xv^e siècle. L'aménagement de la parcelle pourrait avoir été réalisé lors de cette période. Signalons que le lieu-dit de la Marcazière (la Marquoysière) apparaît en 1547.

Sonia LECONTE

POITIERS

Promenade des Cours

Dix sondages archéologiques ont été réalisés par l'Inrap à Poitiers sur la Promenade des Cours, du 17 au 20 février 2014, en prévision d'une réfection complète de la chaussée et d'un réaménagement paysagé de la promenade. Ils ont montré que ces travaux risquaient peu d'impacter les niveaux archéologiques. Le diagnostic n'est pas négatif pour autant et vient compléter les informations collectées sur ce secteur de la ville depuis quelques années.

Il a ainsi permis de mettre en évidence la présence d'un paléo-chenal du Clain, qui reste à dater (fig. 1).

La découverte d'une voie antique à l'abord de la rue du faubourg Saint-Cyprien, avec des niveaux de démolition d'un côté et de probables niveaux de cultures de l'autre, permet de fixer la limite sud-ouest du *suburbium* fouillé à plusieurs reprises sous l'ancien hôpital Pasteur.



Figure 2 : Poitiers, promenade des cours, membres et éléments de carcasses d'au moins trois chevaux pour lesquels l'étude archéozoologique réalisée par Anna Baudry (Inrap) a démontré que les corps laissés à l'air libre un certain temps, se sont démembrés lorsqu'on a voulu les enterrer. (Cliché : F. Gerber).

Celle d'un charnier de chevaux, probablement du xvi^e siècle, qui pourrait n'être qu'anecdotique, interroge (fig. 2). Bien que restant une hypothèse gratuite en l'absence d'éléments de preuves indiscutables, plusieurs éléments (datation céramique, grande taille et âges des animaux, détails du tableau de Nautré) plaident pour le rattachement de cet événement au siège de Poitiers par l'amiral de Coligny en 1569.

Comme on pouvait s'y attendre, il ne reste que peu de traces, mis à part le mur de clôture du côté nord et quelques rares arbres, de la promenade aménagée par l'Intendant Foucault en 1686.

Enfin, les fondations d'une construction légère contemporaine, correspondant probablement à un petit établissement forain de la fin du xix^e s. ou de la première moitié du xx^e s. rappellent que le site fut par le passé beaucoup plus animé qu'il ne l'est aujourd'hui.

Frédéric GERBER

Baudry 1862

Baudry F. : *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault, publiés et annotés par F. Baudry, bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal*, Paris, Imprimerie Impériale, 1862, 590 p.

Gerber 2014a

Gerber F. : *Promenade des Cours*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 56 p.

Gerber 2014b

Gerber F. : « Poitiers, rue du Faubourg Saint-Cyprien. Ancien Hôpital Pasteur », *BSR 2013*, Poitiers, Drac, 2014, p.248-249.

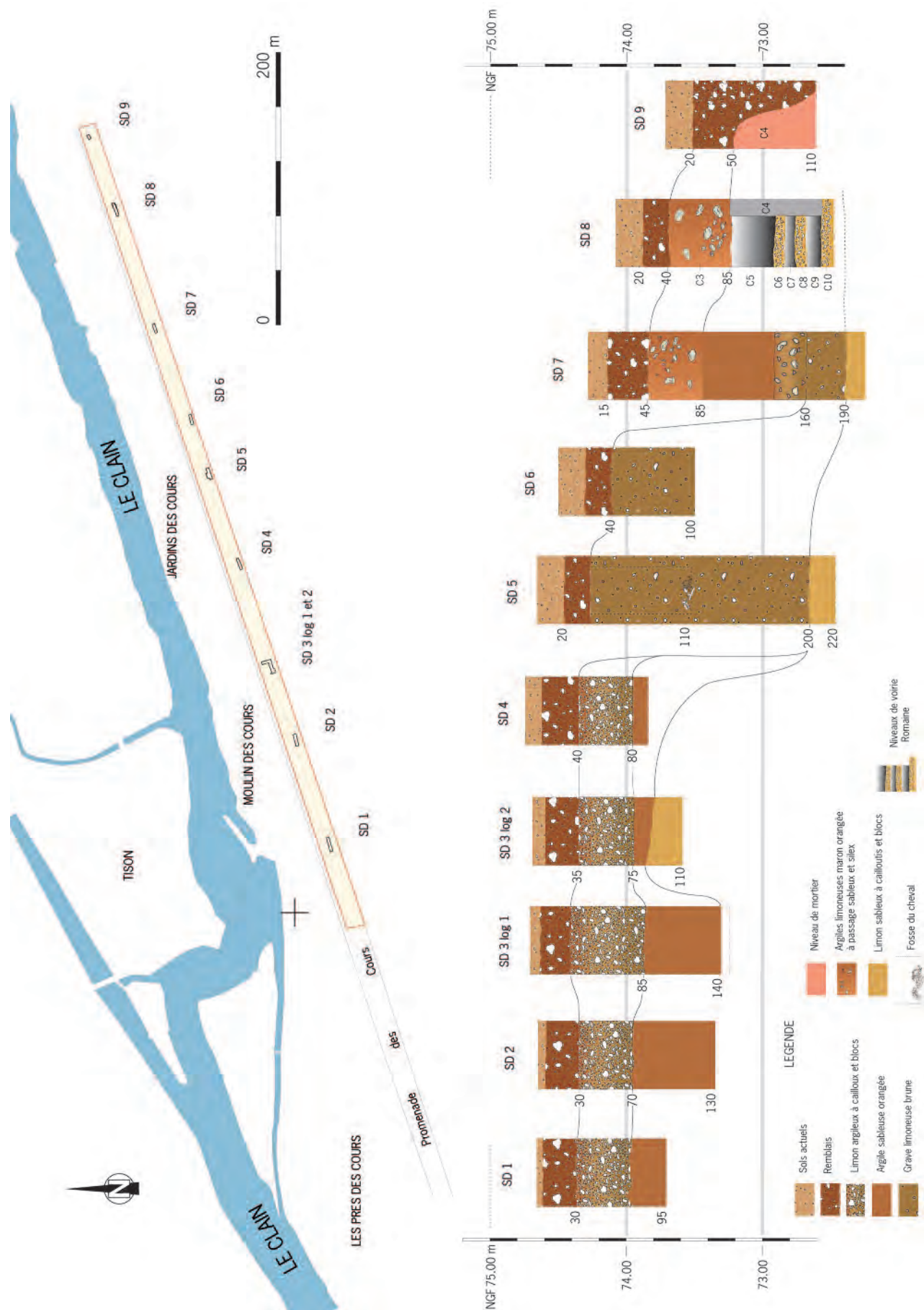


Figure 1 : Poitiers, promenade des Cours, profil géologique ouest/est des Cours à partir des logs relevés dans les dix sondages archéologiques. (Relevés : F. Gerber, DAO : E. Courtaut, Inrap).

Hiernard, Simon-Hiernard, 2011

Hiernard J., Simon-Hiernard D. : « Un *suburbium* de la ville romaine de Limonum », in Simmat G., *L'Hôpital Pasteur de Poitiers : 300 ans au service des malades*, Poitiers, Simmat, 2011, pp. 67-80.

Pilotelle, 1862

Pilotelle E. : « Notice historique sur la promenade des Cours à Poitiers, et sur l'intendant Foucault, son fondateur », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 10e s, 1862-1864, p. 30-44.

POITIERS

Hôtel d'Yversay, 16b et 18 rue Renaudot

Antiquité

Temps modernes

Cette intervention a pour origine le réaménagement de deux immeubles servant de bureaux. La partie la plus remarquable de ces bâtiments correspond à l'Hôtel d'Yversay, riche demeure urbaine construite au début des années 1780 et dont le portail est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Dans ce cadre, les différents locaux concernés sont en cours de réaménagement en une dizaine de logements. Ce diagnostic, concernant une emprise de 933 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 13 au 15 janvier 2014.

L'emprise du diagnostic, à proximité de la préfecture, se situe au sommet du promontoire sur lequel s'est développée la ville de Poitiers. Occupé au moins depuis le début de notre ère, ce secteur de Poitiers se retrouve hors les murs de la cité du Bas-Empire. À la fin du XII^e s. la ville est dotée d'un nouveau rempart englobant cette fois les terrains se situant autour de la rue Théophraste Renaudot. Au XVII^e s., les terrains concernés par ce diagnostic appartenaient au couvent des Ursulines. C'est au milieu de ce siècle que le jeu de Paume du Biet, divertissement alors à la mode, est installé à cet endroit. Joulard d'Yversay, député de la noblesse, rachète ces terrains pour y faire ériger un hôtel particulier à partir de 1780.

Si la prescription comportait une approche des élévations, cela n'a pas pu être fait en raison de l'avancée des travaux intérieurs portant sur ces bâtiments datant de la fin du XVIII^e s. et de la seconde moitié du XIX^e s. Les deux sondages réalisés dans les cours des 16 bis et 18 rue Théophraste Renaudot ont permis de mettre en évidence la présence d'importants remblais venant recouvrir des structures archéologiques antiques et modernes. Les structures antiques ont été observées à partir d'une profondeur de 1,65 m par rapport au sol actuel. L'une d'entre-elles a livré des scories et du laitier pouvant laisser penser qu'un aménagement lié au travail du fer devait se situer à proximité. Le second sondage n'a pas été mené aussi profondément en raison des côtes de fond de projet et de la présence de vestiges d'une maçonnerie moderne pouvant être lié à un jeu de paume situé à l'emplacement de l'Hôtel d'Yversay.

Adrien MONTIGNY

Montigny, 2014

Montigny A. : *Poitiers, Hôtel d'Yversay, 16 bis et 18 rue Renaudot*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

POITIERS

Le Pré L'Abbesse

La première étape de travaux préalables à la réalisation du projet d'aménagement paysager du Pré L'Abbesse a fait l'objet d'une surveillance archéologique en septembre 2014. Ces travaux ont consisté à créer une noue (petit fossé) sur 150 m de longueur, à l'emplacement de l'ancienne clôture grillagée située en bordure du boulevard du maréchal de Lattre de Tassigny afin d'ouvrir le site aux piétons, tout en le préservant de l'intrusion des véhicules.

Ces terrassements d'environ 1 m à 1,20 m de profondeur ont fait apparaître une superposition de niveaux meubles et très hétérogènes correspondant à la mise en remblai de matériaux de construction des XIX^e et XX^e s. (pierres de tailles, briques plâtrière, ardoises,...). Les investigations ont été complétées par l'ouverture de six sondages de près de 3 m par 1,50 m implantés entre 35 et 50 m à l'est de l'ancienne clôture. Ils ont révélé l'extension de ces dépôts hétérogènes sur des profondeurs atteignant 1,50 m à 2,20 m minimum (sous la cote de 70 m NGF). Cette accumulation de remblais a fortement modifié la topographie d'origine de ce secteur

et occulte désormais les niveaux anciens de ce méandre du Clain.

Christophe BELLARD

Poitiers, Le Pré L'Abbesse, sondage réalisé à 50 m à l'est de l'ancienne clôture grillagée illustrant les dépôts hétérogènes de ce secteur (Cliché : C. Belliard).



POITIERS

Rues Arthur de la Mauvinière et Sainte-Croix

À la fin du second semestre, des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable et de branchements de gaz ont concerné les rues situées au pied du chevet de la cathédrale Saint-Pierre et aux abords de l'église Sainte-Radegonde.



Poitiers, 11 rue Arthur de la Mauvinière, vestige d'un mur gallo-romain (Cliché : C. Belliard).

Dans la rue Sainte-Croix, une tranchée de 0,80 m de largeur et de 1,20 m à 1,40 m de profondeur a été ouverte depuis la rue Jean Jaurès jusqu'à l'intersection avec la rue Arthur de la Mauvinière. Depuis cette dernière jusqu'au croisement avec la rue Sainte-Radegonde, les terrassements ont été limités à cinq sondages de dimensions très variables. Huit autres sondages ont également été ouverts dans la rue Arthur de la Mauvinière jusqu'aux rues des Carolus et du Pigeon Blanc. Les structures mises au jour, au chevet de la cathédrale et dans les sondages creusés jusqu'aux intersections avec la rue Sainte-Radegonde révèlent en premier lieu la conservation de dépôts archéologiques stratifiés sur une profondeur d'au moins 1,40 m (rue Sainte-Croix) et d'une occupation aux époques antique et médiévale. Les vestiges d'un bâti antique sont attestés dans ce secteur grâce à la découverte d'une dizaine de maçonneries de même facture qui furent directement impactées par l'installation de la canalisation au XIX^e s.



Poitiers, 6bis rue Sainte-Croix, fragments de blocs de grand appareil en remploi dans un mur gallo-romain (Cliché : C. Belliard).

Dans la rue Arthur de la Mauvinière, quatre sondages implantés au milieu de la chaussée, ont recoupé des tronçons correspondant à au moins deux murs dont l'orientation était sensiblement celle de la rue actuelle. Seule la base des murs subsistait à une profondeur variant de 0,55 m à 0,70 m sous le niveau de la rue (à une altitude comprise entre 84,10 m et 82,80 m NGF). Le mur le mieux conservé pré-



Poitiers, rue Sainte-Croix, niveau de sol maçonné gallo-romain à la base de la stratigraphie (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, 9 rue Arthur de la Mauvinière, lambeau de chaussée médiévale (Cliché : C. Belliard).

sentait une largeur de 0,90 m et sa longueur a pu être estimée à au moins 7,50 m.

Dans la rue Sainte-Croix, cinq tronçons de murs solidement maçonnés et d'orientations diverses ont été mis au jour entre 0,90 m et 1,40 m de profondeur (84,90 m à 85,60 m NGF). L'un d'entre eux employait des fragments de blocs de grand appareil sur lesquels subsistait un trou de pince à crochet. Un mur de moellons liés à la terre disposé en retour d'équerre s'appuyait contre cette maçonnerie antique.

Un tronçon de mur lié au mortier orangé a également été mis au jour sur une longueur de 2,40 m dans la tranchée creusée à 3,50 m du mur de chevet de la cathédrale. Seul le blocage de maçonnerie était visible sur une hauteur de près de 1 m. Il était largement entaillé par l'ancienne canalisation d'eau potable.

Dans le sondage le plus vaste (1 m x 1,70 m), creusé au 6 rue Sainte-Croix, à 3,20 m du chevet de la cathédrale, un lambeau de sol maçonné antique a été mis au jour à la base d'une stratigraphie de 1,40 m de hauteur. Ce sol de mortier se prolongeait au sud sur plus de 3 m de longueur dans la berme sud de la tranchée. Les niveaux d'occupation antiques étaient surmontés d'un niveau de circulation médiéval constitué d'un lit compact de galets calcaires émoussés comparable à celui mis au jour au 9 de la rue Arthur de la Mauvinière.

En effet, près de l'intersection de cette rue avec la rue Sainte-Radegonde, une petite portion de chaussée médiévale a été mise au jour au fond d'un sondage de 1,10 m de profondeur (81,30 m NGF). Malgré les dimensions importantes du sondage (6,30 m x 1,20 m), il ne subsistait qu'un lambeau de cette chaussée de galets calcaires et graviers. Ces niveaux de circulation semblent constituer les prémices de la rue actuelle Arthur de la Mauvinière en bordure de laquelle subsiste encore un bâti médiéval remarquable.

Christophe BELLARD

Moyen Âge

POITIERS 7 impasse Sainte-Radegonde

À l'occasion des travaux réalisés sur le réseau de gaz aux abords de l'église Sainte-Radegonde, un terrassement réalisé à proximité du mur gouttereau sud a fait apparaître, à moins d'un mètre de profondeur, un niveau de circulation au sommet duquel apparaissaient deux blocs calcaires dont les dimensions dépassaient l'emprise du creusement. La surveillance archéologique donna lieu à une opération de sondage qui permit de renseigner la nature de ces blocs et leur contexte archéologique.

Le sondage, étendu à une emprise d'environ 5 m², a permis de révéler la présence d'un espace funéraire d'époque médiévale à 1,40 m sous le niveau de la chaussée actuelle. Sept sépultures à inhumations, dont deux correspondaient à des réductions ou des perturbations anciennes, ont été mises au jour. Parmi ces dernières figuraient deux sarcophages trapézoïdaux à loge céphalique, de facture semblable. Ils occupaient le fond du sondage, à deux mètres sous le niveau de la chaussée actuelle (76,20 m NGF). L'un d'eux renfermait une sépulture d'enfant, en position décubitus dorsal, la tête vers l'ouest et les bras disposés le long du corps et aux pieds duquel se trouvait la réduction d'un individu adulte. La cuve était couverte par quatre dalles calcaires grossièrement taillées faisant office de couvercle. Le second sarcophage avait conservé son couvercle mais seuls les os des membres inférieurs d'un individu adulte étaient conservés, à la faveur du comblement de la partie inférieure de la cuve. Les sépultures en sarcophages étaient dépourvues de mobilier funéraire. Toutefois, une analyse



Poitiers, 7 impasse Sainte-Radegonde, vue générale du sondage (Cliché : C. Belliard).



Poitiers, 7 impasse Sainte-Radegonde, fouille du sarcophage 1 situé sous le niveau de blocs bruts destinés à la production de sarcophages.
À droite : vue détaillée des inhumations (Cliché : C. Belliard).

radiocarbone de ces trois inhumations en sarcophages permet de proposer une datation de l'occupation funéraire entre la toute fin du x^e s., voire le début du xI^e s. jusqu'au milieu du xII^e s. (pour les inhumations primaires). Elle se serait prolongée jusqu'au milieu du siècle suivant d'après la datation fournie par la sépulture secondaire de l'enfant.

Les sarcophages étaient recouverts par un remblai limoneux marron-brun contenant les restes de plusieurs inhumations en pleine terre dont deux sépultures d'enfants, proches l'une de l'autre. Elles avaient été déposées en partie sur le bord du couvercle du second sarcophage, tête vers l'ouest sans aucun mobilier funéraire.



Poitiers, 7 impasse Sainte-Radegonde, vue générale des deux sarcophages après extraction d'un des blocs (Cliché : C. Belliard).

Ce niveau cémétériel était en quelque sorte scellé par un niveau de circulation constitué par un remblai caillouteux qui se développait jusqu'au sommet des deux blocs visibles aux extrémités nord et sud du sondage et dont l'usure des arêtes témoignait d'un passage intensif. Ces blocs bruts, extraits dans les calcaires du Bajocien affleurant à Poitiers devaient constituer initialement la matière première pour la production sur place des cuves et couvercles de sarcophages. Un troisième bloc aux caractéristiques voisines (nature de roche, morphologie et dimensions) est par ailleurs conservé en bordure de la place, au nord de l'église. Pour autant, les cuves et le couvercle mis au jour furent taillés dans un calcaire blanc à grains plus fins appartenant au Callovien moyen des environs de Poitiers (vallée du Clain). Ceci n'exclut cependant pas le recours à des gisements d'origine géologique différente à l'échelle du cimetière. Ainsi, cette opération, bien que d'emprise modeste, permet de compléter notre connaissance sur l'occupation funéraire à la périphérie immédiate de l'église sainte-Radegonde. En 2002, des sondages d'évaluation archéologique réalisés par l'Inrap, sur la place au nord du sanctuaire, avaient déjà permis de mettre au jour une série de sépultures appartenant à l'ancien cimetière paroissial. Cette nouvelle intervention atteste de l'extension de l'espace funéraire au sud de l'église, à l'emplacement probable du cloître médiéval dont il ne subsiste que de rares vestiges.

Christophe BELLARD

POITIERS 21, rue de la Chaîne

L'étude de la maison située au 21, rue de la Chaîne à Poitiers s'est déroulée dans le cadre d'un mémoire de master réalisé en alternance entre l'université de Poitiers et le bureau d'études Hades. Ce mémoire était l'occasion de suivre les travaux de cette maison qui ne bénéficie d'aucune protection juridique. La perspective d'une restauration complète ainsi que la bonne volonté des propriétaires rendaient ce bâtiment propice à une étude de bâti dans le cadre universitaire. Le but de cette étude était également de répondre à une série de questionnements portant sur la construction en pan-de-bois.

La maison concernée par cette étude est composée de deux bâtiments sur rue (fig.1) ainsi que d'un appentis (ESS3) accolé contre l'espace le plus au nord. La maison nord-est (ESS1) s'élève sur trois niveaux. Elle est composée de deux murs en pan-de-bois : la façade sur rue (M1) et la façade sur cour (M3), ainsi que de deux murs mitoyens en pierre (M2 et M4). La maison sud-ouest (ESS2) s'élève également sur trois niveaux et est construite entièrement en pierre (M2, M9, M10 et M11). L'appentis est pourvu de deux murs en pierre (M4 et M5) et une façade sur cour en pan-de-bois (M7). Deux niveaux de cave s'étendent sous la maison nord. L'examen de ces sous-sols a été réalisé conjointement avec L. Maguier alors également étudiante en Master 2 et dont le sujet de mémoire portait sur les caves de ce quartier. Tous les espaces composant ces trois bâtiments n'ont pu être étudiés. Le rez-de-chaussée de la maison sud-ouest ainsi que le premier étage des deux maisons sont restés pourvus de leurs enduits car ils servaient encore de lieux d'habitation. Les deux façades sur cour ainsi que les deux façades sur rue devaient être décrépies, mais le projet de restauration a été abandonné avant que cela puisse être mené à bien. Dans l'état actuel de nos connaissances, neuf phases de construction ont pu être déterminées (fig.1). Une maison

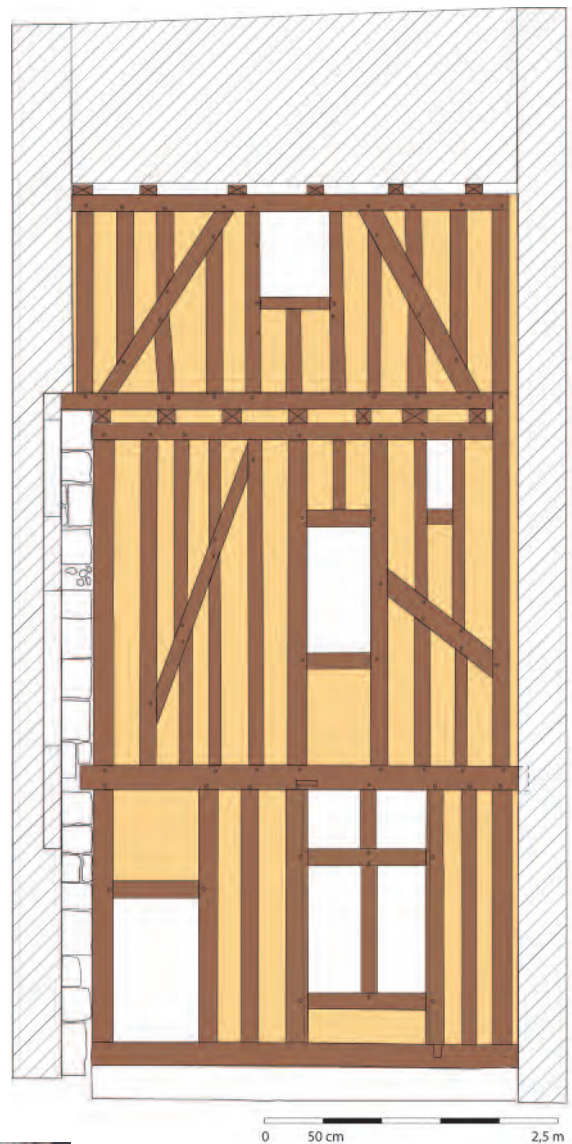


Figure 3 : Poitiers, rue de la Chaîne, proposition de restitution de la façade sur cour de la maison nord-ouest (Relevé et dessin : C. Marguerite).



Figure 2 : Poitiers, rue de la Chaîne, façades sur la rue de la Chaîne (Cliché : C. Marguerite).

est construite sur la parcelle nord-est (Phase I). De cette construction, il ne reste qu'un mur situé dans la cave. Ce bâtiment est reconstruit une première fois (phase II). Peu de choses sont restituables pour cette phase car un seul mur (M4) est encore en place. Les limites parcellaires semblent déjà être celles d'aujourd'hui. Un escalier à vis est aménagé afin d'assurer la circulation entre les niveaux de cave et l'édifice (phase III). Une nouvelle réédification entraîne l'installation d'une maison composée de deux façades en pan-de-bois (phase IV). Ce bâtiment sert d'appui à la construction d'une deuxième habitation dans la parcelle sud (phase V). Il semble que les deux parcelles soient alors réunies car plusieurs portes sont ouvertes entre les deux bâtiments. Ces quatre dernières phases (phases II, III, IV et V) s'éche-

lonnent entre la fin du XVI^e s. et le milieu du XVII^e s. Au sud-est, la parcelle voisine est lotie (phase VI). Au début du XIX^e s., la maison en pan-en-bois est agrandie sous la forme d'une extension en appentis (phase VII). Cette extension connaît plusieurs aménagements afin d'installer une cheminée au premier étage dans le courant du XIX^e s. (phase VIII). Les dernières transformations que connaissent ces bâtiments comprennent l'isolation des murs, l'installation d'un escalier en bois et d'une cheminée à la fin du XX^e s. (phase IX).

L'étude des trois pan-de-bois de cette maison a permis d'appréhender les techniques appliquées lors de la construction. En effet, les deux façades de la maison nord-est sont toutes les deux en pan-de-bois mais ne présentent pas la même structure. La façade sur cour présente une structure plus simple et moins décorative que la façade sur rue. Néanmoins, les techniques employées restent les mêmes pour les deux murs, aussi bien pour les assemblages, qui sont tous à tenons et mortaises chevillés, que pour le système d'implantation du plancher. Le hourdis composé de petits moellons et de mortier de terre et de chaux ainsi que la section des bois utilisés, en moyenne 14 cm, sont également identiques pour les deux murs. Le mur en pan-de-bois du bâtiment en appentis, quant à lui, montre un abandon de toute attention portée à l'ornementation avec des bois tors. Il est dès l'origine conçu pour être caché sous un enduit. Une restitution de la façade sur cour de la maison nord-ouest a pu être proposée (fig. 3)

Pour que l'étude soit complète, il faudrait que le reste de la restauration soit accompagné d'un suivi archéologique.

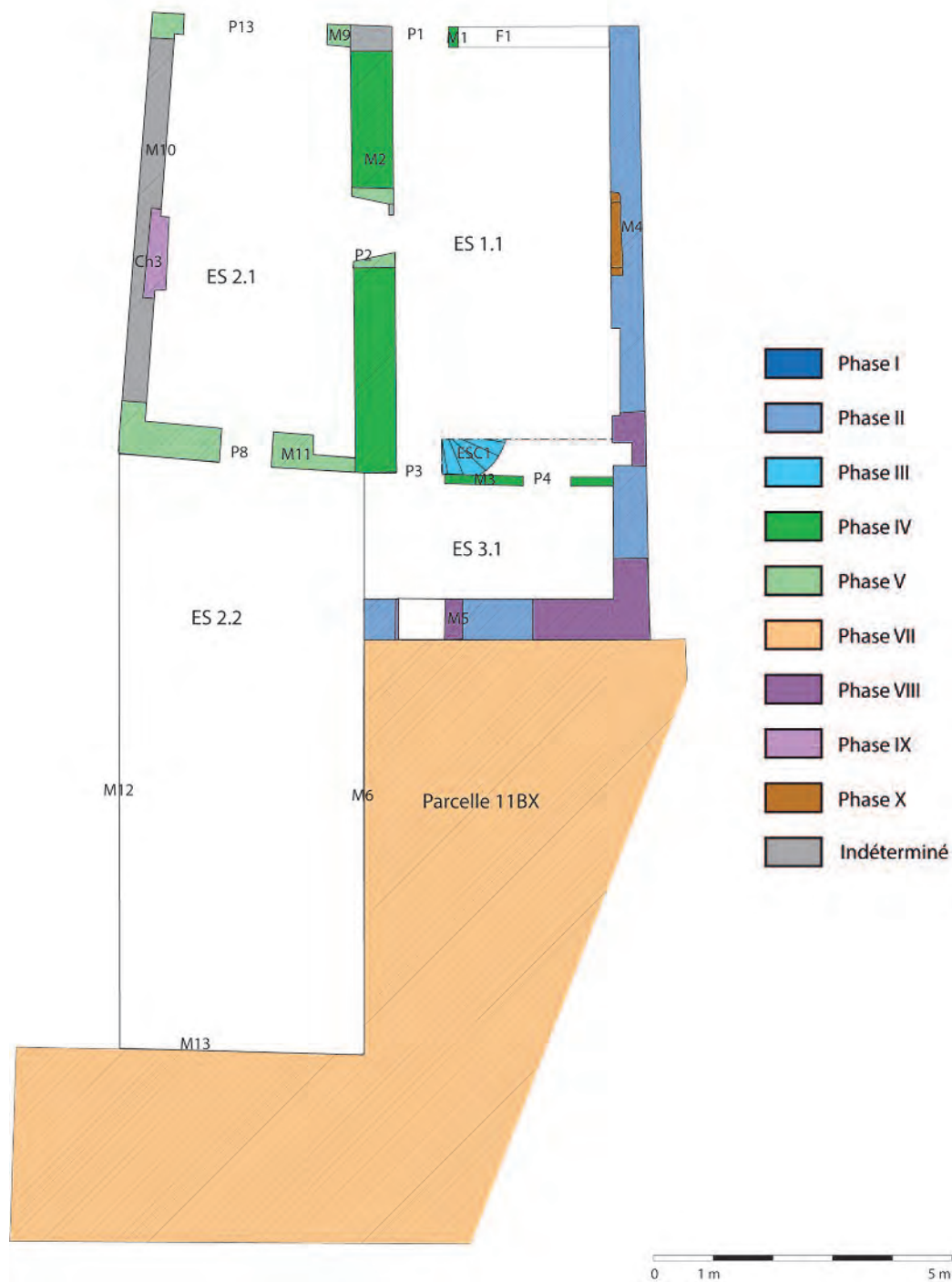


Figure 1 : Poitiers, rue de la Chaîne, plan de l'ensemble des bâtiments avec proposition de chronologie (Relevé et dessin : C. Marguerite).

Camille MARGUERITE

POITIERS

Chemin de l'Hypogée

La nécessité de mettre en place un réseau d'assainissement et de refaire le réseau d'eau potable dans l'impasse appelée «Chemin de l'Hypogée» à Poitiers est à l'origine de cette intervention de diagnostic archéologique. L'emprise globale du projet était de 700 m² avec une partie en zone privée, à l'ouest, qui a été exclue de la prescription compte-tenu de la topographie des lieux (très forte pente) et de son éloignement par rapport à l'hypogée du haut Moyen Âge et à la nécropole antique des Dunes potentiellement impactée par le reste des travaux.

Les trois sondages réalisés par l'Inrap en janvier 2014 se sont révélés négatifs (figure 1).

Le premier sondage étant situé à 100 m à l'ouest de la limite connue de la nécropole, il est assez logique qu'aucune sépulture n'y ait été rencontrée. Il a permis de montrer que le calcaire a été mis à nu et qu'un important remblaiement est intervenu récemment, probablement pour permettre la construction des deux pavillons voisins.

Le deuxième sondage, beaucoup plus proche de la nécropole, permet de confirmer la limite d'extension supposée de celle-ci vers le nord-est. Il montre que le substrat calcaire est très proche de la surface actuelle.

Le dernier sondage, situé dans l'emprise de la nécropole, à moins de 20 m des incinérations les plus septentrionales fouillées par le père de La Croix en 1879, semble indiquer d'une part que ces incinérations groupées ne sont qu'une extension ponctuelle de la limite nord de la nécropole, et que d'autre part, les sarcophages du haut Moyen Âge restent concentrés à proximité immédiate de l'hypogée des Dunes.

Ce diagnostic aura donc permis néanmoins de confirmer les limites supposées des ensembles funéraires, et d'écarter l'idée d'une occupation bâtie de ce secteur antérieurement au xx^e s.

Frédéric GERBER

Dubreuil-Chambardel, 1911

Dubreuil-Chambardel L. : « Sur les mots « Dange » et « Dube » », *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1911, vol. 8, n° 2, p. 136-140.

Eygun, 1933

Eygun F. : *Le cimetière gallo-romain des Dunes : Journal des fouilles du P. de La Croix, s.J. et rapports du commandant Rothmann*, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e série, t. XI, 1933. 231 p.

Farago-Szekeres, 2006

Farago-Szekeres B. : *Poitiers, Vienne (86). Le Parc à Fourrage nécropole des Dunes*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2006, 35 p.

Gerber 2014

Gerber F. : *Poitiers. Chemin de l'Hypogée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014. 36 p.

Grabar, 1974

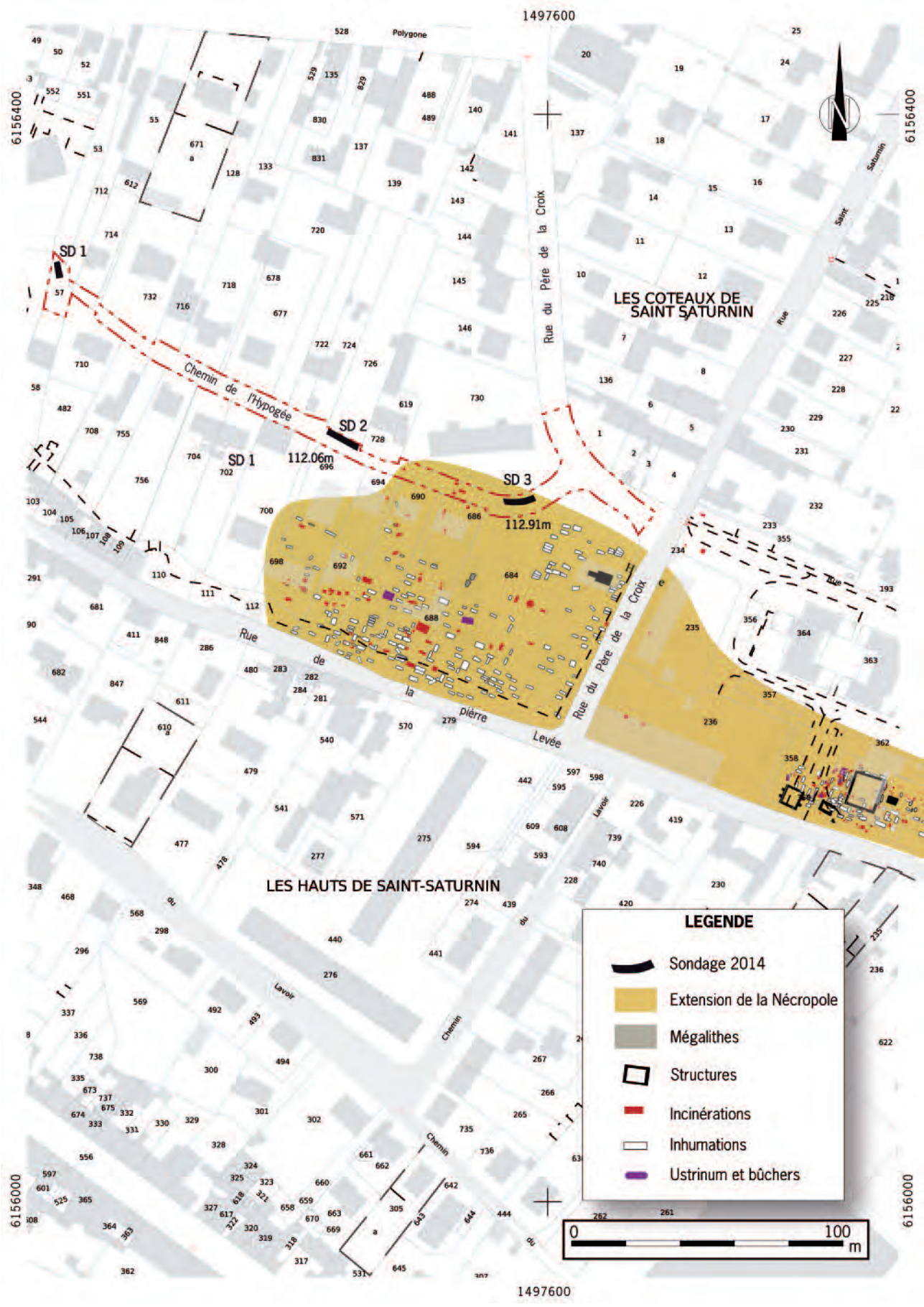
Grabar A. : « Recherches sur les sculptures de l'Hypogée des Dunes, à Poitiers, et de la crypte Saint-Paul de Jouarre », *Journal des Savants*, vol. 1, n° 1, 1974, p. 3-43

Palazzo-Bertholon, Treffort, 2010

Palazzo-Bertholon B., Treffort C. : « Pour une relecture de l'hypogée des Dunes à Poitiers. Approche méthodologique et interdisciplinaire », in Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs, autour de la bataille de Vouillé (507) : Actes des XXVIII^e Journées d'archéologie mérovingienne*, Paris, AFAM, 2010, p. 151-170.

Vigot, 2008

Vigot A.-S. : *Nécropole des Dunes, Poitiers (86). Fouille préventive sur le site du Parc à Fourrage*, rapport d'opération de fouille préventive, Poitiers, Bureau d'études Eveha, 2008, 4 vol., 254 p.



Poitiers, chemin de l'Hypogée, plan général du diagnostic avec le report sur le fond cadastral contemporain d'une partie du plan de la nécropole réalisé en 2008 par A.-S. Vigot (Eveha) (Relevé : F. Gerber, DAO : E. Courtay, Inrap).

POITIERS

10 rue des arènes

Préalablement à un projet d'inventaire et d'étude archéologique des vestiges de l'amphithéâtre gallo-romain de Poitiers, une opération de relevés et d'analyse de bâti a débuté en novembre 2014 dans la cave d'un immeuble du 10 rue des arènes romaines à la faveur de la vente de ce bien immobilier. Les relevés numériques réalisés par la société Art graphique & Patrimoine (AGP), grâce au financement du SRA, ont concerné des maçonneries antiques et médiévales situées dans l'emprise du quart nord-est de l'édifice. Ces dernières sont situées à proximité des vestiges du mur de façade dont le tracé suit sensiblement la bordure orientale de la rue des Arènes Romaines.

Cette cave est divisée en trois salles aménagées dans les travées 13 et 14, entre les 6e, 7e et 8e murs annulaires, ce dernier correspondant au mur de façade du monument.

La salle 1 est située dans l'axe de la travée 13, qui comme la plupart des travées impaires, permettait de desservir les galeries annulaires du rez-de-chaussée de l'édifice et d'accéder à la partie basse des gradins qui entouraient l'arena. À chaque angle, subsistent les fondations des piliers d'arcs (1,85 m x 1 m) de la voûte en berceau plein cintre du couloir. Les maçonneries de fondations des piliers et des murs rayonnants, conservées jusqu'à une hauteur de 2,40 m, participent de la même construction et présentent au moins 3 étapes de construction bien distinctes.

Le mur rayonnant séparant les deux travées contiguës 12 et 13, dont la largeur atteint 1,20 m, présente un percement mettant en communication les deux grandes salles.

Dans la travée 14, la seconde salle fut aménagée dans une structure à caisson conservant 2 des 4 épais massifs de fondation des escaliers d'accès aux gradins de la *cavea* supérieure.

L'aménagement de cette cave à l'époque médiévale a nécessité une vaste opération de décaissement du substrat argileux sur une profondeur de plus de 2 m, entraînant la mise à nue des fondations antiques jusqu'à l'affleurement du rocher calcaire (109,80 m/110 m NGF). Ces fondations en *opus caementicium*, de 1,50 m à 1,75 m de profondeur furent réalisées en tranchée aveugle. Légèrement débordantes, ces maçonneries sont surmontées d'un mur de moellons calcaires dont le parement en pseudo *opus vittatum* est conservé sur près de 1 m de hauteur jusqu'au niveau de plancher de l'habitation (112,75 m NGF). L'arase de ces maçonneries devait se situer sous le niveau de circulation antique du rez-de-chaussée de l'édifice et elles n'étaient donc pas destinées à être vues.

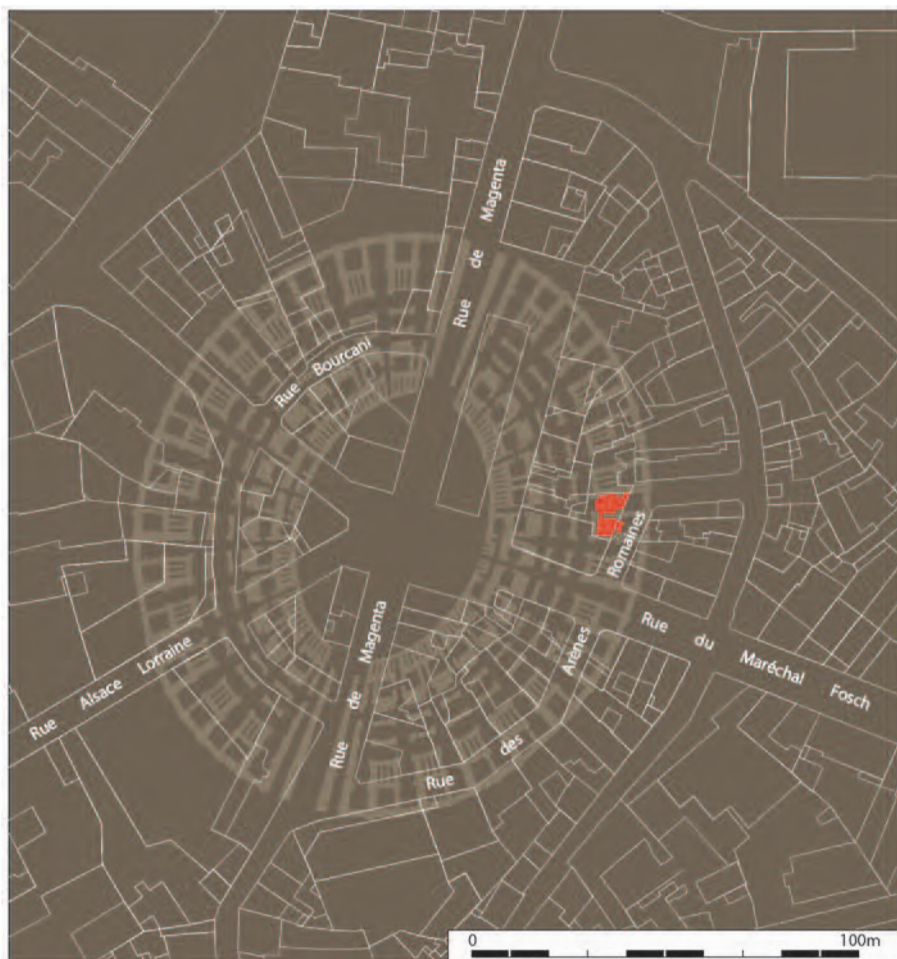
Le vaste chantier de décaissement du substrat destiné à créer la salle 2 s'est prolongé vers l'est sous le 7e mur annulaire jusque dans la structure antique voisine fermée par le mur de façade de l'amphithéâtre (salle 3). Le mur antique

fut par la suite intégré à une maçonnerie qui cloisonna cet espace et constitua le mur de façade sur rue d'une habitation médiévale. Cette maçonnerie constitue désormais le soubassement de la façade actuelle de cet immeuble construit au XIX^e s.

La salle 3 est aujourd'hui réduite à un étroit couloir de 1,20 m de largeur dont le plafond n'est autre que le radier de fondation du 7e mur annulaire observable sur une surface de près de 3 m².

Ce lit de pierres calcaires qui reposait sur le niveau de substrat d'argile rouge, aujourd'hui disparu, se relève ici sensiblement à la cote 110,76 m NGF. Sa largeur totale n'est pas connue, mais dans l'axe longitudinal du mur, sa longueur ne dépasse pas 1,50 m environ, puisqu'il était armé sur deux massifs de maçonnerie antiques disposés en retour d'équerre des murs rayonnants délimitant la travée 14. L'un de ces piliers, au sud, est fondé sur le substrat calcaire dont le niveau est situé à 0,90 m sous celui du radier (109,82 m NGF). La base de la fondation du pilier nord n'a quant à elle pas été observée malgré la profondeur des terrassements médiévaux.

Les éléments les mieux conservés de l'amphithéâtre subsistent à la faveur de leur intégration dans le tissu urbain actuel. Il est parfois difficile de les déceler sans une enquête de terrain détaillée. Dans certains cas,



Poitiers, 10 rue des Arènes romaines, emprise théorique du plan de l'amphithéâtre dans le parcellaire actuel et localisation des vestiges antiques (DAO : C. Belliard).



Poitiers - 10 rue des Arènes Romaines - Orthophotographie
Salle 1 - Fondations des piliers d'arcs et du mur rayonnant entre les travées 13 et 14.



Poitiers - 10 rue des Arènes Romaines - Orthophotographie
Salle 2 (travée 14) - Fondation du 6^e mur annulaire

de remarquables élévations sont révélées de manière inattendue grâce à l'examen de fond en comble des maisons. En l'occurrence, les observations réalisées à l'occasion de cette opération ont révélé que le mur pignon nord de cet immeuble du 10 rue des Arènes Romaines n'est autre qu'une remarquable élévation antique à la liaison entre les travées 12 et 13 et dont la continuité est visible dans les habitations en façade de la rue de Magenta.

Malgré les graves amputations qu'il a subies, au cours du Second Empire notamment, ce monument de spectacle, l'un des plus vastes de Gaule et sans doute l'un des plus précoces, ne saurait avoir totalement disparu de ce quartier dont il a forgé l'identité. Cette première opération témoigne ainsi du riche potentiel archéologique de ce quartier et montre également les enjeux que constitue l'étude archéologique de l'amphithéâtre et de ses usages.

Christophe BELLIARD



Poitiers, 10 rue des Arènes romaines, salle 3 : détail du radier de fondation du tronçon situé sur le tracé du 7e mur annulaire (Cliché : C. Belliard).

QUINÇAY L'Observatoire

Un projet de construction de logements individuels au lieu-dit L'Observatoire a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Quinçay, à environ dix kilomètres à l'ouest de Poitiers (Maitay, 2014). L'emprise des travaux couvre une superficie de 8 470 m² répartie en deux parcelles contiguës. Elle est localisée sur un vaste plateau calcaire dominant l'Auxance, à l'emplacement d'un site archéologique du premier âge du Fer reconnu depuis la première moitié du XIX^e s. : le Camp de Séneret. L'opération de terrain s'est déroulée du 7 au 8 avril 2014 et a mobilisé deux agents de l'Inrap ainsi qu'un topographe. Les cinq sondages réalisés représentent une superficie cumulée de 1 004 m², soit 11,85 % de la superficie totale du projet.

L'intervention archéologique n'a malheureusement pas permis de mettre au jour des vestiges archéologiques en relation avec l'occupation pré et protohistorique du Camp de Séneret. L'évaluation, pourtant localisée à une centaine de

mètres du rempart érigé au premier âge du Fer, n'a livré qu'une fosse quadrangulaire récente implantée à l'intersection de trois parcelles cadastrales. Si la faible épaisseur de terre végétale (substrat atteint à une profondeur moyenne de 0,3 m) et une activité agricole assez agressive ne favorisent pas la conservation d'éventuels niveaux d'occupation ou de petites structures en creux, le potentiel archéologique de ce secteur reste décisif pour la compréhension des expressions de l'habitat au cours de la Protohistoire.

Christophe MAITAY

Maitay, 2014

Maitay Ch. (dir.), avec la coll. de Bernard R., Bidart P., Courtaut E. et Guix M. : *Évaluation archéologique sur le Camp de Séneret. Chemin de l'Observatoire, Quinçay, Vienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 56 p.

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Les Cottés

La fouille programmée du gisement des Cottés a été poursuivie en 2014 après une année d'interruption. En 2013, un abri léger a été construit pour protéger le gisement (voir fig.). Cet abri mesure 12 m par 12,5 m (soit 150 m²) et a été posé sur les déblais des fouilles anciennes couvrant les dépôts pléistocènes. Constitué d'une charpente en sapin et lamellé-collé, l'abri a été bardé et couvert de tôles trans-

lucides qui ont été découpées au plus proche de la falaise afin d'assurer une étanchéité naturelle à la structure. Cet abri a été financé par l'État (à hauteur de 19 815 euros) avec une participation (5 017 euros) du département d'évolution humaine de l'Institut Max Planck de Leipzig en Allemagne. Les dépôts sont désormais protégés et la fouille peut se poursuivre dans de bonnes conditions.



Saint-Pierre-de-Maillé, vue du gisement des Cottés avant et après la construction d'un abri léger protégeant la zone de fouille (Cliché : s. Schatz).

La campagne de fouilles 2014 s'est focalisée sur la poursuite de la fouille en extension du dernier niveau d'Aurignacien (US 02) et sur la fouille du Châtelperronien et du Moustérien. Un peu plus de 1400 artefacts ont été coordonnés.

Un probable véritable premier niveau moustérien a été repéré à la base des dépôts. Cette US 08.07 semble se caractériser par un débitage Levallois et par une retouche soignée de grands racloirs, dont beaucoup sont importés. De la grande faune, Mégacéros et Rhinocéros, est associée à ce Moustérien. Il se pourrait que plus de la moitié du mobilier lithique soit d'origine voisine, provenant de la localité du Grand Pressigny notamment. Un sondage a été creusé au pied de la coupe nord et a permis d'observer que ce niveau Moustérien à débitage Levallois (nommé US08.P7 dans cette zone) se trouve 50 cm sous la base de la fouille actuelle.

Plusieurs nucléus à lamelles ont été découverts dans le Châtelperronien, US 06, et ils confirment la présence dans cette unité d'une production indépendante de lamelles. Ceci fait écho à ce qui a déjà été observé sur le gisement de Quinçay (Roussel, Soressi, 2014) alors qu'aucun débitage lamellaire indépendant n'a pour le moment été décrit dans les gisements châtelperroniens du sud-ouest de la France. On peut se demander si ce débitage lamellaire est une particularité géographique (ou temporelle ?) de ce Châtelperronien du centre-ouest de la France. Autre découverte importante dans ce niveau : une incisive de bovidé présentant des modifications dont l'origine taphonomique ou anthropique est discutée en raison de son altération importante. La révision de l'ensemble des dents de mammifères provenant des autres niveaux archéologiques permettra d'identifier les altérations post-dépositionnelles communes aux autres objets et d'isoler un éventuel geste technique sur la dent découverte cette année. Si les modifications anthropiques étaient confirmées, il pourrait s'agir d'un objet d'ornementation en cours de confection. Par ailleurs, l'utilisation de l'os comme combustible dans cette unité se pose : de nombreux fragments osseux chauffés ainsi que des calcaires brûlés chauffés ont été découverts en 2014.

L'augmentation de l'échantillon disponible pour l'US 02 nous pousse désormais à envisager la possibilité de l'attribution de l'US 02 à un Aurignacien moyen (*sensu* Delporte, 1984). Par ailleurs, la fouille de l'US 02 a permis de confirmer les choix faits par les tailleurs de bonnes matières premières (même la matière première locale est sélectionnée et seuls des blocs de très bonne qualité sont utilisés). Nous avons aussi découvert dans cette US 02 plusieurs nucléus à lames qui semblent avoir été repris par des tailleurs peu expérimentés. La chasse est pratiquement mono-spécifique sur le Renne, et de nombreux fragments de bois de renne ont été ramenés et abandonnés sur le site.

Par ailleurs, la poursuite des analyses des restes fauniques a permis de montrer que le niveau d'Aurignacien ancien (US 04 sup) témoigne d'une chasse spécialisée sur le Renne, avec un transport sélectif poussé et fondé probablement sur la quantité de graisse et de moelle que pouvaient fournir les os. L'exploitation du Renard pour la peau et pour la parure est également confirmée dans cette unité 04 sup. Pour ce qui est du Mammouth, seul de l'ivoire semble avoir été introduit sur le site.

Un modèle en trois dimensions du gisement à la fin de la campagne de fouille a été réalisé par photogrammétrie (modèle visible sur <http://p3d.in/10gYh> et sur la page web de M. Soressi à l'université de Leiden).

Marie SORESSI, Morgan ROUSSEL, William RENDU, Sylvain RENO et Solange RIGAUD

Roussel, Soressi, 2013

Roussel M., Soressi M. : « Une nouvelle séquence du Paléolithique supérieur ancien aux marges sud-ouest du Bassin parisien: Les Cottés dans la Vienne », in P. Bodu et al. (dir.), *Le Paléolithique supérieur ancien de l'Europe du Nord-ouest. Réflexions et synthèses à partir d'un projet collectif de recherche sur le centre et le sud du Bassin parisien, actes du colloque de Sens, 15-18 avril 2009*, Paris, Société préhistorique française (Mémoire 56), 2013, p. 283-298.

Frouin et al., 2013

Frouin F., Soressi M., Rendu W., Macchiarelli R., El Albani A., Meunier A. « Clay minerals of late Pleistocene sites (Jonzac and Les Cottés, SW France): Applications of X-ray diffraction analyses to local paleoclimatic and paleoenvironmental reconstructions », *Quaternary International*, 302, 2013, p. 184-198.

Soressi, Roussel, 2014

Soressi, M., Roussel, M. : « European Middle to Upper Paleolithic Transitional Industries: Châtelperronian » in Cl. Smith (dir.), *Encyclopedia of Global Archaeology*, New York, Springer, 2014, p. 2679-2693.

Rigaud et al., 2014

Rigaud, s., Roussel, M., Rendu, W., Primault, J., Renou, s., Hublin, J.-J. & M. Soressi : « Les pratiques ornementales à l'Aurignacien ancien dans le Centre-Ouest de la France : L'apport des fouilles récentes aux Cottés (Vienne) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 111(1), 2014, p. 19-38.

Roussel, Soressi, 2014

Roussel M., Soressi M. : « Le Châtelperronien » in M. Otte (dir.), *Néandertal/Cro Magnon. La Rencontre*, Paris, Errance, 2014, p.31-59.

SAINT-SAUVANT La Plaine des Molles

Suite à un dépôt de projet de parc éolien par la société SASU Éoliennes Saint-Sauvant sur la commune du même nom au lieu-dit La Plaine des Molles, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap. Cette opération a porté sur une superficie de 32 935 m².

Au total 3 548 m² ont été sondés (soit 10,8 % de la surface concernée) sous la forme de 76 tranchées discontinues. Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice archéologique probant. Les observations réalisées lors de cette opération indiquent un fort arasement des sols anciens dû

aux pratiques agricoles récentes dans ce secteur et un faible potentiel en matière de gisements archéologiques à proximité immédiate.

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

Maguer P. : *La Plaine des Molles, Poitou-Charentes, Vienne, commune de Saint-Sauvant*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 44 p.

SCORBÉ-CLAIRVAUX Projet collectif de recherche : Le Haut-Clairvaux, morphogenèse d'un pôle châtelain du Haut-Poitou

Le site castral du Haut-Clairvaux, en dépit de sa longue histoire et du classement au titre des Monuments Historiques du donjon et de la chapelle, n'a guère fait l'objet de re-

cherches. Installé non loin de Châtellerault, sur une butte naturelle qui constitue un des points culminants du nord du département de la Vienne, le site du château du Haut-Clair-



Figure 1 : Scorbé-Clairvaux, vue aérienne oblique du site castral (Cliché Alain Ollivier) : à droite, la tour maîtresse, à gauche la chapelle.

Haut-Clairvaux (Scorbé-Clairvaux, Vienne) Interprétation de la prospection électrique 1 m ULR Valor - LIENSS

vaux est identifiable de loin, grâce à la silhouette élancée de la puissante tour maîtresse quadrangulaire qui en domine le panorama.

L'ensemble castral (fig.1, vue aérienne du site) est circonscrit par le tracé d'une **enceinte**, dont les vestiges en élévation sont conservés pour les fronts occidental, oriental et méridional. C'est au sud-est de l'espace castral qu'a été aménagé l'accès principal au château, au contact avec le hameau du Haut-Clairvaux : le tracé de l'enceinte devient ici complexe et semble avoir complété par une enceinte externe dont l'organisation de détail nous échappe encore en partie. L'espace ainsi circonscrit correspond à la partie supérieure d'un versant orienté au sud. Dominant la partie nord du site, une éminence pourrait correspondre à un moment précoce de l'histoire de la fortification, ou au remblai d'effondrement de constructions de nature indéterminée. Le point nodal de l'enceinte castrale se situe néanmoins au niveau de la **tour maîtresse**, au sud-est, au contact de laquelle a été pérennisée l'entrée principale du château. À cette tour-maîtresse a été ajouté un puissant éperon défensif à archères. L'espace interne délimité par le fossé périphérique, de forme ovalaire, s'étend sur 200 m de longueur pour 80 m de largeur.

Au contact de l'enceinte et au sud-ouest de l'espace castral a été édifée une **chapelle**. Placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Vergers, cette construction d'époque romane se trouve à l'heure actuelle, au nord, en partie encavée dans un remblai dont la date de mise en place restait à établir. Côté sud, au contact de la courtine, la présence d'arrachements de maçonneries dans les élévations du mur gouttereau de la nef identifie la présence d'un bâtiment accolé à fonction encore indéterminée. L'origine et le statut de ce lieu de culte seront à éclaircir, tout comme l'existence éventuelle d'un **prieuré** de fondation seigneuriale.

Au nord et au contact de la chapelle, la présence d'un **espace funéraire** a pu être confirmée par une intervention archéologique récente. Cette opération a permis de caractériser au moins trois niveaux d'inhumation, les niveaux supérieurs étant établis dans un remblai apporté au cours du XI^e s. contre les maçonneries nord et ouest de la chapelle, alors que les tombes appartenant au niveau le plus ancien (non daté) ont été creusées dans le substrat géologique. La fouille a également mis en évidence le bon état de conservation des ossements humains mis au jour. C'est une population médiévale classique (adultes et enfants), dans un état sanitaire médiocre, qu'a mis en lumière l'étude anthropologique (Georget, 2012).

Pour finir, la présence de réseaux de **galeries souterraines** et/ou habitats troglodytiques aménagés dans le substrat cal-

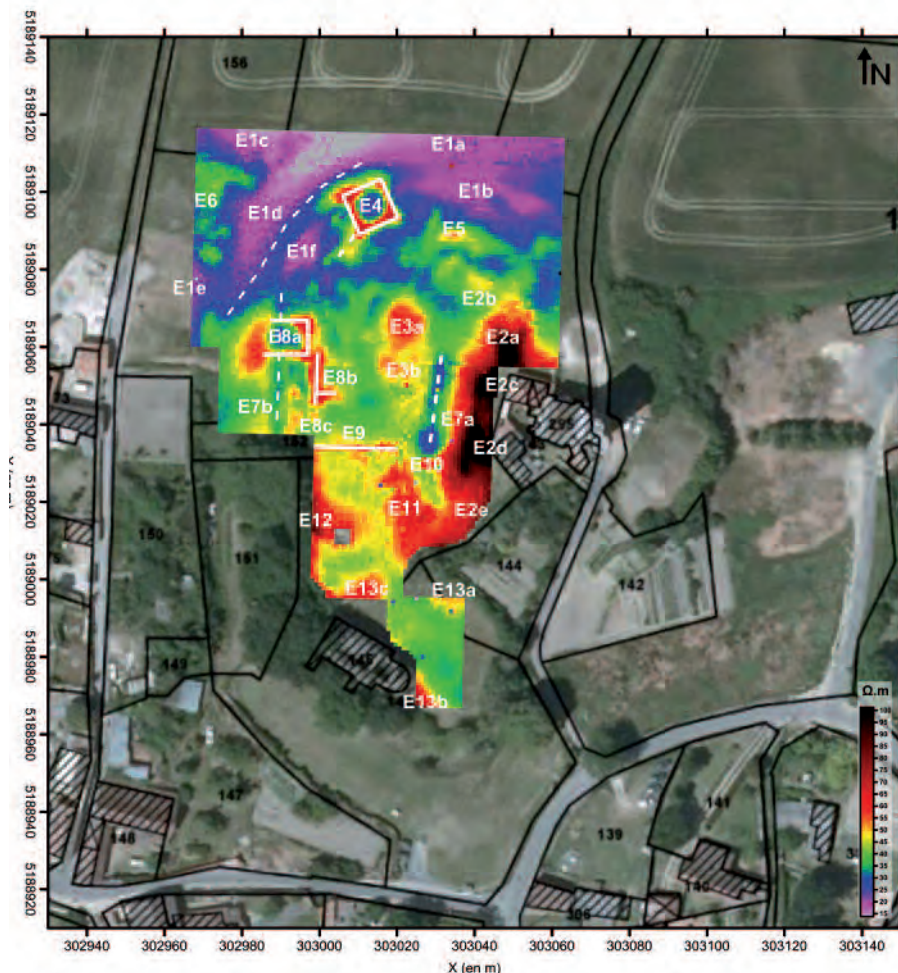


Figure 2 : Scorbé-Clairvaux, interprétation de la prospection électrique RM15 réalisée sur le site. Carte de résistivité apparente ρ_a (en Ωm) pour un écartement inter-électrodes de 1m. Au nord de la tour, la structure résistante E2a témoigne de la présence d'un remblai ou des fondations d'un bâtiment. Les anomalies E4 et E8a correspondent aux fondations de tours bien conservées. En sommet de butte, la structure E3a est un empierement. L'ensemble conducteur E1, au nord, correspond à l'emprise d'un vaste fossé, alors que l'ensemble E7a, de même type mais plus modeste, semble identifier la présence d'un fossé à l'ouest de la tour maîtresse (à l'intérieur de l'enceinte castrale).

Fond orthophotographique et cadastral (source : IGN) issu du Géoportail (). Coordonnées UTM31 WGS84.

caire ainsi que la mention de « silos » dans le secteur situé entre la chapelle et la tour maîtresse, ainsi qu'à l'est de cette dernière, laissent augurer en surface d'une occupation et de bâtiments à fonction domestique, mais l'organisation générale et la nature de ces équipements nous échappent, en l'absence de toute cartographie des réseaux ou de reconnaissances archéologiques. L'affectation et l'organisation fonctionnelle du reste de l'espace circonscrit par le tracé de l'enceinte n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune véritable étude.

La majeure partie du site du Haut-Clairvaux est aujourd'hui propriété de la commune de Scorbé-Clairvaux, qui souhaite faire vivre ce lieu patrimonial tout en assurant sa conservation sur le long terme. À l'occasion de la campagne de 2012, est apparue de manière évidente la nécessité de réaliser une étude approfondie de ce site castral largement méconnu, non seulement en raison de son intérêt archéologique mais aussi dans la perspective de constituer une documentation scientifique permettant d'arrêter des partis pris clairs de restauration et de mise en valeur. À cette fin s'est constituée au sein d'un projet collectif de recherches une équipe de chercheurs aux compétences complémen-

taires. Le choix des problématiques de recherches à développer a fait l'objet d'une importante réflexion préliminaire, qui a permis de définir une stratégie d'investigation articulée autour des trois axes suivants :

Le Haut-Clairvaux : histoire, topographie et territoire d'un pôle châtelain

Ce premier axe de recherche portait tout d'abord sur l'étude du territoire châtelain et de la topographie castrale, à partir du récolement et de l'analyse approfondie des **sources documentaires** disponibles (Didier Delhoume). Les origines du site castral du Haut-Clairvaux restent en effet l'objet de conjectures. Du point de vue archéologique, on constate que le site a été aménagé à l'écart du maillage d'indices d'occupation antique actuellement connu, notamment un itinéraire antique d'orientation est-ouest qui traverserait le bourg de Scorbé-Clairvaux. Le vocable Saint-Hilaire, affecté à l'église paroissiale de Scorbé, renvoie à une origine très précoce de ce lieu de culte, qui a probablement constitué un des pôles primitifs de la christianisation du secteur, et en tout état de cause l'un des points d'ancrage de la population durant l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge, comme en témoigne notamment la mention de la *villa de Sene Corbiaco* dans la Vie de Venance Fortunat (VI^e s.).

Le château du Haut-Clairvaux aurait donc été édifié *ex nihilo*, dans un secteur de confins boisés aux marges septentrionales de l'antique paroisse de Scorbé et, à une échelle plus large, des comtés d'Anjou et de Poitou. Les premières mentions de la seigneurie du Clairvaux datent cependant du X^e s. et concernent la personne d'Hugues « Mange-Breton », officier du comte d'Anjou et gouverneur de Saumur en 1032. La seigneurie dépendait alors de l'Anjou et non du Poitou. La fortification du XII^e s. est connue par la querelle de 1182 qui oppose Henri le Jeune, alors comte d'Anjou et du Maine, à son jeune frère Richard Cœur de Lion, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Richard aurait fortifié le Haut-Clairvaux face au vicomte de Châtellerauld, seigneur direct de Clairvaux, et son frère aîné qui menace d'entrer en guerre. Leur père, Henri II, roi d'Angleterre, intervient et calme les tensions. Le château est alors rendu à la famille de Clairvaux, qui conserve le site jusqu'au XIII^e s. puis plusieurs familles se partagent ou se succèdent à la tête de la seigneurie au cours des deux siècles suivants. La seigneurie fait l'objet d'un partage entre les familles Chabot et de La Tourlandry au cours des années 1577-1578, à l'origine d'une description complète de la baronnie de Clairvaux et de tout ce qui en dépend. À l'issue de ce partage, les Chabot font construire un château neuf à proximité du bourg de Scorbé. Les deux lots seront néanmoins réunis dès 1580 : cette fusion précipite l'abandon du site du Haut-Clairvaux, mentionné comme ruiné dès le XVII^e s., au profit du château neuf dont le domaine est érigé en marquisat en 1611.

La première priorité des recherches documentaires réalisées en 2014 a été le repérage, l'inventaire et la constitution du corpus de sources, à partir des fonds déposés aux archives départementales de la Vienne (séries C, 2E et 1J) et à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine (qui a notamment livré un lot intéressant de documents graphiques anciens sur les vestiges de la tour et de la chapelle). Une dizaine de documents manuscrits (XV^e-XX^e s.) - notamment des aveux et l'acte de parage de 1577, riche d'informations sur la topographie du site) ont fait l'objet de transcriptions et d'analyses approfondies. Ces sources permettent d'en-



Figure 3 : Scorbé-Clairvaux, vue générale de la façade nord de la tour-maîtresse du Haut-Clairvaux (Cliché : N. Prouteau).

visager une cartographie de la seigneurie de Clairvaux dès le début du XV^e s. Dans le même temps, plusieurs sources angevines ont permis de préciser, pour les XIII^e-XIII^e s., les modalités d'ascension du lignage châtelain, dans le proche entourage des comtes d'Anjou.

Parallèlement à ces recherches documentaires, une campagne de **prospections géophysiques** (Adrien Camus et Vivien Mathé) a été mise en œuvre sur le site au printemps 2014. L'objectif était ici non seulement de déterminer les limites du site castral mais aussi de localiser les structures fossoyées et maçonnées enfouies, de manière à améliorer la compréhension de l'organisation interne du site castral. La méthodologie mise en œuvre a fait appel à trois approches géophysiques complémentaires : prospection électromagnétique, prospection magnétique et prospection électrique. L'ensemble de ces approches a permis d'identifier de nombreuses anomalies traduisant la présence de structures anthropiques (comme en témoigne par exemple la fig. 2), et notamment la présence de deux tours inédites, au nord et au nord-ouest, dominant un imposant fossé isolant l'enceinte du promontoire, ainsi qu'un autre fossé, plus modeste, isolant une enceinte orientale articulée autour de la tour-maîtresse du reste de l'enceinte castrale à l'ouest.

L'ensemble de ces prospections apporte donc de nombreux éléments de réflexion inédits sur les structures archéologiques encore en place et ont permis d'orienter certains parti-pris d'intervention de la campagne 2014. En revanche, ces techniques se sont révélées inopérantes en matière de repérage d'aménagements souterrains.



Figure 4 : Scorbé-Clairvaux, zone 3, sondage dans le comblement d'un probable fossé défensif (Cliché : C. Chauveau).

Origines et évolution du dispositif défensif

Au titre de la campagne de terrain, qui s'est déroulée durant deux semaines en juillet 2014, deux secteurs d'intervention ont été choisis dans le cadre de cette thématique : la tour maîtresse (Nicolas Prouteau) et le front nord (Caroline Chauveau).

La **tour-maîtresse** du Haut-Clairvaux (fig. 3) se décompose en deux parties distinctes : une tour quadrangulaire à contreforts plats dont il ne reste aujourd'hui plus que la salle basse et l'élévation orientale et un mur-bouclier massif plus tardif, venant s'appuyer contre la façade orientale de cette tour. Cette tour-maîtresse, d'une hauteur totale de 28 m, commandait visiblement une chemise flanquée de tours au sud-est, protégée par de puissants fossés. Ce premier noyau contrôlait l'accès à une cour plus vaste au nord. D'après la prospection géophysique, la cour était protégée par une imposante muraille flanquée de tours quadrangulaires, aujourd'hui ruinées et enfouies sous de nombreux remblais postérieurs.

Une première campagne d'archéologie du bâti a été initiée sur la tour (zone 4). L'opération a principalement consisté à mettre en place la méthodologie du relevé et de l'enregistrement auprès des étudiants bénévoles. Les salles intérieures du mur-bouclier et de la tour romane ont été relevées et étudiées lors de cette campagne. La façade extérieure nord de la tour romane a aussi fait l'objet d'une première phase de relevé pierre-à-pierre. La campagne 2015 permettra de poursuivre ces travaux sur la tour-maîtresse et de mieux saisir son articulation avec les différents cours, accès et enceintes. L'analyse architecturale, la réalisation de sondages archéologiques en lien avec l'étude du bâti, la datation ^{14}C de charbons de mortier et une étude documentaire exhaustive permettront de mieux appréhender la chronologie relative et si possible, absolue, du site.

Au niveau du **front nord** (actuellement totalement vierge de constructions en élévation) dite zone 3, deux sondages ont été réalisés, avec pour objectifs d'une part de localiser

l'emprise de l'enceinte castrale dans cette zone, d'autre part de caractériser les structures archéologiques situées au sommet du terrain (hypothèses d'une motte castrale, d'un bâtiment). La profondeur des vestiges a rendu difficile l'acquisition des données sur une étendue satisfaisante. Le sondage a été agrandi pour atteindre une profondeur de 3,50 m (fig. 4). Les coupes ont été redressées manuellement, photographiées, relevées et topographiées. La stratigraphie s'est révélée simple avec un recouvrement argileux très épais au-dessus des premières couches archéologiques. Ce niveau est issu du colluvionnement de la parcelle agricole située au nord du site. Le mobilier est rare et évoque une datation contemporaine. La première couche archéologique a été rencontrée à environ 2,75 m sous le niveau de sol actuel : elle est constituée de blocs de calcaire taillés et de nodules de mortier de chaux, évoquant une couche de démolition par son pendage du sud vers le nord. Pour des raisons de sécurité, nous avons dû interrompre nos recherches à cette profondeur. Compte-tenu du pendage de cette couche de démolition et de l'absence de structures, il est possible qu'il s'agisse du remplissage du fossé nord de l'enceinte castrale.

Un deuxième sondage a été ouvert au sommet du terrain pour en vérifier la stratigraphie et afin de confronter les résultats de la prospection géophysique avec la réalité archéologique. Sous 15 cm de terre, une maçonnerie circulaire est apparue sur deux assises, composée de pierres de taille en calcaire (fig. 5). La tranchée de fondation a également été observée en coupe. S'il reste difficile d'attribuer une fonction à cette maçonnerie, son état de conservation sous le sol actuel engage à continuer les recherches dans ce secteur pour dégager le plan complet de cette tour et comprendre ses relations stratigraphiques avec l'enceinte castrale visible sur le plan de prospection géophysique (tours de plan quadrangulaire et murs de courtine qui semblent effondrés dans le fossé). Là encore, le mobilier est absent dans l'emprise du sondage.



Figure 5 : Scorbé-Clairvaux, zone 3, vestiges d'une fondation de maçonnerie circulaire concordant avec une anomalie de résistivité électrique (Cliché : C. Chauveau).



Figure 6 : Scorbé-Clairvaux, élévations nord de la chapelle avec proposition de phases (Cliché : P. Bouvart).

La campagne 2015 devrait permettre de dégager la tour en plan et de réaliser un transect entre cette tour et l'enceinte castrale du front nord, de manière à obtenir une séquence stratigraphique complète depuis le fossé extérieur jusqu'à la tour et la partie sommitale du site. Cette séquence permettra d'obtenir des éléments datants, de localiser l'enceinte castrale et de connaître ses articulations avec les structures situées dans l'espace castral.

Le pôle religieux et funéraire

Malgré une étude universitaire en 1998 (Macé, 1998) et une campagne de restauration en 2011, la **chapelle Notre-Dame-des-Vergers** était encore faiblement documentée par des relevés et de ce fait, restait difficile à appréhender. L'édifice occupe l'extrémité sud du plateau calcaire servant d'assise au site castral de Clairvaux. Son orientation atypique pose la question du contexte de la construction : la disposition serait conforme à une intention liturgique, mais elle pourrait également répondre à une contrainte topographique. Dans le même registre, une construction en ruine de fonction indéterminée semble avoir occupé l'espace au sud-ouest de la chapelle compris entre le mur gouttereau de la nef et le bord du plateau. L'état de ruine n'offre actuellement aucune possibilité de lecture topographique, ni

stratigraphique. Du point de vue de ses élévations, l'édifice paraît relativement homogène, mais une lecture stratigraphique des parements semblait nécessaire pour affiner la chronologie relative des différentes parties, assortie à une analyse structurelle et fonctionnelle (systèmes de circulation, éclairage, mobilier...), indispensable pour comprendre la liturgie ou l'attribution des différents espaces. La présence de décors sculptés et peints, ainsi que de nombreux graffitis, imposait également des relevés pour comprendre l'intérêt de ces représentations.

À l'issue de la campagne 2014, l'étude du secteur de la chapelle - zone 2 – (Patrick Bouvart) est encore trop limitée pour réellement renouveler les connaissances. Elle vient seulement enrichir de quelques observations les résultats très pertinents présentés en 1998. Le contexte d'implantation de la chapelle n'est pas encore perçu. Malgré la variation d'orientation entre le chevet et la travée sous clocher, la continuité des assises et les relations physiques des structures incitent à regrouper ces élévations dans une même première phase de construction (**phase 1**, fig. 6). À l'issue de celle-ci, l'abside est seulement ajourée d'une baie axiale. La travée droite est initialement dépourvue de la porte ouvrant au nord. Une modification de l'élévation du collatéral nord pose des problèmes d'interprétation. L'existence d'un portail reste une hypothèse faiblement fondée, notamment en l'absence d'observation de la base de cette façade. La différence observée sur le traitement des couvrements de l'ensemble de l'édifice conduit à associer les voûtements des trois espaces à cette première phase. La coupole sur trompes est destinée à supporter un clocher. Un premier dispositif d'accès pourrait y être associé, desservi par une porte dans le collatéral sud. Actuellement, à défaut d'une étude complète, les indices manquent pour une restitution. Les relations physiques avec la cage d'escalier à vis semblent néanmoins assurer une hauteur des élévations du clocher équivalente à celle subsistante ainsi que leur caractère aveugle jusqu'à ce niveau.

Des ruptures d'assises et des contacts physiques entre structures garantissent un changement de logique constructive pour les élévations de la nef (**phase 2**, fig. 7). Cette partition peut résulter de la gestion des espaces durant le chantier : aire de stockage et de préparation des matériaux, position des échafaudages et d'un engin de levage... Elle peut également témoigner d'une distinction entre des commanditaires associés pour la construction de l'édifice. Ainsi se pose la question du rôle respectif des seigneurs de Clairvaux et des moines de l'abbaye de Cormery, attributaires de la chapelle. Concernant les premiers, il faut peut-être aussi considérer cette partition comme une autre manifestation du caractère bipolaire du site castral. La juxtaposition des maçonneries démontre également la postériorité de la cage d'escalier en vis par rap-



Figure 7 : Scorbé-Clairvaux, élévations nord de la chapelle au point de raccord de la nef (Cliché : P. Bouvart).



Figure 8 : Scorbé-Clairvaux, zone 1, silo condamné par une maçonnerie et coupé par une galerie souterraine (Cliché : P. Bouvart).

port au collatéral sud et au clocher. Aucune variation significative n'est observée quant à la nature de la pierre, les modules des moellons, les traces d'outils ou la composition des mortiers. L'analyse métrologique n'appelle aucune remarque. Les seules particularités enregistrées sont l'introduction des décors sculptés et le couvrement des espaces par des voûtes en pierre de taille. Une étude détaillée de ces éléments reste à faire. Une observation limitée au parement externe de la cage d'escalier permet néanmoins d'assurer une antériorité de cette seconde phase à la construction d'un bâtiment accolé au mur gouttereau sud de la nef.

Au sud de la chapelle, la seule portion d'élévation étudiée cette année soulève plus d'interrogations qu'elle n'apporte d'informations. Perpendiculaire à la chapelle, cette maçonnerie pourrait correspondre à une portion de courtine (**phase 3**). La relation avec les autres structures défensives est à vérifier. Les observations sont encore trop limitées pour définir la fonction et l'organisation du bâtiment adossé ultérieurement à la nef (**phase 4**). Plusieurs modifications du collatéral nord de la travée sous clocher suggèrent un changement de fonction de l'espace (**phase 5**). L'ensemble laisse supposer l'aménagement d'un autel. Le collatéral nord serait

ainsi transformé en chapelle. En dernier lieu, le percement d'une ouverture de tir serait à mettre en contexte avec la défense du site durant les guerres de Religion (**phase 6**).

Dernier axe de recherche engagé en 2014, l'étude de l'utilisation à des fins funéraires des **abords de la chapelle** (zone 1) (Patrick Bouvart, Gwenaël Georget). La campagne 2014 devait s'inscrire dans le prolongement des découvertes et observations effectuées à l'occasion des sondages réalisés en 2012 (Georget, 2013). Les sépultures observées alors, appartenant à un moment assez tardif de l'histoire du site castral, avaient été aménagées dans un remblai ramené contre les maçonneries de la chapelle. L'objectif de la campagne 2014 était en premier lieu de documenter la question des origines et de la nature de l'occupation aux

abords de la chapelle, en réalisant des sondages exploratoires au nord-est et au chevet de la chapelle. Les résultats engrangés renouvellent complètement notre perception de l'évolution fonctionnelle de cette partie de l'enceinte castrale, pour laquelle 11 phases ont pu être caractérisées.

La plus ancienne structure identifiée serait un **silo** creusé dans le substrat rocheux (**phase 1**, fig. 8). Les investigations sont encore trop limitées pour en conclure l'existence d'une aire d'ensilage : l'association avec des structures bâties reste également hypothétique. La période de cette première occupation n'est renseignée par aucun indice ni aucune



Figure 9 : Scorbé-Clairvaux, zone 1, portion de courtine en soubassement de la plate-forme de la chapelle (Cliché : P. Bouvart).



Figure 10 : Scorbé-Clairvaux, zone 1, arase d'un bâtiment sous un probable mur de clôture (Cliché : G. Georget).

source écrite. La chronologie relative conduit à l'estimer antérieure ou contemporaine des XI^e-XII^e s. À une date indéterminée, la construction d'un bâtiment ignore ou condamne l'ouverture du silo (**phase 2**). Les élévations sont difficilement restituables et la fonctionnalité de l'édifice et sa durée d'utilisation, tout comme son lien éventuel avec les autres ensembles bâtis et la chapelle restent à établir (**phase 3**). Ensuite, des gravats sont épanchés sur l'arase du bâtiment, y compris quelques pierres de taille (**phase 4**). Du mobilier céramique intégré dans ces couches situe cette phase dans le courant sinon après les XI^e-XII^e s.

Conservées à l'extrémité orientale de la zone 1, des portions de courtines sont assurément antérieures à une accumulation de déchets d'extraction de tuffeau (**phase 5 ?**, fig. 9). L'espacement entre deux d'entre elles pose la question d'une lice ou de lignes de défense successives.

À l'est de la chapelle, l'ouverture d'un sondage a permis la découverte inattendue d'un **réseau souterrain** creusé sous la zone 1. Ce réseau n'a pu être exploré pour des raisons de sécurité ; ses accès et son extension restent encore inconnus mais l'ampleur des volumes excavés a pu être constatée. L'activité paraît assez logiquement expliquer l'accumulation de gravats sur près de 3 m d'épaisseur (1 500 m³) en contrebas du chevet de la chapelle, au revers de la courtine sud. La datation de cette phase de creusement n'est pas clairement cernée (**phase 6**) : elle serait comprise entre le XII^e et le milieu du XIV^e s. selon les indices fournis par les dépôts de mobilier céramique. En phase 7, deux bâtiments seraient construits suivant une orientation diver-



Figure 11 : Zone 1, sépultures découvertes en 2014 (Cliché : G. Georget).

gente de la chapelle (fig. 10) ; ils sont démolis lors de la **phase 8**, vers la fin du XV^e voire le XVI^e s. En dernier lieu, l'édification d'un mur de clôture pourrait concorder avec une implantation voire une extension d'une aire funéraire autour de la chapelle (**phases 9 et 10**). L'étude biologique des individus exhumés en 2014 n'est pas achevée (fig. 11). Les sépultures se présentent sur trois niveaux. Des indices de l'existence de cercueils et de linceuls ainsi que de coussins funéraires ont été décelés. La population ne présente aucun biais ; périnatales, enfants, hommes et femmes de tous âges sont présents, avec un état sanitaire souvent médiocre.

La campagne 2015 devrait permettre – outre des compléments documentaires – d'approfondir l'étude de la chapelle et de la tour-maîtresse, ainsi que de réaliser la fouille des structures mises au jour sur le front nord. Un sondage sera également réalisé au pied de la façade nord de la tour, à l'emplacement présumé d'un bâtiment accolé, *a priori*

contemporain de la phase primitive d'édification de cet édifice.

Didier DELHOUME (coord.),
Patrick BOUVART, Caroline CHAUVEAU,
Gwenaëli GEORGET, Nicolas PROUTEAU,
Adrien CAMUS et Vivien MATHÉ

Georget, 2013

Georget G. et al. : *Scorbé-Clairvaux (Vienne)*, « *Le Haut-Clairvaux* » 2012, rapport final d'opération de fouille programmée, SRA Poitou-Charentes, 2013.

Macé, 1998

MACÉ S. : *Château du Haut-Clairvaux, chapelle Notre-Dame-des-Vergers*, mém. maîtr. d'histoire de l'art (M.-Th. Camus dir.). Université de Poitiers, 1998.

Moyen Âge

VALDIVIENNE La Croix Caraque

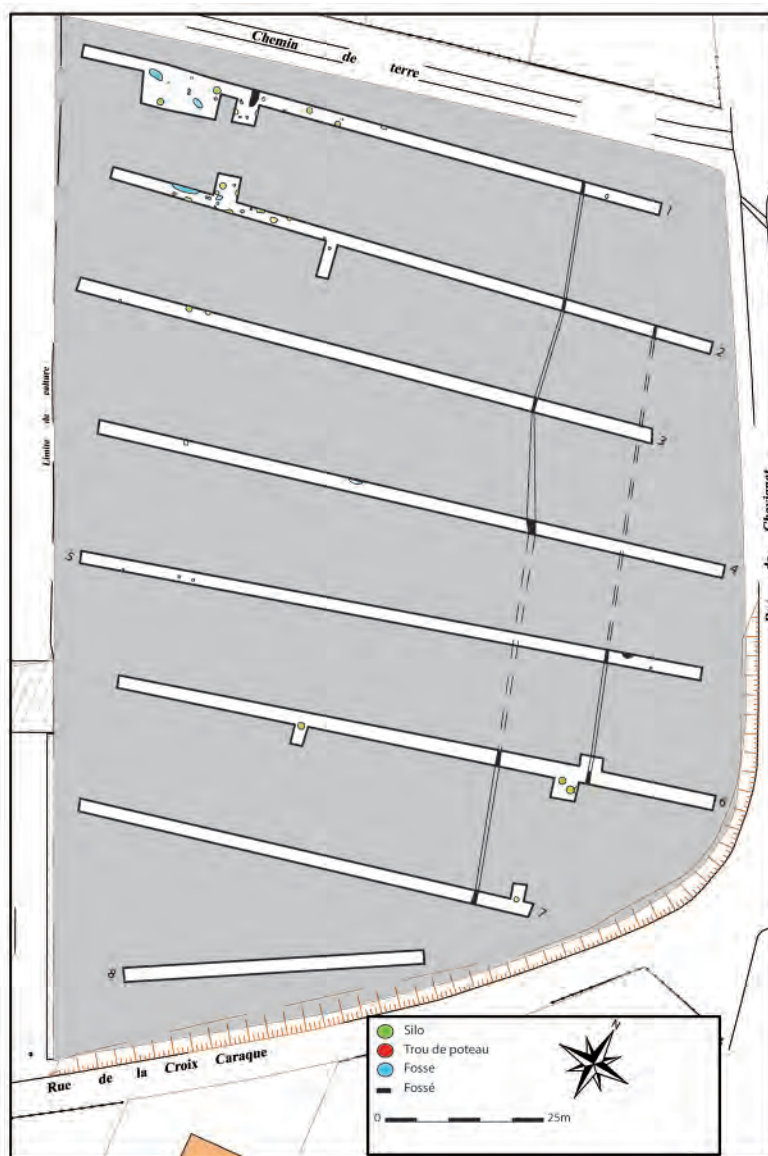
La présente opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet de lotissement déposé par la société Bouygues Immobilier au lieu-dit La Croix Caraque sur la commune de Valdivienne, en bordure du village de Salles-en-Toulon. L'opération était justifiée par la présence de nombreux indices archéologiques dans l'environnement proche de la parcelle concernée.

Le projet se situe sur la rive gauche de la Vienne, sur un léger versant ouest/est à une altitude comprise entre 73,5 m et 71,2 m NGF. La rivière s'écoule actuellement à 300 m à l'est du projet, avec un niveau d'étiage 5 m en-dessous de l'altitude actuelle du terrain diagnostiqué.

La couverture végétale varie sur la parcelle entre 0,2 m et 0,35 m d'épaisseur. Pour autant, l'interface entre la terrasse et la végétale n'offre pas une lecture satisfaisante des structures archéologiques (limon sableux brun foncé). Le niveau d'apparition de la majorité des faits archéologiques se situe donc entre 0,5 m et 0,75 m.

Cette opération portait sur un terrain d'assiette de 15 100 m². Elle s'est déroulée sur le terrain du 3 au 6 février 2013. Au total, huit tranchées continues disposées dans le sens de la pente, complétées par quatre fenêtres, ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de curage de 2 m de largeur et travaillant en rétro. Ces tranchées ont permis d'explorer 1 608 m², soit 10,65 % de l'emprise.

Le diagnostic a mis en évidence un ensemble de structures relatif à une occupation médiévale associant une aire d'ensilage à des constructions sur poteaux plantés ainsi qu'à des fosses sur l'ensemble de la parcelle concernée. Deux zones de plus forte densité apparaissent. La première, au nord-ouest, se caractérise par un ensemble important de structures en creux, fosses, trous de poteaux et silos. Le second groupe,



Valdivienne, La Croix Caraque, plan des tranchées de diagnostic (DAO : Inrap)

certes moins riche, révèle toutefois une concentration notable de silos associée à du mobilier et de la faune dans l'angle sud-est du terrain d'assiette. Le mobilier associé, peu abondant, correspond essentiellement à de la céramique, pour laquelle aucun élément de bord n'a été mis au jour. Son attribution chronologique a cependant pu être estimée du fait de ses caractéristiques techniques du x^e - $xiii^e$ s. et correspond donc à une phase de relatif développement du village de Salles-en-Toulon. Parmi les autres éléments mobiliers, il faut noter la présence d'une scorie en calotte d'assez grand module qui témoigne d'une activité métallurgique dans un secteur relativement proche. Enfin, un fragment de manche de couteau en os riveté provient du silo 6.02.

La faune présente un état de conservation satisfaisant eu égard au sédiment rencontré (sable). Parmi les éléments

remarquables, la découverte d'un porc en connexion anatomique dans le silo 6.02 est à souligner.

La présence de structures dédiées pour une grande partie au stockage des récoltes permet de s'interroger sur la nature de l'occupation de ce site : s'agit-il d'une aire d'ensilage de type communautaire, en relation avec le village de Toulon ou bien d'une portion d'un habitat rural exploitant les terres environnantes ?

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

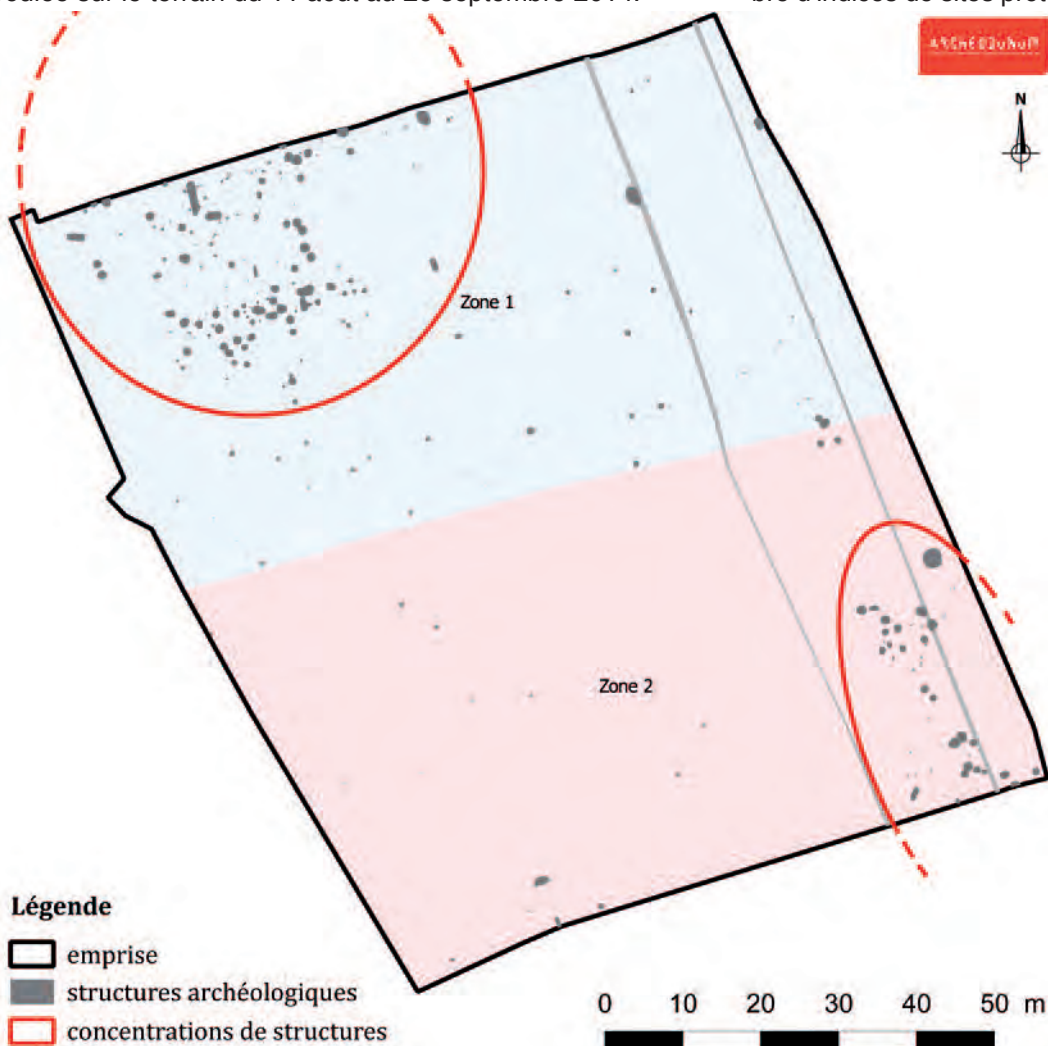
Maguer P. : *La Croix Caraque, Poitou-Charentes, Vienne, Valdivienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 49 p.

VALDIVIENNE La Croix-Caraque

Deux aires d'ensilages du x^e – xii^e s.

Suite au diagnostic (voir notice infra) une prescription de fouille a été émise sur 9 800 m² de la parcelle cadastrée BW 54. Cette fouille a été réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'entreprise privée SA Archeodunum et s'est déroulée sur le terrain du 11 août au 26 septembre 2014.

Quelques 124 entités archéologiques sont inventoriées dans la base Patriarche sur la terrasse de la Vienne. L'opération la plus importante date des années 1980 avec la fouille de Civaux sur l'emplacement de l'actuelle centrale nucléaire. Plus proche de Salles-en-Toulon, un grand nombre d'indices de sites protohistoriques ont été détectés (en-



clos). Bien que peu précises, des occupations pour la période romaine sont présentes avec des bouts de murs, de bâtiments, notamment au lieu-dit Le Temple.

Valdivienne est une création récente de 1969 avec le regroupement des communes de Salles-en-Toulon, de Morthemer ainsi que de Martin-la-Rivière. Salles-en-Toulon résulte pour sa part de la réunion des deux villages de Saint-Martin-de-Salles et Saint-Hilaire-de-Toulon qui s'est probablement opérée à la fin du $xvii^e$ s.

De ces deux villages, il reste deux églises. La première, l'église Saint-Martin de Salles-en-Toulon est une église romane datée du xii^e s. dont il ne subsiste que le sanctuaire, la nef ayant été démolie. La deuxième est l'église Saint-Hilaire ; il s'agit d'un bâtiment roman, composé d'une nef unique avec un chevet à fond plat, datée aussi du xii^e s. qui a été construite en bord de Vienne au xii^e s.

Le décapage des 9 800 m² prescrits a duré neuf jours et a

Figure1 : Valdivienne, La Croix Caraque, emprise de la fouille (Crédits : DAO Chhavy-Cyril TAN)

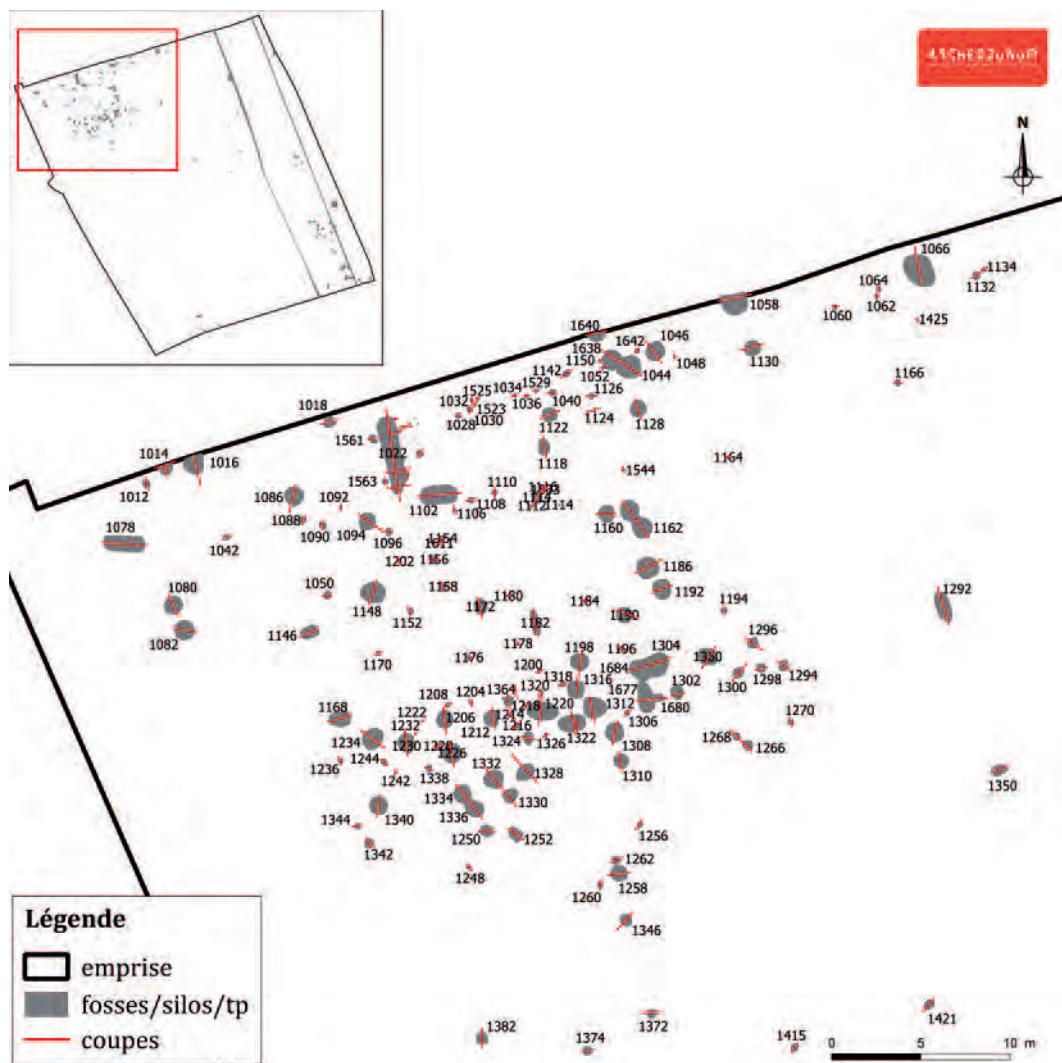


Figure 2 : Valdivienne, concentration de structures au nord-ouest de la fouille de La Croix Caraque (Crédits : DAO Chhavy-Cyril TAN)

mis au jour 350 structures (Fig.1). Nous avons pu observer les concentrations de vestiges perçues au nord-ouest et au sud-est lors du diagnostic par P. Maguer et confirmer ainsi leurs étendues respectives. Les deux fossés axés nord-nord-ouest/sud-sud-est ont par ailleurs pu être suivis sur la totalité de leur tracé au sein de l'emprise de fouille.

Plusieurs sondages ont été implantés sur le pourtour de l'emprise et au centre sur un axe ouest/est, en concertation et avec l'intervention du géomorphologue.

La fouille des structures s'est effectuée en se focalisant dans un premier temps sur la concentration à l'angle nord-ouest de la zone 1 (Fig.2). En plus d'échantillonner manuellement les structures de type silos/fosses, la fouille s'est focalisée sur les petites structures de type trous de poteaux afin de libérer l'accès en prévision de l'arrivée de la pelle mécanique. La fouille de la zone 1 a livré des structures relativement bien conservées (épaules et parfois cols des silos) sur des hauteurs très variées (entre 5 et 140 cm). Un silo contenait un lot relativement important de céramique et deux lames de couteaux ont été trouvées.

La zone 2 qui avait livré lors du diagnostic un fragment de manche de couteau en os riveté ainsi qu'un porc en connexion anatomique dans le silo 6.02 s'est révélée relativement riche eu égard à la concentration de structures. Plusieurs fosses/silos ont aussi livré des porcs en connexion des fragments de céramique ainsi que d'objets métalliques. Par soucis pratique, voire de sécurité, la fouille de plusieurs

silos a été interrompue afin que celle-ci soit complétée par un sondage mécanique.

Un certain nombre de fragments lithiques ont été découverts et si l'ensemble des pièces peut indistinctement être attribué au Néolithique en revanche une d'entre elles pourrait dater du Néolithique moyen. « Bien qu'en position secondaire, ce lot révèle une fréquentation du secteur durant la préhistoire »

1. « À propos de la chronologie du mobilier métallique de Valdivienne, tous les objets ayant pu être datés sont homogènes et permettent d'entrevoir une occupation assez courte dans le temps situé entre le IX^e et le XI^e siècle. Parmi les éléments datant particulièrement fiables, il faut souligner la présence d'un carreau d'arbalète daté des X^e-XI^e siècles, d'une applique ou fibule datée des IX^e-X^e siècles, d'une branche de fer d'équidé de la seconde moitié du XI^e siècle, d'un clou de maréchalerie des XI^e-XII^e siècles, et d'un étrier daté des IX^e-X^e siècles »

2. Plusieurs prélèvements effectués dans des silos et tamisés sur place se sont révélés positifs avec la présence

de graines.

La céramologue Magalie Gary qui a étudié le site de Jau-nay-Clan (R.O. Thibaud Lanier, SA Archeodunum) est venue sur le terrain pour évaluer la masse de travail et a précisé les datations obtenues au moment du diagnostic (X^e-XII^e s.)

Des sondages ont été exécutés environ tous les 4 mètres dans le fossé le plus oriental (FO1274). Face au possible retard de la fouille, nous n'avons procédé qu'à l'ouverture de cinq sondages dans le fossé occidental (FO1076) en accord avec le SRA. Après les relevés effectués dans les sondages, nous avons profité de la mini-pelle pour curer l'intégralité des fossés dans le but de trouver du mobilier datant ; le fossé FO1274 a livré un petit lot de céramique. Les deux fossés ne sont bien compréhensibles que dans les coupes des bermes de l'emprise de fouille. En effet, la lisibilité du terrain a posé des problèmes au décapage, ce qui est particulièrement visible au niveau des fossés avec par exemple le fossé occidental FO1076 qui, dans la plupart des sondages, n'excédait pas 3 cm de hauteur conservée. Les deux fossés, déjà observés lors du diagnostic sont visibles sur le cadastre napoléonien. L'hypothèse de fossés d'époque moderne a été infirmée par le fait que plusieurs fosses/silos recoupent FO1274. Le matériel trouvé, principalement de la céramique et des fragments d'une possible paroi de four, permettra de dater les structures ainsi que le terminus post quem du fossé.

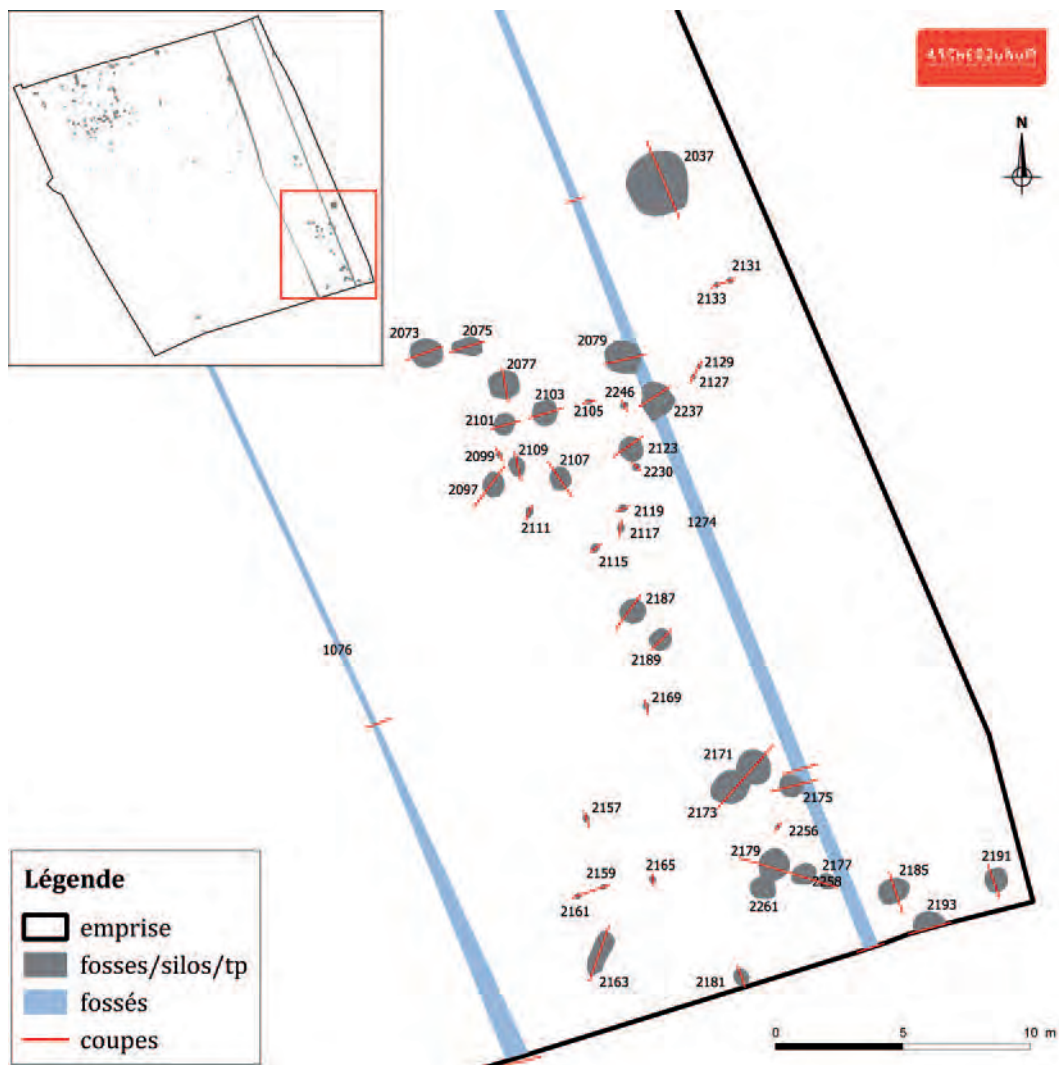


Figure 3 : Valdivienne, concentration de structures au sud-est de la fouille de La Croix Caraque (Crédits : DAO Chhavy-Cyril TAN)

Conclusions

La fouille a confirmé ce qui avait été mis en évidence pendant le diagnostic, c'est-à-dire une occupation médiévale associant deux aires d'ensilages associées avec des constructions sur poteaux. La plus importante, située au nord-ouest de l'emprise, est composée de structures en creux de type silo, trous de poteaux et fossés de tailles assez disparates. La seconde concentration, certes moins importante, se caractérise par de nombreux silos contenant du mobilier métallique ainsi que des restes osseux animal. Cette occupation pourrait être concomitante du développement des villages de Saint-Martin-de-Salles et Saint-Hilaire-de-Toulon, leurs édifices religieux datant du XII^e s.

Pour ce qui est du cadre chronologique de l'occupation du site, le mobilier lithique, retrouvé uniquement en position secondaire, atteste la fréquentation de la zone à l'époque

néolithique. Le mobilier métallique permet une datation allant du X^e au XII^e s. sur les deux concentrations de vestiges ; le mobilier céramique dont l'étude est en cours confirmerait cette fourchette chronologique.

Il est par ailleurs nécessaire de souligner la persistance du parcellaire ou tout du moins de son organisation, avec les deux fossés fouillés, qui, s'ils ne sont pas ceux du cadastre napoléonien, en conservent cependant l'orientation, bien que leur tracé soit plus ancien que la concentration de structures au sud-est de l'emprise.

Enfin, il faut relever la présence lors du diagnostic d'une scorie en calotte dans la zone 1. Ce même secteur a livré lors de la fouille plusieurs autres scories. La présence d'une activité métallurgique est par conséquent confortée, et même si aucune structure relative au travail du métal n'a été trouvée, on peut émettre l'hypothèse de la présence d'un atelier métallurgique à proximité mais dont la situation précise reste inconnue. Il est cependant possible que celui-ci se trouve plus au nord de la zone 1, l'occupation se poursuivant au-delà de la limite de fouille.

Toutefois, cette hypothèse ne pourra pas être vérifiée au-delà du chemin de terre actuel bordant la limite nord de la fouille car une zone pavillonnaire y a été construite dans les années 2000.

Pour conclure, il est difficile de savoir si cette occupation est en relation directe avec le développement du village ou si elle correspondait à une portion d'un habitat rural exploitant les terres environnantes.

Chhavy-Cyril TAN

Maguer, 2014 :

Maguer P. : Valdivienne, « La Croix Caraque » (Vienne), rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014.

VALDIVIENNE Les Genêts

La présente opération de diagnostic archéologique fait suite à un projet d'extension d'exploitation de carrière par la société Lafarge au lieu-dit Les Genêts sur la commune de Valdivienne, au nord-est du village de Salles-en-Toulon. L'opération était justifiée par la présence de nombreux indices archéologiques dans l'environnement proche de la parcelle concernée. Cette opération portait sur un terrain d'assiette de 53 189 m².

Au total, neuf tranchées continues disposées dans le sens de la pente ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique. Aucun fait archéologique n'a été relevé lors de ce diagnostic. Par ailleurs, les rares éléments de mobilier (tessons de cé-

ramique roulés, silex) apparaissent comme résiduels et ne peuvent donc pas être considérés comme significatifs quant à une ou plusieurs occupations humaines dans un secteur proche.

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

Maguer P. : *Les Genêts, Roc à Cadet, Phase 1, Poitou-Charentes, Vienne, Valdivienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 40 p.

Moyen Âge

Temps modernes

VARENNES La Tourette de Luché

À trois kilomètres au sud-est de Mirebeau, et à 2,5 km au nord-est du bourg de Varennes, La Tourette est un lieu-dit situé en haut de coteau, à une altitude atteignant 151 m, dominant au sud la plaine de Neuville et à l'ouest le vallon du ruisseau le Chaudour, affluent de la rivière la Pallu. Dans ces deux directions, la dénivellation atteint une cinquantaine de mètres. Le site occupe la bordure occidentale d'un massif de tuffeau, dont une bonne partie est actuellement boisée. Il se caractérise par un réseau dense de galeries et de salles souterraines anthropiques d'un développement de 180 m, comportant de nombreux accès à la surface. Les opérations menées en 2012 et 2013 ont mis au jour un « fond de cabane » carolingien, deux grandes cours excavées ou carriés, un ensemble de murs montés à la terre, des trous de poteaux et une fosse. L'étude céramique a permis de dater l'occupation du IX^e au XVI^e s., ce que corroborent les rares sources d'archives. Le site est ensuite abandonné, une partie des cavités comblée, les structures de surface arasées.

La fouille programmée 2014

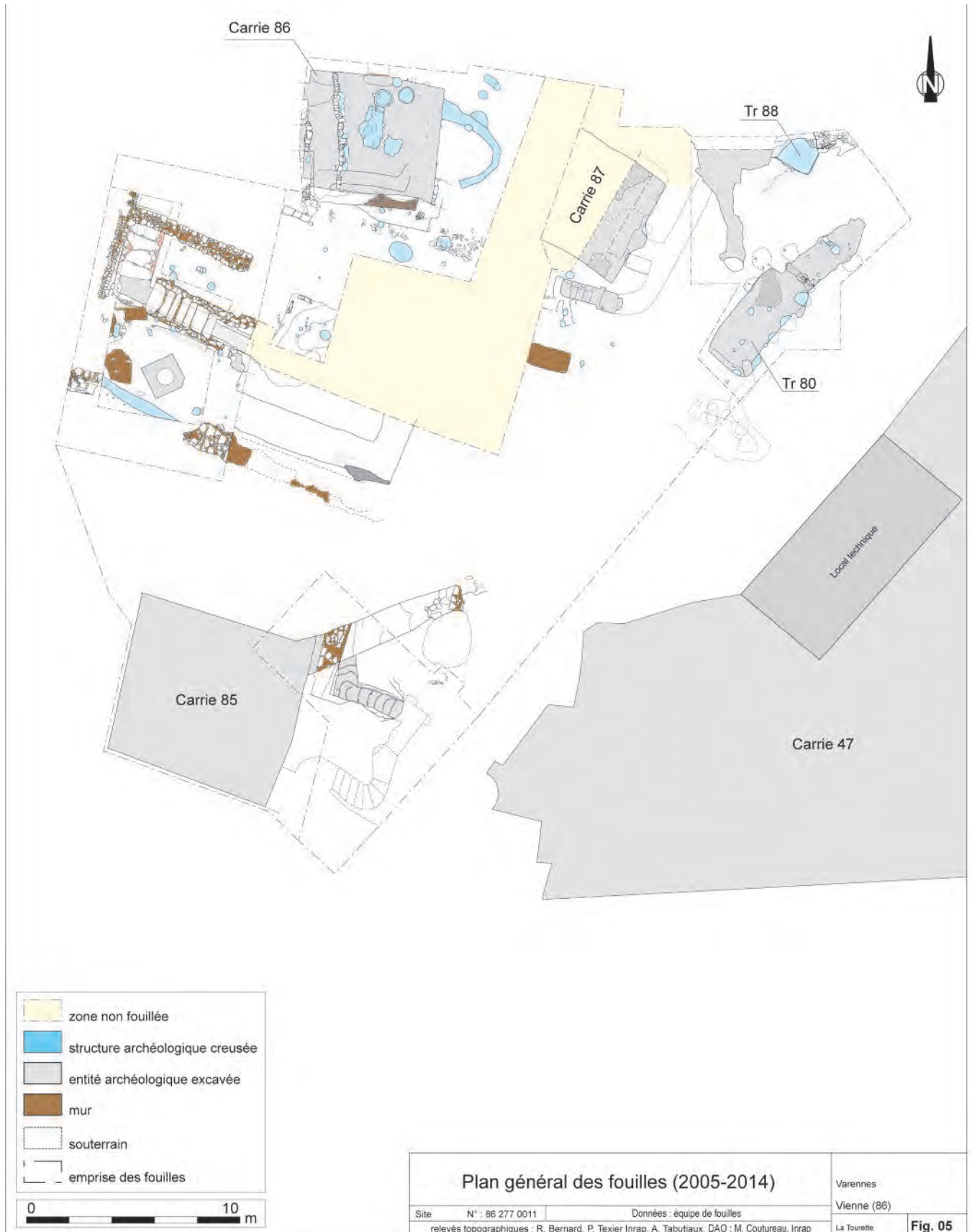
Elle s'est principalement concentrée sur la connaissance de ces éléments de surface et les zones excavées déjà connues. Ainsi le « fond de cabane » carolingien a été dégagé dans son intégralité, révélant un second four et confirmant la partition de l'entité en deux espaces cloisonnés. À proximité, les vestiges d'un probable second « fond de cabane » ont été mis au jour.

La fin de la fouille de la carrié rectangulaire 86 a livré au sol un ensemble de cinq fonds de silos réutilisés comme foyers, dont la céramique a été datée des IX^e- XI^e s. En outre, sa paroi nord a révélé le contour d'une ouverture, accès à une cavité obstruée par des remblais successifs. Le creusement de la carrié s'avère donc postérieur à l'ensemble des silos qu'elle a recoupé. Dans la paroi est de cette même carrié, une descenderie ou galerie également antérieure est occu-

pée par les restes d'un four qui constitue un premier état. Le décapage de surface a révélé la présence de la carrié 87, de 5 m de côté, mais dont la profondeur n'est pas connue, sa fouille n'étant qu'amorcée. Hormis des creusements sa paroi nord-est comporte sur un rebord deux silos. La communication a pu être établie avec une galerie souterraine déjà répertoriée, donnant sur la carrié 86. Il semble que le réseau de galeries mettait en relation ces deux cours excavées. Au sud du site, la carrié 85, dont deux hauts de parois avaient été identifiés en 2013, a été presque entièrement vidée à la pelle mécanique, les remblais se révélant quasiment stériles. Ses bords rectilignes et verticaux mesurent entre 7,40 m et 8,65 m ; le fond a été atteint ponctuellement et indique une profondeur allant de 2,80 m (sur remblais) à l'angle nord-ouest à 4,90 m à l'angle sud-est. Elle a la spécificité, à l'inverse des deux précédentes, de ne comporter aucun creusement dans les parois, et de ne permettre l'accès qu'à une unique salle.

La zone centrale, partiellement fouillée entre ces différentes cours profondément excavées, est occupée par trois silos ou fosses et des trous de poteaux. Des arases de murs, des éléments de démolition (tuiles, moellons, dalles d'escalier) et le décaissement de « paliers » près de l'accès d'une galerie laissent présager l'existence d'un bâtiment s'élevant au-dessus du réseau souterrain.

Avant 2012, seules les parties souterraines du site faisaient l'objet de la recherche. Les dernières campagnes ont montré une occupation dense en surface, que ce soit le(s) fond(s) de cabane(s), les silos ou fosses, les trous de poteaux, les fours, les vestiges de murs. Le fait le plus marquant est la découverte de ces trois grandes cours excavées organisant l'espace entre le sous-sol et la surface, phénomène rarement observé de façon scientifique, sur lequel la documentation est quasiment absente. La seule référence digne de ce nom est l'étude architecturale menée sur le village tro-



Varennes, plan général des fouilles (relevés topographiques : R. Bernard, P. Texier (Inrap), A. Tabutiaux, DAO : M. Coutureau, Inrap)

glodytique de Salillas-de-Jalon, en Aragon, portant sur des « corral » aux mêmes caractéristiques que les carriés de La Tourette, mais dont les datations connues ne remontent pas au-delà du XIX^e s.

L'opération envisagée pour 2015 comprend deux axes : La fouille intégrale en surface de la zone d'ensilage pour compléter les données et appréhender son organisation, pour confirmer l'existence de bâtiments donnant accès au réseau souterrain.

Le dégagement de la cavité se développant derrière la paroi nord de la carrié 86, l'hypothèse avancée étant une fonction d'habitat.

L'étude documentaire

Les dernières recherches aux Archives départementales ont permis de découvrir des indications de localisation dans deux actes notariés, datés de 1775, en rapport avec un droit de passage sur le chemin qui passait devant la porte



Varennes, Secteur IV, Carré 86, G 96-97 : plan des structures (Relevés : Association Les Troglodytes, DAO : M. Coutureau, Inrap)



Varennes, Secteur IV, Carré 86 : relevés des parois (Relevés : Association Les Troglodytes, DAO : M. Coutureau, Inrap)

de la maison de la Tour de Luché. Celle-ci se trouve sur un chemin très probablement empierré qui va de Chaumont (hameau proche de la Tourette vers l'est), en passant par Dougé, à Raimbault (ancien moulin). La maison était proche voisine du Petit Luché (lieu-dit situé en contrebas de La Tourette). Ces informations issues de témoignages oraux d'habitants semblent indiquer que La Tourette et La Tour de Luché sont un même lieu. Aucune mention de réseaux souterrains ou d'éléments associés n'est évoquée. Les mentions de clos de vignes donnent à imaginer un parcellaire bien différent de celui actuel.

Le domaine de La Tour de Luché est devenu par héritage une possession de la famille David. Il semblerait que les d'Huisseau, famille protestante de Loudun, aient pu acheter la maison et les terres de La Tour de Luché, peut-être après le partage de 1583, dont l'acte n'a pas été retrouvé. La question d'un lien entre La tour de Luché et Chailly se pose ; en 1662, un membre de la famille Dhuisseau est déclaré seigneur de Chailly.

Dans tous les cas, c'est dans le dernier quart du XVII^e s. que cette famille fait de nombreuses acquisitions autour de La Tourette comme le montrent deux actes d'achat de Dougé en 1697 et de La Touche en 1710. Malgré le manque d'informations sur le réseau souterrain, probablement déjà aban-

donné au XVII^e s., les textes témoignent de l'endogamie sociale des familles protestantes bourgeoises, Richelieu pour l'une, Loudun pour l'autre, et possédant certaines prérogatives politiques : maire, receveur des tailles ou procureur. Le domaine agricole semble avoir été l'objet de rachats successifs entre les membres plus ou moins éloignés de familles associées de longue date, sous-entendant un souci de préserver une intégrité domaniale originelle. L'hypothèse d'un domaine lié à la villa de Ry (Varennes) reste privilégiée.

Daniel VIVIER

Vivier et al., 2013a

Vivier D., Autissier A., Aucher M., Baudry s., Tabutiaux A., Coutureau M., Bernard R., Véquaud B. : *La Tourette - Luché : Fouille programmée 2013*, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes, 2013

Vivier et al., 2013b

Vivier D., Autissier A., Aucher M., Baudry s., Tabutiaux A., Coutureau M., Bochet Y., Degorce F., Thoreau D. : *Lotissement de l'Aumônerie, commune de Mirebeau (86) – Sondage 2013 – L'Aumônerie 2*, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes, 2013.

VOUILLÉ

Le Champ des Tombeaux

Moyen Âge

La tranchée de diagnostic réalisée au cours de cette première campagne de fouille visait à déterminer le potentiel archéologique d'un site repéré par une prospection géophysique en 2012 (Camus, Mathé, 2012) (fig. 1). Celle-ci a confirmé la présence d'une nécropole, limitée au sud par une artère de communication et un ensemble de structures sans caractère funéraire. Environ 15 % des structures mises en évidence ont été fouillées exhaustivement à intervalles réguliers dans la tranchée afin d'obtenir une bonne vision d'ensemble du site. Trois secteurs se distinguent sur le plan masse (fig. 2). Le premier, le plus au nord, est caractérisé par la présence de plusieurs structures sans caractère funéraire dont trois trous de poteaux. Le comblement de l'un d'entre eux a livré de la céramique protohistorique. Ce secteur est distant de quelques dizaines de mètres du second. Celui-ci, de loin le plus dense en vestiges, est un secteur funéraire ayant livré près de 70 fosses sépulcrales, majoritairement orientées est-ouest. Celles-ci sont organisées par rangées avec des espaces de circulation nettement observables bien que les niveaux de circulation ne soient pas conservés. La fouille des structures ST 26 et 125 a révélé que les structures orientées nord-sud ne sont pas des sépultures.

L'aire funéraire s'inscrit dans un espace globalement quadrangulaire de 0,5 ha si l'on en croit la prospection géophysique. Les sépultures fouillées (SP 71, 97 et 102) sont taillées directement dans le substrat calcaire sur un seul niveau stratigraphique et sont apparues à environ 35 cm sous la terre végétale. Elles sont orientées est-ouest et sont comblées par plusieurs unités stratigraphiques distinctes. Le fond des fosses montre un pendage ouest-est systéma-

tique : les fossoyeurs se sont adaptés à la topographie naturelle du terrain. Le crâne étant encore conservé, extrêmement fragmenté, dans les sépultures 71 et 97, il apparaît que ces dernières étaient orientées la tête à l'ouest. On peut pour le moment affirmer qu'au moins l'une des trois sépultures, la 97, est un dépôt individuel primaire ; pour les deux autres, cela reste difficile à confirmer.

Les fosses sépulcrales sont de forme rectangulaire, légèrement trapézoïdale. Les dimensions sont importantes : plus de 200 cm de long pour plus de 70 cm de large soit bien plus que nécessaire. Cela indique l'existence de contenants volumineux. La fouille rend effectivement compte de l'utilisation de contenants distincts pour des sépultures orientées dans la même direction. Le défunt de la sépulture 97 fut inhumé dans un contenant en matériau périssable : un cercueil en bois dont le négatif demeure au travers de la présence et de la disposition d'une série de 16 clous. On ne peut exclure l'inhumation du défunt de la sépulture 71 dans un coffre en bois chevillé ou un cercueil monoxyle, il n'en reste toutefois aucune trace. On note une parfaite délimitation linéaire de la fosse sépulcrale qui nous oriente vers l'utilisation d'un contenant. Si l'on note l'absence totale de pierres de calage sur le pourtour des fosses 71 et 97, une grosse pierre calcaire massive et une pilette d'hypocauste ont été découvertes dans les comblements supérieurs, à l'arrière du crâne pour SP 71 et au-dessus des membres inférieurs pour SP 97. La pilette découverte dans cette dernière était disposée à plat et apparaît équerrie même si les deux bords qui auraient été érodés (23x23 cm, environ 1 pied romain pour 5 cm d'épaisseur).

Sa présence peut s'expliquer par son utilisation comme pierre de calage du couvercle en bois du cercueil. Elle apparaît toutefois relativement haute dans le comblement de la fosse, il pourrait s'agir alors d'une pierre de marquage. Quoi qu'il en soit, sa présence pose la question de l'existence et de la localisation d'un habitat gallo-romain à proximité du site.

En revanche, la pierre calcaire, découverte dans la sépulture 71, est plus grossière et bien plus imposante. Elle a été découverte inclinée dépassant légèrement du comblement supérieur à tel point qu'une cassure fraîche est visible et correspond au passage du godet de la pelle mécanique. On peut alors s'interroger sur la nature de cette pierre dont l'un des bords est bien rectiligne. Vraisemblablement disposée de champ à l'origine, elle aura légèrement basculé au fur et à mesure de la décomposition du contenant. Il pourrait s'agir alors d'une pierre qui marquait l'emplacement de la sépulture. On suppose enfin également l'existence d'un sarcophage dans la structure 102, possiblement extrait et vidangé dans la fosse sépulcrale à l'époque contemporaine : les os, en bon état de conservation, ont été découverts éparpillés en surface d'une fosse peu profonde en compagnie d'un tesson de verre. Les sources locales mentionnent l'existence d'une cuve de sarcophage, actuellement exposée au carrefour du gué Rochelin, qui aurait été extraite dans les années 70 aux Champ des Tombeaux. Les dimensions de cette cuve sont toutefois trop petites pour la rattacher à cette fosse sépulcrale. Ces différences de contenants ne permettent pas pour autant un phasage chronologique.

Cette première campagne a permis la mise au jour d'au moins trois sujets adultes et de sexe indéterminé. Leur état sanitaire est difficilement appréhendable ; la présence d'arthrose, de tartre ou de caries n'a pas été relevée. Par ailleurs, aucun indice de traumatisme n'a été observé. Le défunt de la sépulture 97 est inhumé en décubitus dorsal, les membres inférieurs en extension, les mains disposées au niveau du bassin. L'étude archéo-anthropologique a révélé la contrition du corps dans une enveloppe souple, de type linceul, avant son dépôt dans un cercueil clouté sur tout son pourtour. L'absence totale de mobilier n'est par ailleurs pas anodine. Le médiocre état de conservation des ossements des sépultures 71, 97 et 102 ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse. Le défunt de la sépulture 71 était également inhumé en décubitus.

Ces premiers résultats furent comparés à ceux obtenus récemment sur plusieurs opérations régionales d'archéologie préventive :

- Luxé-Les Sablons (Charente, M. Maury, Archéosphère) – une nécropole utilisée du ^v^e au ^X^e s. (Maury et al., 2013).
- Les Groies à Chaniers (Charente-Maritime, E. Moizan, Inrap) – dont l'utilisation est datée entre le ^{vi}^e et le ^{viii}^e s. (Moizan et al., 2009).
- Le Fief Dampierre à Usseau (Deux-Sèvres, C. Scullier, Inrap), une nécropole datée entre le ^{vi}^e et le ^{viii}^e s. (Scullier et al., 2001).
- Pouthumé (Vienne, T. Cornec, Inrap) qui a livré 275 sépultures datées entre le ^{vii}^e et le ^{xi}^e s. (Cornec et al. 2010).
- Saint-Georges-des-Côteaux (Charente-Maritime, F. Gerber, Afan) ayant livré une centaine de sépultures datées du ^{vii}^e-^{viii}^e s. (Gerber et al., 2010).
- Saint-Xandre (Charente-Maritime, L. Maurel, CG 17), une série de 31 sépultures datées entre le ^{vii}^e et le ^{ix}^e s. ; (Maurel et al., 2010).

- Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente, s. Poignant, Inrap), une nécropole utilisée entre le ^v^e et le ^{viii}^e s. (Poignant, 2010).

Les conclusions apportées dans ces rapports se fondent également sur des parallèles plus larges et plus nombreux. Dans ces nécropoles poitevines, les défunts furent majoritairement inhumés dans des contenants divers (cercueils cloutés et chevillés, contenants monoxyles et mixtes, sarcophages...). Les sépultures contenant du mobilier sont largement minoritaires au-delà du ^{viii}^e s., très faiblement représentées au ^{viii}^e s. et inexistantes pour les ^{ix}^e et ^x^e s. Ce phénomène n'est pas isolé et est vraisemblablement lié à la pénétration du christianisme en milieu rural (Lorans, 2007). Comme à Vouillé, il s'agit essentiellement de nécropoles de plein champ où les fosses sépulcrales des sépultures primaires sont directement creusées dans un substrat calcaire. Une maîtrise de l'espace funéraire et de son organisation est régulièrement mise en évidence par la présence de rangées de circulation entre les sépultures et d'éléments de marquages de ces dernières. Ces rangées de sépultures, relativement parallèles, sont séparées par des espaces vides qui correspondent vraisemblablement à des espaces de circulation ou d'accès (Poignant, 2004, Moizan et al., 2009). Aucun niveau de circulation n'a été conservé à Vouillé. On note toutefois, sur le plan de masse, plusieurs groupes de sépultures séparés par des espaces vides. Un ensemble de sépultures, collées les unes aux autres, supposant des recoupements, est rassemblé autour d'un espace vide uniquement perturbé par un chablis central (ST 55 à 65 autour de ST 61). Un autre espace vide, au nord du chemin, ne peut être interprété, au regard de ses dimensions importantes, comme une aire de circulation. Il s'agit peut-être d'un espace prévu pour la réalisation future de sépultures qui finalement n'aura jamais servi. Rien ne permet d'étayer cette hypothèse (Maury et al., 2013, p. 482-483).

La particularité de la sépulture 71 est la présence d'une céramique, en position secondaire, dans son comblement supérieur. Partielle et retournée, elle recouvrait deux fragments d'un fémur humain. Cette céramique n'était pas en place. Il s'agit d'un fond de pot à pâte légèrement granuleuse, de couleur orangée, retailé juste avant la remontée de la panse. La face interne a été fortement noircie par des coups de feu, remontant légèrement sur le pourtour de la face interne, et ayant aussi noirci les cassures. Le pied, très épais, présente une perforation soigneusement pratiquée après cuisson. Les bords de cette perforation, pratiquée depuis l'intérieur du récipient, sont très réguliers et semblent avoir été réalisés à l'aide d'un instrument à la fois pointu et abrasif, par un mouvement rotatif répétitif. Les parois de cette perforation ne sont en revanche pas noircies. Cette pièce semble ainsi avoir connu deux réemplois successifs : un premier par taille d'une forme haute la transformant en forme ouverte, très évasée, et liée à une activité faisant appel au feu. Et un second réemploi, où une perforation fut soigneusement pratiquée à travers un fond pourtant très épais, et où le feu ne semble cette fois plus intervenir. Ce récipient est à placer au cours du haut Moyen Âge, de manière large. De ce point de vue, il convient de souligner la longue vie de ce récipient, qui a connu deux réemplois successifs. Sa date de production s'en trouve d'autant plus éloignée de sa date de dépôt au sein de la sépulture (étude réalisée par s. Gautier, céramologue, Inrap).

De très nombreux parallèles de nécropoles par rangées de

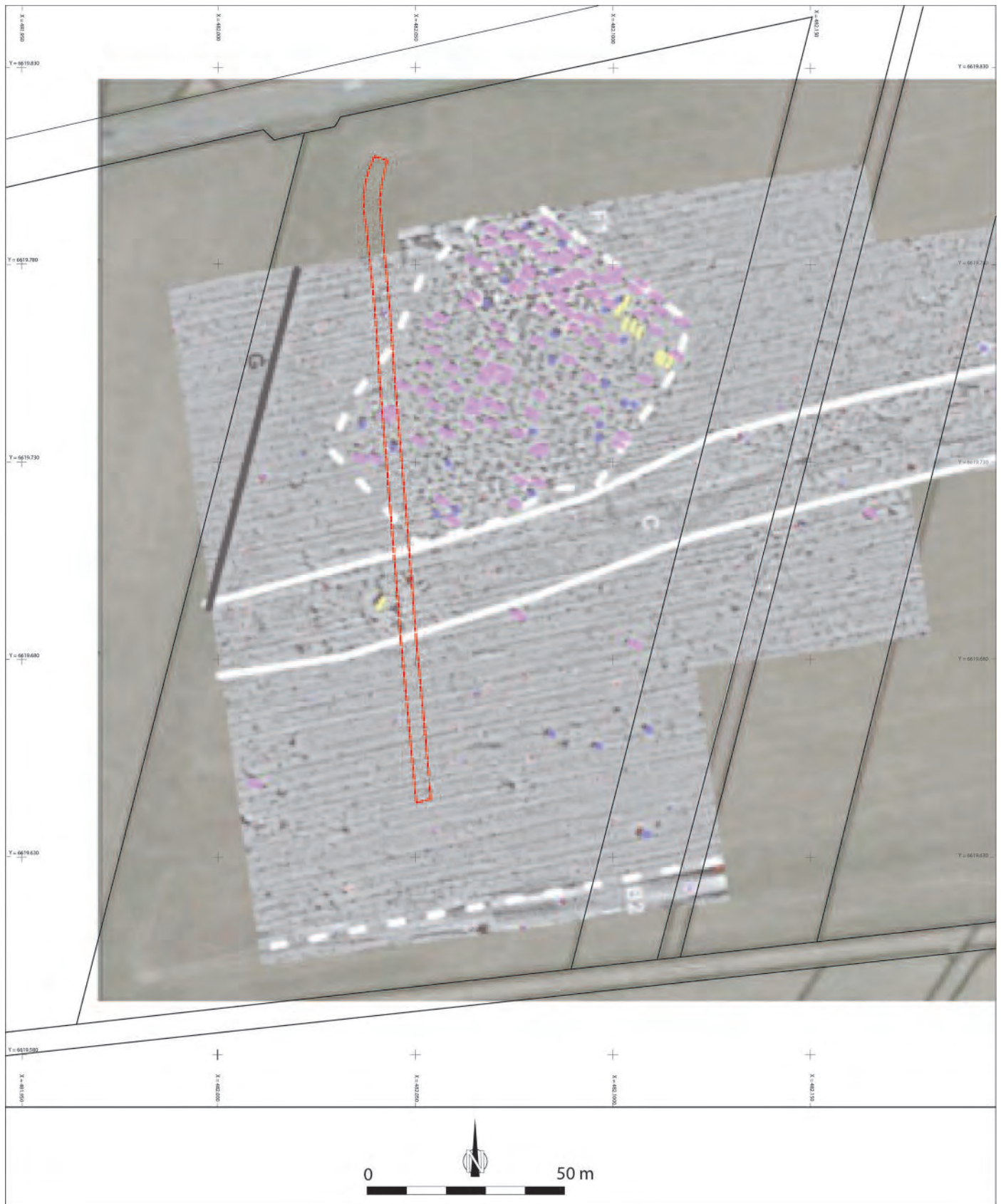


Figure 1 : Vouillé, positionnement de la tranchée de diagnostic par rapport aux résultats de la prospection géophysique (DAO : D. Glad d'après Camus, Mathé, 2012).

plein champ permettent de dater le site de Vouillé du premier Moyen Âge. Avec seulement trois sépultures ouvertes, et un mobilier extrêmement résiduel, et au regard de l'état de conservation préoccupant des ossements, il serait prématuré de tenter de préciser cette datation. Les nécropoles par rangées de plein champ, classiques à l'époque mérovingienne, persistent effectivement au-delà du VIII^e s. malgré la forte christianisation des populations rurales. De même, les stèles de marquage sont surtout connues

jusqu'au VIII^e s. (Lorans, 2007) mais rien n'empêche que cette pratique ait perduré au-delà. Ce secteur funéraire est enfin limité au sud par un chemin postérieur recoupant l'une des fosses sépulcrales non testées. Ce chemin fut considérablement arasé et remblayé au cours du remembrement foncier de la parcelle au début des années 70. Le sondage effectué au travers n'a permis la découverte d'aucun mobilier datant. Au-delà de cette voirie, la fouille a mis en évidence une petite série de structures sans mobilier datant : piquet,



Figure 2 : Vouillé, plan de masse
(Levés topographiques : Cabinet Vaissières, DAO : D. Glad)

trous de poteaux, chablis et terriers. De nombreuses perturbations géologiques ont compliqué la lecture du terrain. Elles ont fait l'objet d'une étude attentive, au même titre que les structures anthropiques, d'autant que cette première campagne visait à bien appréhender la nature géologique

du terrain.

La réalisation de cette tranchée a ainsi mis en évidence une forte densité de vestiges funéraires. Celle-ci ne peut s'expliquer que par l'existence d'un habitat important à proximité. Le bourg ancien de Vouillé se trouve toutefois à plus de 800 m du Champ des Tombeaux tandis que la commune de Chiré est à plus de 2 km. L'existence d'un habitat intermédiaire est plus que probable. Les campagnes ultérieures viseront notamment à repérer cet habitat, ainsi que celui d'époque gallo-romaine, et à parfaire notre connaissance des limites de la nécropole tant dans le temps que dans l'espace. Il s'agira aussi de vérifier si une conservation différentielle des ossements est perceptible dans d'autres secteurs de la nécropole. L'état de conservation des ossements mis au jour dans le secteur ouest est effectivement particulièrement médiocre et ne permet actuellement pas d'étude anthropologique poussée.

Damien GLAD

Camus, Mathé, 2012

Camus A., Mathé V. : *Prospections géophysiques sur le site des Champs des Tombeaux (Vouillé, Vienne)*, rapport de prospection géophysique, La Rochelle, ULR-Valor, UMR LIENS's, 2012.

Cornec et al., 2010

Cornec T., Farago B., Brisach B., Gil V. : « L'habitat et les cimetières du haut Moyen Âge de Pouthumé à Châtellerault », in Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507)*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, p. 97-112.

Gerber et al., 2010

Gerber F., Baigl J.-Ph., Farago B., Mornais P., Sellami F., Vallet C., Vequaud B. : « Un exemple d'occupation rurale en Saintonge (VIe-IXe siècles) : l'habitat du haut Moyen Âge de Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Maritime) », in Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507)*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, p. 83-96.

Glad, 2014

Glad D. : *Vouillé – Le Champ des Tombeaux. Une nécropole du Premier Moyen Âge*, rapport d'opération de fouille programmée, Rouen, Association Vouillé et son Histoire, SRA du Poitou Charentes, 2014.

Lorans, 2007

Lorans E. : « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne (IVe-xix^e siècle) », in *Archéologie funéraire*, Paris, Ed. Errance, 2007, p. 177-234.

Maurel et al., 2010

Maurel L., Gleize Y., Gueriteau A., Derreumaux M., Dupont C., Jouanin G., Yvinec J.-H. : « Une occupation rurale du haut Moyen Âge à Saint-Xandre (Charente-Maritime) : habitat et inhumations », in Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507)*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, p. 131-150.

Maury et al., 2013

Maury M. dir. : *Luxé-Les Sablons*, rapport d'opération de fouilles archéologiques, Bordeaux, Archéosphère, 2013.

Moizan, 2009

Moizan E. (dir.) : *Chaniers, Les Groies - Une nécropole du haut Moyen Âge*, rapport de fouilles archéologiques, Poitiers, Inrap, 2009.

Poignant, 2010

Poignant s. : « Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente) : la nécropole Saint-Saturnin », in Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507)*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, p. 171-182.

Scuiller et al., 2001

Scuiller C., Mornais P., Busseuil N., Genevieve V. : Usseau « Fief Dampierre », rapport final d'opération, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 2001, 86 p.

Néolithique

PROSPECTION THÉMATIQUE**Mise en valeur du patrimoine néolithique du nord Vienne**

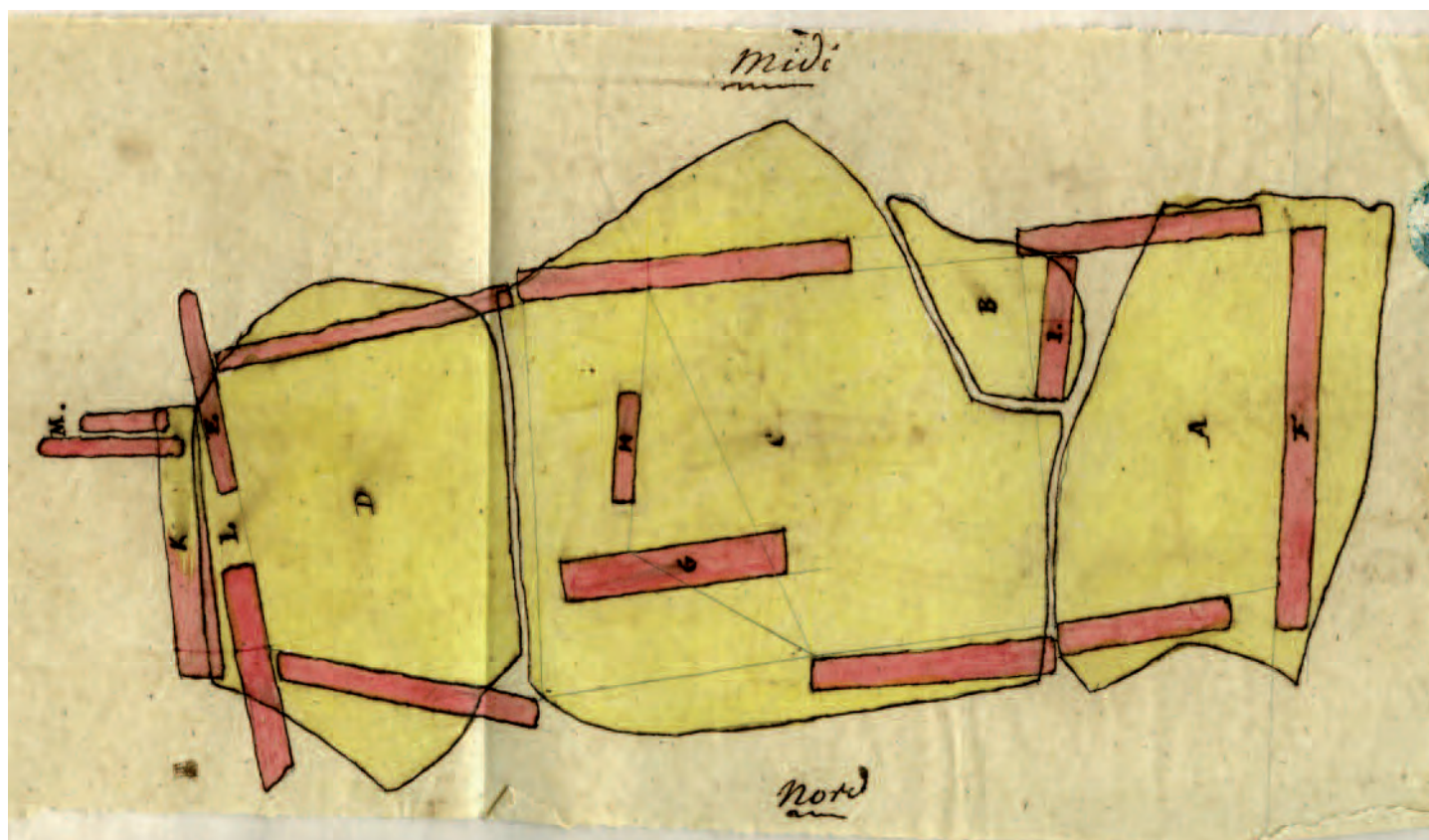
Pour la première fois, les collectivités territoriales du nord Vienne s'unissent afin de valoriser le patrimoine néolithique de la région du pays loudunais.

En effet, la Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) et la ville de Loudun, au travers de son musée Charbonneau-Lassay, structures portant le projet, se sont rapprochées du SRA de Poitou-Charentes avant de lancer un programme triennal de mise en valeur des mégalithes et des séries lithiques inédites de la région.

Les monuments mégalithiques, nombreux dans cette portion de territoire poitevin, associés à ceux du Thouarsais mais aussi du Saumurois, constituent l'un des ensembles les plus homogènes et les plus remarquables du grand Ouest.

Depuis les derniers recensements réalisés par Jean-Pierre Pautreau en 1970, certains de ces monuments, perdus dans les ronces ou dans les bois, parfois menacés par une pratique agricole toujours plus dévoreuse d'espaces, en proie à l'ignorance de certains propriétaires ou fermiers, continuent d'être soumis à rude épreuve. Si l'on tient compte des recensements du début du xx^e s. réalisés dans cette région par Louis Charbonneau-Lassay, près d'un tiers de ces monuments a été littéralement détruit.

Il devient donc urgent de sauver les derniers d'entre eux qui se répartissent comme suit : vingt dolmens, un menhir et trois tumulus. Laissons ici de côté les quelques pierres douteuses qui émaillent le territoire de certaines communes.



Prospection thématique, croquis du dolmen de Pierre Folle, réalisé en 1838 par A. Poirier (Cliché : V. Aguillon).



Prospection thématique, vestiges d'un dolmen (Cliché : V. Aguillon).

Une manifestation, organisée le 21 septembre 2014 aux Trois-Moutiers et préparée dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, a connu un réel succès. Elle a notamment permis de lancer officiellement le projet en associant les élus et le SRA.

Le projet, tel qu'il est porté aujourd'hui, prévoit toute une série d'opérations telles que le recensement des sites funéraires (dolmens et tumulus) et la recherche de sites d'habitat néolithique, une recherche bibliographique poussée, une sensibilisation systématique des propriétaires, des animations et actions de médiation et de restitution, une mise en valeur paysagère des sites mégalithiques, l'organisation potentielle de chantiers de fouille ou d'études minière et géologique, l'aménagement d'une salle de musée ou encore la mise en place d'une exposition itinérante.

En plus de l'intérêt porté aux mégalithes, le projet prévoit le complément des cartes archéologiques du nord Vienne du SRA à la faveur de la découverte des collections privées de séries lithiques et des prospections organisées sur le terrain.

Déjà des séries jusqu'alors inconnues ont été mises à disposition de nos spécialistes et les découvertes inédites s'enchaînent de manière assez remarquable. C'est ainsi que récemment, une collection ancienne provenant de Bournand et de Saix vient d'être



Prospection thématique, croquis d'un dolmen aujourd'hui disparu, réalisé en 1838 par A. Poirier (Cliché : V. Aguillon).

retrouvée...en région parisienne. Les bons contacts noués avec le propriétaire permettent déjà d'entrevoir un prêt prolongé voire même un don au musée local (le musée Charbonneau-Lassay labellisé musée de France).

Le réseau humain plutôt dense actionné par les agents en place (Aude Le Mercier pour la ville de Loudun et Vincent Aguillon pour la CCPL) permet de pénétrer au cœur des collections particulières. Ainsi, une série lithique inédite de Saires, répartie dans trois familles et issue du même site, a été rassemblée pour la première fois le 21 septembre dernier à l'office de tourisme des Trois-Moutiers. Elle est actuellement à l'étude.

De la même manière, un précieux renseignement nous a conduit à découvrir et recevoir en prêt le manuscrit original d'Arnault-Poirier où sont répertoriés, décrits et illustrés tous les sites mégalithiques du nord Vienne encore présents en...1837. Cet important document devrait prochainement rejoindre le fonds des archives de la Vienne.

Ce projet pourrait dans un second temps prendre une dimension régionale en associant les collectivités de la Vienne (Loudunais), des Deux-Sèvres (Thouarsais) et du Maine-et-Loire (Saumurois), territoire qui présente une réelle homogénéité mégalithique.

Vincent AGUILLON